



**Campagne « Vitesse 2010 »  
Évaluation postcampagne**

**- Rapport final -**

**Rapport d'étude  
Sondage postcampagne et évaluation des comportements relatifs à la  
vitesse au volant auprès de la population québécoise**

Dossier 77236-143  
Septembre 2010



**Leger**  
MARKETING

580, Grande-Allée Est, bureau 580, Québec, Québec G1R 2K2 • Téléphone : 418-522-7467 • Télécopieur : 418-522-7977  
• [www.legermarketing.com](http://www.legermarketing.com) •

# Table des matières

---

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>Contexte et objectifs de l'étude</b>	<b>3</b>
<b>Approche méthodologique</b>	<b>5</b>
<b>Faits saillants et conclusions</b>	<b>8</b>
<b>1. Le profil des répondants</b>	<b>16</b>
<b>1.1 Le profil sociodémographique</b>	<b>17</b>
<b>1.2 La distance parcourue annuellement</b>	<b>19</b>
<b>2. Les attitudes et perceptions à l'égard de la vitesse</b>	<b>21</b>
<b>2.1 La vitesse moyenne déclarée dans les zones de 50 km/h</b>	<b>22</b>
<b>2.2 La vitesse moyenne déclarée dans les zones de 90 km/h</b>	<b>23</b>
<b>2.3 Le risque perçu d'être arrêté pour excès de vitesse</b>	<b>24</b>
<b>2.4 Les contraventions pour excès de vitesse</b>	<b>26</b>
<b>2.5 Le risque d'avoir un accident</b>	<b>27</b>
<b>2.6 Les endroits où les excès de vitesse sont les plus dangereux</b>	<b>31</b>
<b>2.7 La vitesse comparée à celles des autres</b>	<b>32</b>
<b>2.8 En contrôle du véhicule, même à haute vitesse</b>	<b>34</b>
<b>2.9 Les raisons pour dépasser les limites de vitesse permises</b>	<b>35</b>
<b>2.10 Rouler plus vite que la vitesse permise fait gagner du temps</b>	<b>36</b>
<b>2.11 Les raisons de ralentir sur la route</b>	<b>37</b>
<b>3. La perception de la législation sur la vitesse</b>	<b>38</b>
<b>3.1 La perception des limites de vitesse</b>	<b>39</b>
<b>3.2 La gravité des infractions pour excès de vitesse</b>	<b>40</b>
<b>4. La perception des moyens pour réduire la vitesse</b>	<b>44</b>
<b>4.1 La surveillance policière accrue</b>	<b>45</b>
<b>4.2 Les sanctions pour excès de vitesse</b>	<b>46</b>
<b>4.3 L'importance de rouler moins vite</b>	<b>47</b>
<b>4.4 L'efficacité perçue du photo-radar</b>	<b>49</b>
<b>4.5 L'opinion envers l'utilisation de photo-radars</b>	<b>50</b>
<b>4.6 La limitation de la vitesse maximale des véhicules</b>	<b>51</b>

<b>5. La notoriété, l'évaluation et la compréhension de la campagne publicitaire</b>	
« Vitesse 2010 »	52
5.1 Le rappel spontané des publicités sur la vitesse au volant	53
5.2 Les éléments de publicité retenus spontanément	53
5.3 La pénétration de la publicité radio de la campagne 2010	55
5.4 La pénétration des publicités télévisées de la campagne 2010	57
5.5 La pénétration totale de la campagne 2010	60
5.6 La facilité à comprendre les publicités télévisées	61
5.7 Le réalisme des publicités télévisées	61
5.8 La notoriété spontanée du slogan « On est tous responsables de notre conduite »	63
5.9 La pénétration du slogan « On est tous responsables de notre conduite »	64
5.10 Le message véhiculé par les publicités télévisées	66
<b>6. L'impact perçu des publicités télévisées</b>	67
6.1 La conscientisation sur la vitesse au volant	68
6.2 L'incitation à réduire personnellement sa vitesse au volant	69
6.3 L'incitation à respecter les limites de vitesse	70
6.4 La conscientisation sur le risque encouru de tuer ou de blesser quelqu'un	71
6.5 La conscientisation sur le risque d'avoir un accident	72
6.6 La sensibilisation aux dangers et aux conséquences de la vitesse	73
6.7 La comparaison de l'impact perçu des publicités télévisées	74
<b>7. La sensibilité à la publicité</b>	75
7.1 Le type de publicité qui attire le plus l'attention	76
7.2 L'intérêt à l'égard des publicités présentées au cinéma avant les bandes-annonces	78
7.3 L'intérêt à l'égard de la publicité sur Internet	79
<b>8. Les habitudes médias</b>	80
8.1 Le nombre d'heures d'écoute de la télévision chaque semaine	81
8.2 Les stations de télévision regardées	82
8.3 La fréquence de visite au cinéma	84
8.4 L'utilisation d'un ordinateur à la maison	85
8.5 Les habitudes de navigation sur Internet	86
8.6 Les habitudes de navigation sur les médias sociaux	88
<b>Annexes</b>	89
Annexe 1 : Éléments de publicités retenus spontanément	89
Annexe 2 : Tableaux comparatifs des résultats (2001 à 2010)	91
Annexe 3 : Questionnaire	119

# Introduction

---

## Contexte et objectifs de l'étude

La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) a mandaté Léger Marketing afin de réaliser une étude auprès de la population québécoise, plus précisément auprès des titulaires d'un permis de conduire valide au Québec âgés de 16 ans ou plus, afin d'évaluer la problématique de la vitesse au volant, notamment suite à la diffusion de la campagne publicitaire 2010. L'étude visait d'abord à obtenir une série d'indicateurs concrets qui permettront d'assurer un suivi auprès des Québécois et Québécoises détenteurs d'un permis de conduire en regard de leurs comportements et de leurs attitudes concernant la vitesse au volant. De plus, l'étude cherchait à déterminer l'impact de la campagne publicitaire auprès de l'ensemble des titulaires de permis de conduire du Québec âgés de 16 ans ou plus.

De manière spécifique, les objectifs de l'étude sont :

- d'assurer un suivi sur un certain nombre d'indicateurs en matière de vitesse au volant et d'étudier l'évolution des résultats ;
- de mesurer les attitudes et perceptions en ce qui concerne la vitesse au volant ainsi que les moyens de la contrer ;
- de mesurer la notoriété générale et la compréhension de la campagne publicitaire ;
- de connaître les impacts de la campagne sur les comportements et les attitudes des conducteurs.

## Historique des campagnes publicitaires sur la vitesse au volant

La présente étude s'inscrit donc en continuité avec les campagnes publicitaires « Vitesse » diffusées depuis plusieurs années. En effet, des campagnes publicitaires sur la vitesse au volant s'adressant aux conducteurs âgés de 25 à 45 ans sont mises en onde depuis les années 1990.

En 2005, la SAAQ n'a pas diffusé de publicité destinée aux conducteurs de 25 à 45 ans, mais a rediffusé une publicité qui était destinée aux jeunes de 16 à 24 ans (la publicité « Chaise » qui a fait l'objet d'un rapport d'évaluation spécifique en 2004). Cette mise en garde est importante, car la mise en scène et le traitement cinématographique de cette publicité ne visaient pas à sensibiliser les conducteurs de 25 à 45 ans. Cependant, la SAAQ en a tout de même profité pour sonder l'opinion des Québécois et Québécoises sur leurs connaissances, leurs attitudes et leurs comportements déclarés à l'égard de la vitesse au volant. Cette particularité peut expliquer certains écarts relatifs à 2005.

En 2003, 2004 et 2006, la SAAQ a produit et diffusé simultanément deux messages télévisés s'adressant aux conducteurs de 25 à 45 ans. À noter qu'en 2007, un seul message télévisé s'adressant aux conducteurs de 25 à 45 ans en lien avec la vitesse au volant a été diffusé. Toutefois, deux autres messages ont été diffusés pratiquement simultanément, soit celui sur la sécurité routière et celui sur l'alcool au volant.

En 2009, la SAAQ a produit et diffusé un message publicitaire de 60 secondes en lien avec la vitesse dans les zones de 90 km/h. En 2010, ce message a été rediffusé simultanément à un nouveau message de 30 secondes en lien avec la vitesse en milieu urbain.

## Campagne publicitaire « Vitesse 2010 »

La campagne publicitaire « Vitesse 2010 » comprend trois messages publicitaires destinés aux conducteurs québécois. Plus précisément, deux messages télévisés francophones et un message radiophonique anglophone ont été diffusés au cours des mois de juin et juillet 2010.



### Publicité télévisée « Zone de 90 km/h » :

Publicité francophone de 60 secondes, diffusée du 21 juin au 18 juillet (poids média de 250 pebs). Cette publicité a été diffusée pour la première fois en 2009, et rediffusée en 2010.

*Publicité présentant un policier sur les lieux d'un accident qui explique que rouler plus vite pour gagner du temps augmente le risque d'avoir un accident. Il dit qu'il est ridicule de risquer sa vie pour gagner à peine deux minutes. Pendant cette publicité, on présente un graphique montrant que le risque d'accident augmente avec la vitesse. Le slogan de cette publicité est « On est tous responsables de notre conduite ».*

### Publicité télévisée « C'est ridicule! » :

Publicité francophone de 30 secondes, diffusée du 21 juin au 18 juillet (poids média de 900 pebs). Publicité diffusée pour la première fois en 2010.

*Publicité présentant un homme pressé au volant qui se fait rattraper à trois reprises aux feux rouges par deux autres automobilistes, un homme et une femme. Une voix hors champ mentionne qu'il est ridicule de penser que la route est un endroit pour gagner du temps et termine en posant la question « Ça vous arrive ? ». Le slogan de cette publicité est « On est tous responsables de notre conduite ».*

### Publicité radiophonique « Obstacles » :

Publicité anglophone de 30 secondes, diffusée du 21 juin au 18 juillet (poids média de 900 pebs). Publicité diffusée pour la première fois en 2010, sur le marché de Montréal RMR seulement.

*Publicité où le narrateur explique qu'il faut s'assurer de respecter les limites de vitesse lorsque nous conduisons dans une zone urbaine. Il indique aussi que nous devrons quand même nous arrêter au prochain feu rouge, au prochain arrêt ou aux passages pour piétons, et ce, même si nous conduisons rapidement. Finalement, il ajoute que, en ville, il y a toujours quelque chose pour nous ralentir, que c'est ainsi et que cela permet d'assurer la sécurité de chacun. Le slogan de cette publicité est « We are all responsible for our conduct on the road ».*

L'objectif principal de la campagne « Vitesse 2010 » était, bien entendu, de poursuivre la sensibilisation des conducteurs québécois relativement à la réduction de la vitesse sur les routes du Québec en vue de diminuer le nombre d'accidents. De manière plus spécifique, les objectifs de la campagne étaient :

- de responsabiliser les conducteurs quant à leurs comportements sur la route, particulièrement de les inciter à respecter le Code de la sécurité routière ;
- de faire prendre conscience aux conducteurs que de rouler plus rapidement que les limites permises augmente le risque d'accident, en plus d'être inutile, et que la route n'est pas un endroit pour gagner du temps ;
- de permettre aux conducteurs de prendre conscience que cela arrive à tout le monde de prendre des risques inutiles en étant pressé au volant.

## Approche méthodologique

Cette section présente l'approche méthodologique employée afin d'atteindre les objectifs spécifiques poursuivis par l'étude.

### Population à l'étude

L'étude a été réalisée auprès de 1150 répondants, âgés de 16 ans ou plus pouvant s'exprimer en français ou en anglais. Tous les répondants de l'étude devaient être détenteurs d'un permis de conduire valide au Québec. L'échantillon a été sélectionné de manière aléatoire à l'aide du logiciel Échantillonner Canada de la firme ASDE parmi toutes les régions administratives de la province de Québec. Les répondants ont été sélectionnés selon une grille de sélection aléatoire parmi les membres du ménage admissibles. Ainsi, l'intervieweur demandait à la personne rejoindre lors de l'appel téléphonique combien de personnes âgées de 16 ans ou plus habitant au sein du ménage étaient détentrices d'un permis de conduire valide pour la conduite automobile au Québec. Si aucun membre du foyer n'était détenteur d'un permis de conduire valide au Québec, la personne était remerciée pour sa collaboration et l'entrevue téléphonique prenait fin. Sinon, l'intervieweur demandait à parler à la personne détentrice d'un permis de conduire valide au Québec qui sera la prochaine à fêter son anniversaire. Lorsque rejoindre, cette personne était invitée à participer à l'étude. Si la personne ciblée était absente, les intervieweurs s'informaient alors du meilleur moment pour joindre cette personne afin de la contacter ultérieurement. Notons finalement que, lors des appels téléphoniques, les répondants ont été informés que l'étude était conduite pour la SAAQ et que l'objectif principal était de réaliser un sondage sur la sécurité routière.

### Instrument de mesure

Le questionnaire a été élaboré par les professionnels de la SAAQ, à partir des questionnaires des études antérieures. Il a, par la suite, été validé et traduit par les professionnels de Léger Marketing. Le questionnaire est composé de 68 variables, dont 11 semi-ouvertes, et sa durée moyenne est de 19 minutes.

### Formation des intervieweurs et prétest du questionnaire

Les entrevues ont été réalisées par des intervieweurs expérimentés en collecte des données d'études à nature comportementale. Tous les intervieweurs ayant travaillé sur ce projet de recherche ont reçu une formation approfondie de la part de la chargée de projet de Léger Marketing et du superviseur du centre d'appels dans le but de maîtriser parfaitement le questionnaire avant d'entreprendre la collecte des données. De manière plus précise, les sujets abordés lors de la formation des intervieweurs étaient la nature du sujet, les objectifs du sondage et l'explication de chacune des questions de manière détaillée.

Avant de commencer la collecte des données officielle, un prétest a été réalisé afin de valider le questionnaire et d'assurer son déroulement logique et la compréhension des questions par les répondants. À la suite du prétest, les ajustements nécessaires ont été apportés au questionnaire. Toutes les modifications ont été approuvées par le chargé de projet de la SAAQ avant d'entreprendre la collecte des données officielle.

### Collecte des données

La collecte de données a été réalisée du 20 au 29 juillet 2010 entre 18 h et 21 h, en semaine, et entre 10 h et 17 h, le samedi. Toutes les entrevues téléphoniques ont été réalisées et surveillées en continu au centre d'appels de Léger Marketing. Les superviseurs étaient présents en tout temps afin d'assurer le contrôle et la qualité des entrevues. L'écoute monitoring en cours de sondage a été effectuée de façon constante, avec surveillance simultanée des informations inscrites sur le fichier informatique. Les superviseurs contrôlaient ainsi non seulement la qualité de l'entrevue, mais aussi la bonne adéquation entre les réponses fournies et le code entré au fichier.

De manière à maximiser le taux de réponse, entre 5 et 10 rappels ont eu lieu à différents moments de la journée et de la semaine pour rejoindre une personne si la ligne était occupée, si on ne répondait pas ou si un répondeur était branché. Des rendez-vous ont été pris lorsque la personne préférait répondre à un autre moment. Ce nombre de rappels assure une meilleure représentativité de la population sondée.

## Taux de réponse et précision statistique

Le tableau ci-dessous présente les données utilisées pour calculer le taux de réponse. Le taux de réponse obtenu dans le cadre de cette étude est de 50%. Par ailleurs, la taille de l'échantillon (n=1150) permet d'extrapoler les résultats globaux à l'ensemble de la population québécoise avec une marge d'erreur de  $\pm 2,9\%$  dans un intervalle de confiance de 95% (19 fois sur 20), ce qui est très fiable.

<b>EB. Échantillon de base</b>	<b>4160</b>
<b>NV. Numéros non valides</b>	<b>907</b>
P3. Pas de service	660
NR. Non résidentiel	99
FM. Fax / modem / cellulaire / téléavertisseur	148
<b>HE. Numéros hors échantillon</b>	<b>487</b>
LB. Langue étrangère	67
NQ. Non qualifié	71
NA. Non admissible	13
MC. Pas de permis de conduire	336
<b>EF. Échantillon effectif</b>	<b>2766</b>
<b>Entrevues non complétées</b>	<b>1616</b>
RE. Refus	652
NA. Pas de réponse	397
P5. Répondeur	448
P2. Occupé	44
IC. Incomplet	29
FX. Rendez-vous fixé <sup>1</sup>	46
<b>CO. Entrevues complétées</b>	<b>1150</b>
<b>Taux de réponse estimé : (CO + HE) / (EB – NV)</b>	<b>50,3%</b>

## Pondération des données

Les données ont été pondérées pour corriger l'impact de la sous ou surreprésentation de certaines strates des populations ciblées par l'étude. Afin de redresser les déséquilibres et garantir la représentativité des données avec celles de la population québécoise titulaire d'un permis de conduire valide au Québec, la statisticienne de Léger Marketing a pondéré les données en fonction de la distribution réelle de la population titulaire d'un permis de conduire selon le sexe, l'âge et la région (source : SAAQ, Bilan 2008, Accident, parc automobile, permis de conduire).

## Analyse des résultats

Pour chacune des variables à l'étude, les résultats globaux obtenus en 2010 et de 2006 à 2009, sont présentés dans un tableau ou un graphique. Des tests de proportion ont été effectués pour identifier les différences statistiquement significatives; ces différences sont d'ailleurs relevées dans l'analyse des résultats.

Dans le but d'alléger la présentation visuelle des résultats, nous avons conservé les résultats comparatifs de 2006 à 2009 dans le corps du rapport. Tous les tableaux comportant les résultats des 10 dernières années (2001 à 2010) sont présentés à l'Annexe 2 pour plus de détails.

<sup>1</sup> Dans l'impossibilité de réaliser l'entrevue au moment de l'appel téléphonique, un rendez-vous a été fixé avec la personne du ménage jointe aléatoirement. Toutefois, l'étude a été complétée avant de contacter de nouveau ces personnes.

## Normes publicitaires

La performance publicitaire de la campagne « Vitesse 2010 » est comparée aux normes publicitaires de Léger Marketing et à celles de la SAAQ.

Les normes publicitaires de Léger Marketing sont construites à partir des sondages postcampagnes publicitaires réalisés au cours des cinq dernières années, et ce, tant auprès d'entreprises privées qu'auprès de ministères et d'organismes gouvernementaux ayant investi, pour leur campagne publicitaire, entre 200-300 pebs/semaine. Pour établir la norme, nous avons calculé une moyenne de moyennes des résultats. Les normes sont actualisées une fois par année.

Les normes de la SAAQ sont divisées en trois :

- Normes de la campagne Alcool : Le calcul de la moyenne des moyennes des résultats des dix dernières publicités (les publicités de 2000 à 2009);
- Normes de la campagne Vitesse : Le calcul de la moyenne des moyennes des résultats des huit dernières publicités (les publicités de 2001 à 2004 et de 2006 à 2009);
- Normes de la campagne Piétons : Le calcul de la moyenne des moyennes des résultats des deux dernières publicités (les publicités de 2007 et 2009).

## Lecture du rapport

- Dans les tableaux, le « n » représente le nombre réel de personnes interrogées.
- Le cas échéant, les totaux différents de 100% sont dus à la non-réponse ou à l'arrondissement à l'entier.
- Aussi, dans certains cas, les répondants pouvaient fournir plus d'une réponse. Les totaux à ces questions excèdent 100%.
- Afin de faire ressortir les écarts entre les sous-groupes à l'étude, les proportions significatives supérieures sont présentées en **bleu** dans les tableaux et graphiques, alors que les proportions significativement inférieures sont présentées en **rouge**.
- Les résultats des sous-groupes composés de moins de 30 répondants sont présentés à titre informatif seulement, étant donné le faible nombre d'individus que cela représente.
- La forme masculine utilisée dans le texte désigne aussi bien les femmes que les hommes. Elle n'est utilisée qu'à la seule fin d'alléger le texte et d'en faciliter la compréhension.

## Faits saillants et conclusions

### Attitudes et perceptions à l'égard de la vitesse

- **Tendance à la baisse de la vitesse moyenne en zones urbaines.**

En 2010, on observe une baisse de la vitesse moyenne déclarée en zones urbaines, celle-ci passant de 53,3 km/h en 2009 à **52,9 km/h** en 2010. Il s'agit du plus bas niveau observé ces dix dernières années.

- **Maintien de la tendance à la baisse de la vitesse moyenne sur les routes secondaires.**

On observe une tendance à la baisse de la vitesse moyenne déclarée sur les routes secondaires depuis 2005, celle-ci étant passée de 96,2 km/h en 2005 à **94,8 km/h** en 2010. La vitesse moyenne sur les routes secondaires se maintient sous la barre des 95 km/h depuis 2008, ce qui représente les plus bas niveaux depuis 2004.

- **Principaux contrevenants en matière de vitesse au volant.**

Un constat se répète d'année en année : basé sur la réponse des répondants, les contrevenants sont toujours plus nombreux dans les zones de 90 km/h, sur les routes secondaires, que dans celles de 50 km/h, dans les zones urbaines. Ce sont principalement les hommes, les gens âgés entre 25 à 44 ans, les personnes qui détiennent un revenu familial supérieur à 100 000 \$ et les conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km annuellement qui déclarent rouler à une vitesse excessive. À l'instar des années précédentes, les travailleurs demeurent un groupe à risque en matière de vitesse au volant. En ce qui a trait à l'âge, on remarque pour une quatrième année consécutive que les excès de vitesse ne sont plus réservés aux plus jeunes conducteurs.

De plus, on constate, encore cette année, que les contrevenants excèdent les limites de vitesse dans toutes les zones, urbaines ou secondaires, et qu'ils trouvent généralement trop basses les limites permises sur les routes du Québec.

#### **PROFIL DES CONDUCTEURS À RISQUE EN MATIÈRE DE VITESSE AU VOLANT**

Les conducteurs qui roulent à **plus de 60 km/h** dans les zones urbaines sont surtout :

- des hommes ;
- ceux âgés de 25 à 44 ans ;
- des travailleurs ;
- ceux qui détiennent une scolarité de niveau collégial ;
- ceux qui disposent d'un revenu familial supérieur à 100 000 \$ ;
- des conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km par année ;
- ceux qui excèdent aussi de plus de 10 km/h la vitesse autorisée sur les routes secondaires ;
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse en ville, sur les routes secondaires et sur les autoroutes.

Les conducteurs qui roulent à **plus de 100 km/h** sur les routes secondaires sont surtout :

- des hommes ;
- ceux âgés de 25 à 34 ans ;
- des travailleurs ;
- des résidents de la grande région de Québec RMR ;
- des gens dont le revenu familial annuel est de 100 000 \$ ou plus ;
- des conducteurs qui parcourent annuellement plus de 25 000 km ;
- ceux qui dépassent aussi la limite de vitesse dans les zones urbaines, soit ceux qui excèdent la limite permise d'au plus 10 km/h ou de plus de 10 km/h ;
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse sur les routes secondaires et sur les autoroutes.

- **Une minorité de conducteurs perçoivent un risque élevé d'être arrêté pour excès de vitesse.**

Encore cette année, c'est environ un conducteur sur cinq qui perçoit que le risque d'être arrêté par la police pour un excès de vitesse est élevé, que ce soit dans les zones de 50 km/h (23%) ou dans les zones de 90 km/h (18%). Il est important de noter que le risque perçu est plus élevé chez certains groupes à risque en matière de vitesse au volant : les hommes, les personnes disposant d'un revenu familial élevé et les conducteurs qui circulent à plus 10 km/h au-dessus de la limite permise dans les zones urbaines et sur les routes secondaires. Par ailleurs, le risque perçu est plus faible chez les groupes les moins sujets à être arrêtés pour excès de vitesse : les femmes, les 55 ans ou plus et les conducteurs qui respectent les limites maximales en ville et sur les routes secondaires. Il est toutefois à noter que le sexe ne ressort que pour le risque perçu d'être arrêté pour excès de vitesse dans les zones de 50 km/h, alors que le revenu familial brut n'apparaît que pour la perception de ce risque dans les zones de 90 km/h.

- **Maintien du taux de contraventions déclarées pour excès de vitesse.**

En 2010, 18% des conducteurs interrogés signalent avoir reçu au moins une contravention pour excès de vitesse au cours des deux dernières années. Ce résultat est comparable à celui de 2009 (20%).

En comparaison avec l'année 2009, les résultats indiquent que le taux de contraventions déclarées est relativement moins élevé chez les 20 à 24 ans (23% en 2010 contre 29% en 2009). De plus, on remarque aussi une diminution de ce taux chez les 25 à 34 ans (18% en 2010 contre 28% en 2009) et les 35 à 44 ans (25% en 2010 et 23% en 2009). Il faut toutefois préciser que ces baisses ne sont pas significatives d'un point de vue statistique. De plus, il s'agit de données qui font appel à la mémoire et à la liberté de déclaration des individus.

- **La perception des risques d'accident en roulant à une vitesse excessive atteint un sommet en 2010.**

Cette année, 84% des conducteurs jugent élevé le risque d'avoir un accident en roulant à une vitesse excédant de 20 km/h la limite permise en ville, soit de rouler à 70 km/h dans une zone de 50 km/h. Il s'agit du plus haut niveau atteint depuis 2004.

De plus, en 2010, 89% des conducteurs jugent élevé le risque d'avoir un accident en roulant à une vitesse de 120 km/h dans les zones de 90 km/h. Cette proportion est comparable à celle obtenue en 2009 (87%).

À l'instar des années précédentes, ce sont principalement les conducteurs qui excèdent de plus de 10 km/h les limites permises en ville et sur les routes secondaires qui sont les moins conscients du danger que représente une vitesse excessive dans les zones urbaines ou sur les routes secondaires.

- **La perception du danger de la vitesse au volant sur les routes secondaires est en baisse en 2010, mais celle dans les zones urbaines augmente de façon importante.**

Encore cette année, une proportion plus importante de titulaires de permis (57%) croit que c'est en ville que les excès de vitesse sont les plus dangereux. On enregistre une hausse significative du danger perçu dans les zones urbaines (passant de 51% en 2009 à 57% en 2010). Par ailleurs, les titulaires de permis sont significativement moins nombreux cette année à percevoir le risque sur les routes secondaires (16% en 2010 contre 23% en 2009).

- **C'est encore une majorité qui soutient rouler à la même vitesse que les autres conducteurs présents sur la route.**

À l'instar des vagues précédentes, la majorité des conducteurs indiquent circuler à la même vitesse que les autres conducteurs, autant en ville (58%) que sur les routes secondaires (58%). Depuis 2007, ceux qui ont déclaré conduire à une vitesse n'excédant pas 10 km/h la vitesse permise (en ville ou sur les routes secondaires) sont significativement plus nombreux à estimer conduire à la même vitesse que les autres. Une proportion marginale de conducteurs avoue conduire plus vite que les autres (5% en ville et 9% sur les routes secondaires).

Les conducteurs qui dépassent de plus de 10 km/h la vitesse permise justifient toujours leur comportement principalement par le fait de suivre la circulation (26%), par habitude et par inattention (19%) ainsi que pour gagner du temps (11%). Notons aussi qu'une proportion de 11% se justifie en mentionnant que la route est dégagée et qu'il y a peu de trafic et que les limites de vitesse ne sont pas assez élevées.

- **La maîtrise de son véhicule : une habileté qui se perd à grande vitesse.**

De même que par les années précédentes, c'est toujours une majorité de conducteurs (68%) qui sont en désaccord avec le fait qu'un conducteur qui roule vite garde tout de même la maîtrise de son véhicule. On observe de plus une tendance à la hausse dans cette perception depuis 2007.

- **Rouler plus vite que la limite permise ne permet pas de gagner du temps.**

Les trois quarts des conducteurs (75%) sont d'avis que le fait de rouler plus vite que la limite permise ne fait pas gagner du temps, une proportion identique à celle de 2009.

- **La sécurité des autres : une raison de ralentir sur la route**

Invitée à se prononcer sur la principale raison qui les ferait ralentir sur la route, une majorité de conducteurs (50%) affirme que le risque pour la vie des autres (passagers ou autres personnes sur la route) est la raison la plus susceptible de les faire réduire leur vitesse personnelle. Loin derrière, on retrouve le risque pour sa propre vie (22%), ainsi que le risque d'être arrêté et de recevoir une contravention pour excès de vitesse (16%).

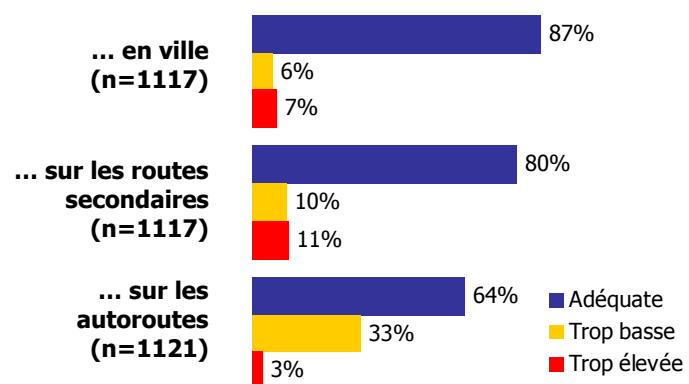
## Perception de la législation sur la vitesse

- **Aux yeux des conducteurs, les limites de vitesse sont adéquates, bien que certains les trouvent toujours trop basses sur l'autoroute.**

Cette année encore, les zones urbaines sont les endroits où la limite de vitesse est perçue comme la plus adéquate par les conducteurs (87%). La limite de vitesse sur les routes secondaires est également jugée adéquate par 80% d'entre eux. En revanche, les avis demeurent assez partagés quant à la limite de vitesse autorisée sur les autoroutes. De fait, 64% la trouvent adéquate alors que 33% la trouvent trop basse.

Les résultats obtenus cette année confirment toutefois une tendance à la baisse depuis 2005 dans la proportion de conducteurs qui considèrent trop basse la limite de vitesse permise sur les autoroutes (33% en 2010 contre 46% en 2005).

Considérez-vous que la limite de vitesse est présentement trop élevée, adéquate ou trop basse ... ?



- **Selon les conducteurs québécois, l'excès de vitesse est toujours considéré comme une faute grave en cas de très haute vitesse.**

La perception de la gravité d'un excès de vitesse est en continuité avec les résultats des années passées. Dans une zone de 50 km/h, 29% des conducteurs considèrent qu'un excès de 10 km/h est une faute grave ou très grave. Ce taux grimpe à 69% lorsqu'il s'agit d'un excès de 20 km/h. Dans le cas d'une zone de 90 km/h, la faute est qualifiée de grave ou très grave par 38% des conducteurs si c'est un excès de 15 km/h. Lorsqu'on parle d'un excès de 30 km/h, ils sont 75% à considérer que la faute est grave ou très grave.

- **Les sanctions pour grands excès de vitesse sont beaucoup plus connues des conducteurs cette année qu'en 2009.**

De fait, huit conducteurs interrogés sur 10 (80%) savent qu'un conducteur intercepté pour un grand excès de vitesse doit payer une amende. Une proportion de 66% mentionne que des points d'inaptitude sont prévus pour ce type d'infraction, 21% savent que la sanction peut aller jusqu'à la suspension du permis de conduire et 3% pensent que le véhicule peut être saisi. Notons que ces proportions sont significativement et nettement supérieures à celles obtenues auprès des conducteurs interrogés en 2009.

## Mesure pour réduire la vitesse au volant

- **L'augmentation de la surveillance policière demeure la mesure à privilégiée pour réduire la vitesse au volant.**

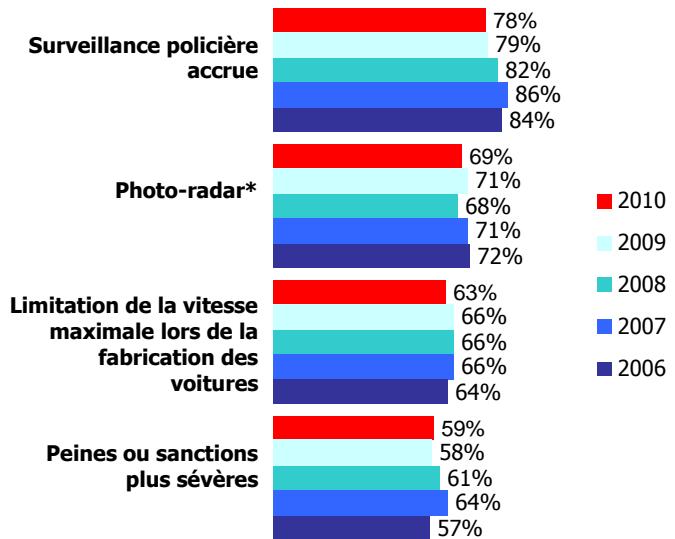
La majorité des conducteurs sont d'avis qu'il est important d'amener les gens à réduire leur vitesse dans les zones de 90 km/h (69% d'accord), et surtout dans les zones de 50 km/h (81% d'accord).

Les conducteurs ont la même opinion que par le passé en ce qui concerne les divers moyens visant à réduire la vitesse au volant. Ils privilégièrent principalement l'intensification de la surveillance policière sur les routes afin de faire respecter les limites de vitesse (78%).

Vient ensuite l'utilisation de photo-radar qui est jugée efficace par 69% des titulaires de permis interrogés. Il est à noter que la même proportion des répondants (69%) est favorable à l'installation de photo-radar sur les routes du Québec.

La limitation de la vitesse maximale des voitures lors de leur fabrication est une mesure approuvée par 63% des répondants.

Finalement, 59% des répondants se disent en accord avec l'application de sanctions plus sévères pour les excès de vitesse.



\* Taux tenant compte des NSP et des refus.

## Pénétration et appréciation de la campagne « Vitesse 2010 »

- **Augmentation du taux de pénétration totale en 2010.**

Au total, 77% des titulaires de permis interrogés ont été rejoints par l'une ou l'autre des publicités télévisées ou radiophonique de la campagne 2010 sur la vitesse au volant. Comparativement à l'an passé, il s'agit d'une augmentation non significative de trois points de pourcentage (74% en 2009). Concernant les campagnes publicitaires précédentes, le taux de pénétration était de 68% en 2008, 79% en 2007 et de 73% en 2006.

Le taux de pénétration des publicités télévisées de la campagne 2010 se chiffre respectivement à 63% pour la publicité « Zone de 90 km/h » et à 56% pour la publicité « C'est ridicule! », ce qui représente une diminution significative par rapport à la publicité télévisée de 2009 (73%). Soulignons toutefois que, lorsque l'on considère le nombre total de titulaires de permis ayant été exposés à l'une ou l'autre des publicités télévisées, l'atteinte générale de la campagne télévisée est de 75%.

Pour ce qui est de la publicité radio diffusée en anglais, elle obtient un taux de pénétration de 16% parmi les résidents de la région montréalaise. Auprès des non francophones, ce taux atteint 28%. Ces résultats sont semblables, sur le plan statistique, à ceux de 2009.

De façon spontanée, 58% des titulaires de permis sondés se souviennent d'avoir vu, lu ou entendu de la publicité sur la vitesse au volant au cours des dernières semaines précédant le sondage. Après avoir connu un gain important en 2007 (79%), la notoriété spontanée de la campagne contre la vitesse a diminué en 2008 (71%), en 2009 (67%) et en 2010 (58%). Parmi les répondants qui se souviennent avoir vu une publicité sur la vitesse au volant, 20% ont spontanément identifié la publicité télévisée « Zone de 90 km/h » de la campagne actuelle, 9% la publicité « C'est ridicule! » et 1% ont mentionné la publicité radiophonique de cette campagne. À noter que la publicité télévisée « Zone de 90 km/h » de la campagne 2010 obtient un taux de notoriété spontanée moins élevé que la publicité télévisée de l'an dernier (43% en 2009), mais comparable à ceux des années antérieures (19% en 2008, 37% en 2007 et 22% en 2006).

- **Une publicité juste et bien comprise.**

La quasi-totalité des répondants (97%) qui se souviennent avoir vu la ou les publicités télévisées juge que ces dernières sont faciles à comprendre. En outre, 96% sont d'avis que ces publicités sont réalistes.

Notons qu'il n'existe pas de différence significative entre les résultats concernant la facilité de compréhension et le réalisme des publicités télévisées selon que les répondants aient été exposés à l'une ou l'autre des publicités télévisées de la campagne « Vitesse 2010 ». Les deux publicités présentées sont, par conséquent, aussi faciles à comprendre et réalistes l'une que l'autre.

Les principales idées retenues par les répondants qui ont vu la ou les publicités télévisées concernent la réduction de la vitesse au volant, la responsabilité du conducteur, les limites à respecter et les risques inutiles engendrés par les excès de vitesse. Le message de la campagne « Vitesse 2010 » a donc bien été compris chez les titulaires de permis rejoints.

- **Le taux de pénétration du slogan « On est tous responsables de notre conduite » est en baisse par rapport à 2008.**

À l'instar de 2009, le slogan « On est tous responsables de notre conduite » n'a pas été cité spontanément par les répondants qui ont vu la ou les publicités télévisées. Par contre, quelques autres phrases ou idées spécifiques à cette publicité ont bien été retenues. Ainsi, 4% des mentions font référence au fait que le gain de temps ne vaut pas le risque encouru par un excès de vitesse. De façon assistée, le taux de pénétration du slogan « On est tous responsables de notre conduite » atteint 74% auprès des répondants ayant été exposés à la campagne télévisée, contre 70% en 2009, ce qui est représenté une hausse non significative.

**Sur l'ensemble des titulaires de permis interrogés**, la notoriété totale du slogan « On est tous responsables de notre conduite » est de 69%. Il s'agit d'un résultat statistiquement supérieur à celui de 2009 (65%).

On peut penser que le nombre important de slogans relatifs à la sécurité routière dilue la portée des derniers slogans lancés dans le cadre des campagnes contre la vitesse au volant.

## Impact des publicités télévisées

- **Des publicités qui portent à réflexion.**

Parmi ceux qui se souviennent d'une ou des publicités télévisées « Vitesse 2010 » ...

- 88% soutiennent que ces publicités leur ont fait prendre conscience que rouler plus vite que la limite permise augmente le risque d'accident pour gagner à peine deux minutes, une proportion similaire à celle de 2009 (89%).
- 82% disent qu'elles les ont fait réfléchir sur la vitesse au volant. Ce résultat est similaire, sur le plan statistique, à celui enregistré en 2009 (83%).
- 80% affirment qu'elles les ont fait réfléchir sur le risque de tuer ou de blesser quelqu'un. Il s'agit d'un résultat comparable à celui de 2009 (83%).
- 73% considèrent qu'elles sont efficaces pour sensibiliser aux dangers et aux conséquences de la vitesse au volant. En 2009, une proportion semblable de répondants (75%) était de cet avis.
- 65% ont affirmé qu'ils respecteraient davantage les limites de vitesse suite à ces publicités, ce qui représente un résultat stable par rapport à 2009 (64%).
- 48% ont déclaré avoir personnellement réduit leur vitesse au volant après les avoir vues. Il s'agit d'une hausse significative par rapport à 2009 (41%).

L'impact de la campagne télévisée de 2010 semble être comparable à celle de 2009. On peut penser que la reprise de la publicité « Zone de 90 km/h » diffusée l'an dernier contribue à ce maintien.

Par ailleurs, lorsque l'on segmente les résultats selon l'exposition à l'une ou l'autre des publicités ou les deux, on constate que la publicité télévisée « Zone de 90 km/h » performe mieux que la publicité « C'est ridicule! » sur presque tous les aspects, à l'exception de la réflexion suscitée par la publicité. En effet, sur cet aspect, il n'existe pas de différence significative entre les publicités.

Malheureusement, comme par le passé, les répondants qui présentent un profil plus à risque en matière de vitesse au volant, notamment ceux qui dépassent les limites permises et qui trouvent que les limites de vitesse permises sont trop basses, sont les moins réceptifs aux publicités télévisées. À l'inverse, les plus réceptifs aux publicités télévisées sont les moins à risque sur le plan de la vitesse au volant.

## En conclusion

- Depuis 2006, on constate que les contrevenants qui excèdent de plus de 10 km/h la limite permise, tant dans les zones urbaines que sur les routes secondaires, ne sont plus seulement des jeunes, mais également des personnes âgées entre 25 à 44 ans.
- Ce sont 43% des conducteurs qui admettent outrepasser la limite de vitesse autorisée en ville et 56% qui avouent le faire sur les routes secondaires. Une proportion de 4% des conducteurs affirme circuler à plus de 60 km/h dans les zones de 50 km/h et 10% à plus de 100 km/h dans les zones de 90 km/h.
- Une proportion de 23% des titulaires de permis perçoit un risque élevé d'être arrêté pour excès de vitesse dans les zones urbaines. Sur les routes secondaires, ce sont 18% d'entre eux qui perçoivent ce risque. Il est encourageant de voir que le risque perçu d'être arrêté par la police pour un excès de vitesse est plus élevé chez certains groupes à risque en matière de vitesse au volant, notamment les hommes, les personnes disposant d'un revenu familial élevé et les conducteurs qui circulent à plus de 10 km/h au-dessus des limites autorisées dans les zones urbaines et sur les routes secondaires.
- La campagne publicitaire « Vitesse 2010 » pourrait avoir contribué à certains impacts positifs sur l'attitude des détenteurs de permis de conduire en matière de vitesse au volant :
  - 88% des personnes rejoindes par la ou les publicités télévisées soutiennent que cette publicité leur a fait prendre conscience que rouler plus vite que la limite permise augmente le risque d'accident pour gagner à peine deux minutes.
  - La perception des risques d'accident en roulant à une vitesse excessive a atteint un sommet en 2010, tant sur les routes secondaires (89%) qu'en ville (84%). Même que 51% des conducteurs jugent élevé le risque d'avoir un accident en roulant à 15 km/h de plus que la vitesse permise dans les zones limites de 90 km/h, une proportion stable depuis l'an dernier.
  - Encore cette année, une proportion plus importante de titulaires de permis (57%) croit que c'est en ville que les excès de vitesse sont les plus dangereux. On enregistre une hausse significative du danger perçu dans les zones urbaines (passant de 51% en 2009 à 57% en 2010). Par ailleurs, les titulaires de permis sont significativement moins nombreux cette année à percevoir le risque sur les routes secondaires (16% en 2010 contre 23% en 2009).
  - La vitesse moyenne déclarée dans les zones urbaines a atteint son plus bas niveau depuis 2001 (52,9 km/h) et que celle déclarée sur les routes secondaires s'est maintenue à un niveau relativement bas en 2010 (94,8 km/h).
- De façon plus directe, les publicités télévisées de la campagne « Vitesse 2010 » auraient contribué à modifier certains comportements des conducteurs :
  - 65% ont indiqué respecter davantage les limites de vitesse suite au visionnement des publicités.
  - 48% des personnes rejoindes par les publicités ont indiqué avoir personnellement réduit leur vitesse au volant, soit une hausse significative de sept points de pourcentage par rapport à 2009.
- Il semble donc que la mise en scène des publicités sur la vitesse au volant soit en partie responsable du changement d'attitude et de comportement chez les répondants. Le message véhiculé dans les publicités aurait été particulièrement bien compris cette année. De fait, la notoriété totale de la campagne publicitaire indique une tendance à la hausse depuis 2008. De plus, les éléments retenus de la ou des publicités télévisées et du slogan réfèrent généralement à la réduction de la vitesse, à la responsabilité du conducteur, aux limites à respecter et aux risques inutiles dus aux excès de vitesse. Enfin, la quasi-totalité (97%) des répondants qui ont vu les publicités télévisées les trouve faciles à comprendre et 96% les jugent réalistes.

- Les répondants se montrent toujours favorables aux diverses mesures ayant pour but de réduire la vitesse : surveillance policière (78%), photo-radar (69%), limitation de la vitesse lors de la fabrication des voitures (63%) et augmentation de la sévérité des peines pour les excès de vitesse (59%). Comme par le passé, la surveillance policière est perçue comme le moyen le plus efficace pour y arriver.
- En conclusion, la campagne « Vitesse 2010 » a eu un impact positif sur la réduction de la vitesse déclarée au volant. Toutefois, il faut garder à l'esprit que la réduction de la vitesse sur les routes est en lien avec une multitude d'éléments qui influencent le comportement des conducteurs.

## 1. Le profil des répondants

---

Cette section aborde le profil des répondants de l'étude et fait ressortir les différences sociodémographiques des détenteurs de permis interrogés au fil des années. La distance parcourue annuellement par les conducteurs est aussi détaillée.

### Plan de la section :

---

De manière plus spécifique, les thèmes abordés dans cette section sont :

- 1.1 Le profil sociodémographique
- 1.2 La distance parcourue annuellement

## 1.1 Le profil sociodémographique

Le tableau suivant présente le profil des répondants de l'étude (après pondération), de 2006 à 2010 :

Profil sociodémographique	2010 n=1150	2009 n=1153	2008 n=1152	2007 n=1149	2006 n=1150
<b>Sexe</b>					
Homme	53%	53%	53%	53%	53%
Femme	47%	47%	47%	47%	47%
<b>Âge</b>					
16 à 19 ans	3%	3%	3%	3%	3%
20 à 24 ans	7%	7%	8%	8%	8%
25 à 34 ans	17%	17%	17%	17%	17%
35 à 44 ans	19%	21%	23%	23%	23%
45 à 54 ans	23%	23%	22%	22%	22%
55 à 64 ans	17%	17%	15%	15%	15%
65 ans ou plus	13%	13%	12%	12%	12%
<b>Scolarité</b>					
Secondaire ou moins (12 années ou moins)	33%	34%	35%	35%	37%
Collégial (13 à 15 années)	31%	33%	33%	33%	31%
Universitaire (16 années ou plus)	35%	32%	32%	32%	32%
<b>Occupation</b>					
Travail à temps plein	51%	53%	58%	57%	57%
Travail à temps partiel	9%	9%	10%	9%	8%
Chômage / À la maison	10%	9%	8%	8%	8%
Retraité	21%	21%	19%	20%	20%
Étudiant	7%	8%	4%	6%	6%
<b>Langue parlée à la maison</b>					
Français	<b>85%</b>	89%	89%	93%	91%
Anglais	9%	7%	8%	5%	6%
Autre	<b>6%</b>	4%	3%	2%	3%
<b>Lieu de résidence</b>					
Montréal RMR	42%	40%	44%	44%	44%
Québec RMR	10%	10%	10%	10%	10%
Ailleurs au Québec	48%	50%	46%	46%	46%
<b>Revenu familial annuel</b>					
Moins de 20 000 \$	9%	7%	6%	8%	8%
Entre 20 000 \$ et 39 999 \$	17%	19%	22%	21%	28%
Entre 40 000 \$ et 59 999 \$	21%	18%	21%	21%	21%
Entre 60 000 \$ et 79 999 \$	13%	11%	11%	16%	12%
80 000 \$ et plus	23%	26%	19%	21%	20%
Préfère ne pas répondre (refus)	17%	19%	21%	13%	11%

Note : Le complément à 100% représente les répondants qui ne sont pas en mesure de se prononcer ou qui ont refusé de répondre à la question.

Le profil sociodémographique des détenteurs de permis interrogés est similaire à celui de l'an dernier, à l'exception de la langue la plus souvent parlée à la maison. En effet, on compte moins de francophones cette année par rapport à l'an dernier, quoique ceux-ci demeurent fortement majoritaires (85% contre 89% en 2009).

Les proportions d'hommes (53%) et de femmes (47%) demeurent les mêmes depuis 2004. Du côté de l'occupation principale, l'échantillon comporte majoritairement des travailleurs à temps plein (51%), bien que cette proportion ait quelque peu diminué depuis l'an dernier (53%).

En ce qui concerne l'âge des répondants, 66% sont âgés entre 20 et 54 ans. Une minorité est âgée de 16 à 19 ans (3%) ou de 65 ans et plus (13%). Notons que les proportions des différents groupes d'âge ne varient pas significativement d'une année à l'autre.

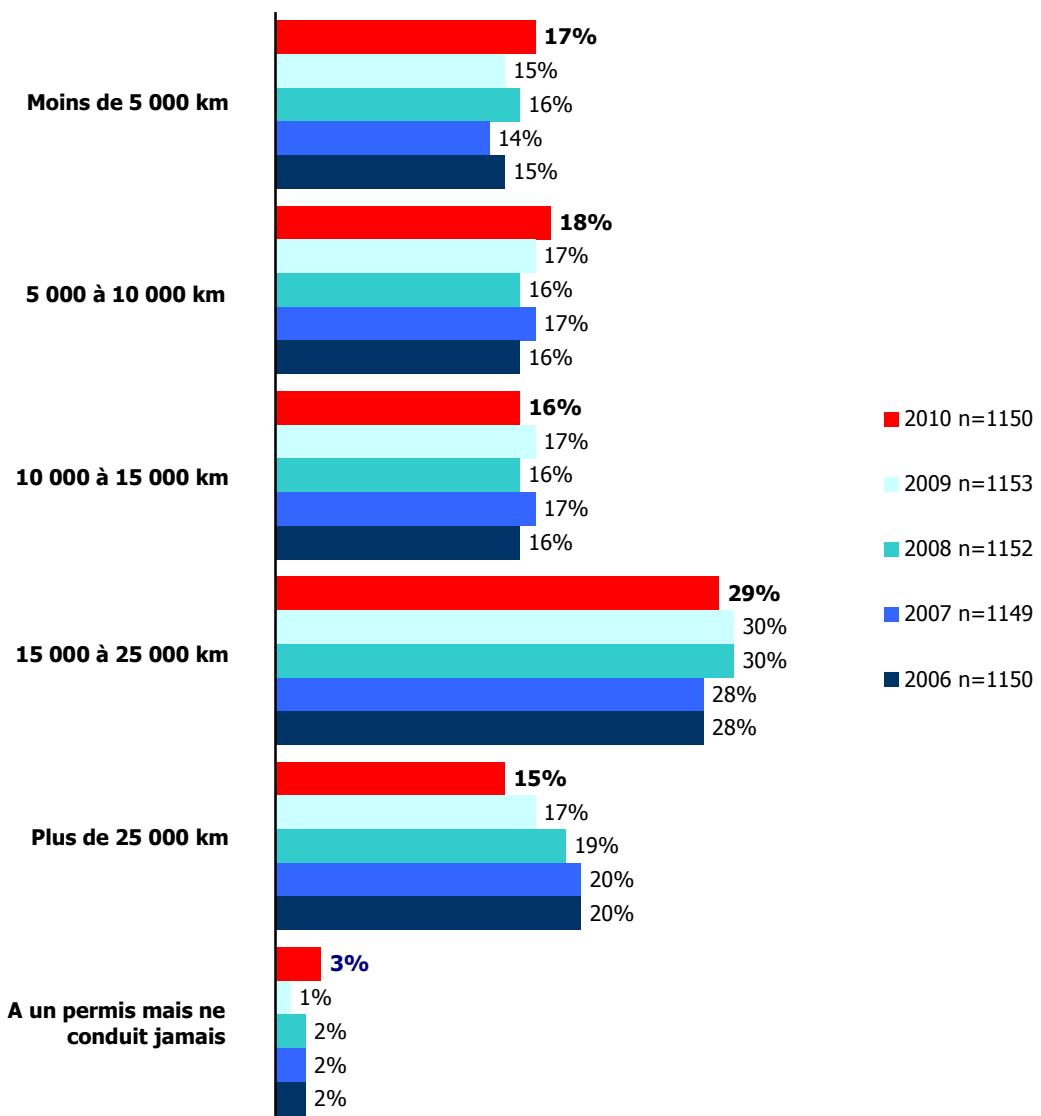
Par ailleurs, l'échantillon de répondants se répartit uniformément en fonction du niveau de scolarité. En effet, 33% des répondants détiennent une scolarité de niveau primaire ou secondaire, 31% de niveau collégial et 35% de niveau universitaire. Ces proportions sont sensiblement les mêmes que l'an dernier.

Enfin, pour ce qui est du revenu familial annuel, la distribution des répondants est relativement uniforme selon les différentes catégories, les proportions étant relativement semblables à celles de 2009.

## 1.2 La distance parcourue annuellement

En ce qui concerne la distance parcourue annuellement sur les routes du Québec, les résultats de 2010 sont fortement similaires à ceux des dernières années. Parmi les individus titulaires d'un permis de conduire valide au Québec, près de la moitié (44%) parcourt 15 000 km ou plus annuellement. Notons toutefois qu'un peu plus d'individus affirment avoir un permis de conduire valide, mais de ne jamais conduire (3%) par rapport à l'an dernier (1%).

### A1. En tant que conducteur, environ quelle distance parcourez-vous annuellement sur les routes au Québec ? Base : Ensemble des répondants



Les titulaires de permis suivants sont plus nombreux à parcourir annuellement **plus de 25 000 km** (15% de l'ensemble) :

- les hommes (21%) ;
- les 35 à 44 ans (22%) ;
- les travailleurs (21%) ;
- les personnes qui ont un revenu familial supérieur à 80 000 \$ (24%) ;
- les conducteurs qui excèdent la vitesse autorisée en ville d'au plus 10 km/h (19%) ou de plus de 10 km/h (30%) ;
- ceux qui excèdent la vitesse autorisée de plus de 10 km/h sur les routes secondaires (27%) ;
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse permises sur les autoroutes (25%).

À l'inverse, les conducteurs suivants sont plus nombreux à parcourir peu de kilomètres annuellement, soit entre **5 000 et 10 000 km** (18% de l'ensemble) :

- les femmes (21%) ;
- les 55 ans et plus (24%) ;
- les retraités (26%) ;
- ceux qui roulent à 50 km/h en ville (21%) et à 90 km/h sur les routes secondaires (21%) ;
- ceux qui trouvent trop élevée la limite autorisée en ville (33%) ;
- ceux qui trouvent adéquate la limite autorisée sur l'autoroute (20%).

## 2. Les attitudes et perceptions à l'égard de la vitesse

---

Cette section aborde les attitudes et les perceptions des conducteurs à l'égard de la vitesse. Plus précisément, la vitesse moyenne déclarée dans les zones urbaines et sur les routes secondaires est d'abord détaillée.

Par la suite, le risque perçu d'être arrêté pour excès de vitesse ainsi que les contraventions reçues par les conducteurs au cours des deux dernières années pour excès de vitesse sont abordés. Le risque perçu d'avoir un accident, selon différents niveaux d'excès de vitesse, est ensuite examiné.

Nous nous intéressons également aux endroits perçus comme étant les plus dangereux pour conduire à une vitesse excédant la limite permise et à la perception qu'ont les répondants de leur vitesse de conduite lorsqu'ils se comparent aux autres conducteurs. Une autre perception sera évaluée, soit celle de garder le contrôle de son véhicule, et ce, même à haute vitesse.

En conclusion de cette section, nous tentons de mieux comprendre les conducteurs sur différentes motivations en regard de la vitesse sur la route. Il s'agit des raisons invoquées pour expliquer les excès de vitesse, en particulier celles reliées au fait de vouloir gagner du temps ainsi que celles qui pourraient inciter les conducteurs à ralentir sur la route.

### Plan de la section :

---

De manière plus spécifique, les thèmes abordés dans cette section sont :

- 2.1 La vitesse moyenne déclarée dans les zones de 50km/h
- 2.2 La vitesse moyenne déclarée dans les zones de 90 km/h
- 2.3 Le risque perçu d'être arrêté pour excès de vitesse
  - Risque perçu d'être arrêté pour excès de vitesse en ville dans les zones de 50 km/h
  - Risque perçu d'être arrêté pour excès de vitesse en ville dans les zones de 90 km/h
- 2.4 Les contraventions pour excès de vitesse
- 2.5 Le risque d'avoir un accident
  - Risque perçu d'avoir un accident à 60 km/h dans une zone urbaine de 50 km/h
  - Risque perçu d'avoir un accident à 70 km/h dans une zone urbaine de 70 km/h
  - Risque perçu d'avoir un accident à 105 km/h dans une zone de 90 km/h
  - Risque perçu d'avoir un accident à 120 km/h dans une zone de 90 km/h
- 2.6 Les endroits où les excès de vitesse sont les plus dangereux
- 2.7 La vitesse comparée à celle des autres
  - Comparaison de la vitesse de conduite du répondant avec les autres conducteurs, zone de 50 km/h
  - Comparaison de la vitesse de conduite du répondant avec les autres conducteurs, zone de 90 km/h
- 2.8 En contrôle du véhicule, même à haute vitesse
- 2.9 Les raisons pour dépasser les limites de vitesse permises
- 2.10 Rouler plus vite que la vitesse permise fait gagner du temps
- 2.11 Les raisons de ralentir sur la route
  - Raisons incitant le plus les conducteurs à ralentir
  - Raisons incitant le moins les conducteurs à ralentir

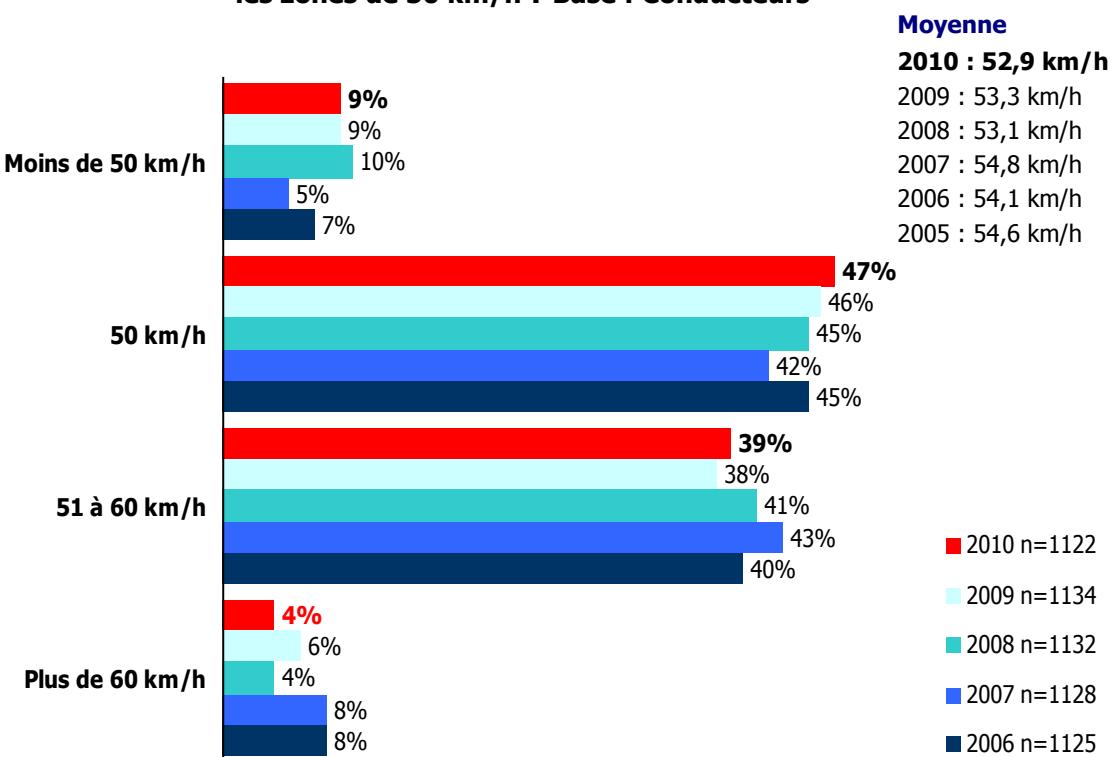
## 2.1 La vitesse moyenne déclarée dans les zones de 50 km/h

Concernant la vitesse moyenne déclarée des conducteurs en zones urbaines, les résultats de 2010 sont comparables à ceux de l'an passé. On remarque une légère diminution de la proportion de conducteurs qui déclarent circuler à une vitesse de plus de 60 km/h, passant de 6% en 2009 à 4% cette année (baisse significative de deux points de pourcentage par rapport à 2009).

Soulignons que la vitesse moyenne en ville est, quoique sensiblement la même qu'en 2009, la plus faible jamais atteinte depuis 2001, soit 52,9 km/h.

### Vitesse moyenne dans les zones de 50 km/h

**A2. En général, à combien évaluez-vous votre vitesse moyenne en ville dans les zones de 50 km/h ? Base : Conducteurs**



Ce sont particulièrement les sous-groupes de conducteurs suivants qui affirment circuler à **plus de 60 km/h dans les zones de 50 km/h** (4% de l'ensemble) :

- les hommes (5%) ;
- les 25 à 44 ans (6%) ;
- les travailleurs (5%) ;
- ceux qui détiennent une scolarité de niveau collégial (6%) ;
- ceux qui disposent d'un revenu familial supérieur à 100 000 \$ (8%) ;
- les conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km par année (8%) ;
- ceux qui excèdent de plus de 10 km/h la vitesse autorisée sur les routes secondaires (24%) ;
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse en ville (16%), sur les routes secondaires (8%) et sur les autoroutes (9%).

L'analyse segmentée révèle que les femmes sont plus nombreuses à circuler à 50 km/h (56%), alors que les hommes sont plus nombreux à circuler entre 51 km/h et 60 km/h (45%). De plus, d'un point de vue statistique, les hommes figurent à nouveau cette année au profil des conducteurs plus enclins à circuler à plus de 60 km/h dans les zones urbaines (5%), quoique dans une moindre proportion que l'an dernier (8%).

## 2.2 La vitesse moyenne déclarée dans les zones de 90 km/h

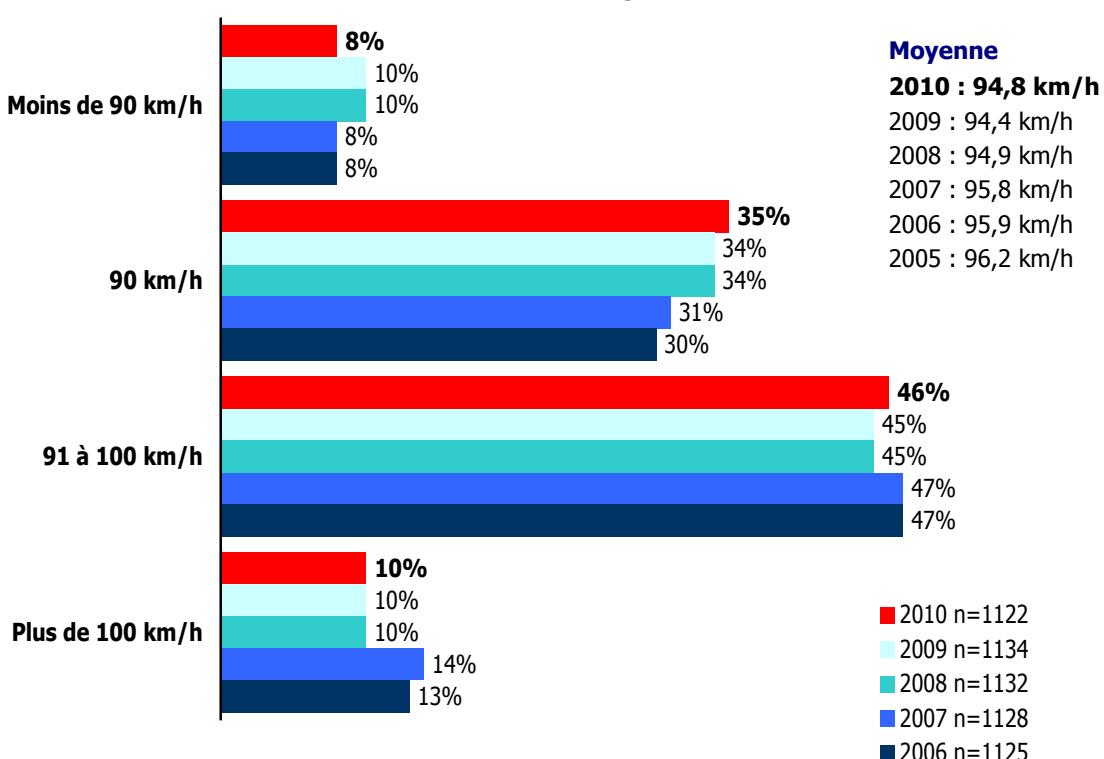
Concernant la vitesse moyenne déclarée des conducteurs dans les zones de 90 km/h, les résultats demeurent sensiblement les mêmes depuis 2009. On ne dénote aucun écart significatif depuis l'an dernier.

Ainsi, un peu plus du tiers des conducteurs (35%) circulent à la vitesse maximale autorisée (90 km/h), tandis que 56% des conducteurs conduisent à plus de 90 km/h (46% entre 91 et 100 km/h et 10% à plus de 100 km/h).

Il est à noter que la vitesse moyenne dans les zones de 90 km/h a quelque peu augmenté depuis 2009, soit 94,8 km/h, mais demeure tout de même sous le seuil des 95 km/h atteint depuis 2008.

Soulignons que les contrevenants dans les zones de 90 km/h (56%) sont significativement plus nombreux que dans les zones de 50 km/h (43%).

### A4. En général, à combien évaluez-vous votre vitesse moyenne dans les zones de 90 km/h sur les routes secondaires du Québec ? Base : Conducteurs



Ce sont particulièrement les sous-groupes de conducteurs suivants qui affirment circuler **à plus de 100 km/h** dans les zones de 90 km/h (10% de l'ensemble) :

- les hommes (13%) ;
- les 25 à 34 ans (17%) ;
- les travailleurs (13%) ;
- les résidents de la grande région de Québec (16%) ;
- les gens dont le revenu familial annuel est de 100 000 \$ ou plus (20%) ;
- les conducteurs qui parcourent annuellement plus de 25 000 km (17%) ;
- ceux qui dépassent la limite de vitesse dans les zones urbaines d'au plus 10 km/h (14%) ou de plus de 10 km/h (61%) ;
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse sur les routes secondaires (26%) et sur les autoroutes (17%).

L'analyse segmentée révèle que les hommes sont plus nombreux à circuler entre 91 km/h et 100 km/h (51%). Pour leur part, les femmes sont particulièrement nombreuses à circuler à la limite permise de 90 km/h sur les routes secondaires (42%).

## 2.3 Le risque perçu d'être arrêté pour excès de vitesse

Le risque perçu d'être arrêté pour excès de vitesse en ville, dans une zone de 50 km/h, est faible selon les conducteurs. De fait, 77% d'entre eux disent que le risque de se faire arrêter pour excès de vitesse en ville est assez faible (33%) ou très faible (44%). À l'inverse, plus d'un conducteur sur cinq (23%) perçoit plutôt ce risque comme étant élevé (6% très élevé et 17% assez élevé).

Il est à noter que les conducteurs sont significativement plus nombreux cette année à percevoir ce risque comme étant très élevé comparativement à 2009 (6% contre 4% en 2009). Cette proportion est d'ailleurs la plus élevée depuis 2001. De plus, la proportion de conducteurs percevant le risque d'être arrêté pour excès de vitesse dans une zone urbaine comme assez faible a significativement diminué de quatre points de pourcentage par rapport à l'an dernier (33% contre 37% en 2009). Par ailleurs, malgré ces quelques écarts significatifs, on observe que les résultats globaux sont généralement en continuité avec ceux observés depuis 2001.

### A6. Diriez-vous que le risque que vous courez d'être arrêté pour excès de vitesse en ville dans les zones de 50 km/h est ... ? Base : Conducteurs

	Très élevé	Assez élevé	Assez faible	Très faible	Élevé TOTAL	Faible TOTAL
<b>2010 n=1110</b>	<b>6%</b>	<b>17%</b>	<b>33%</b>	<b>44%</b>	<b>23%</b>	<b>77%</b>
2009 n=1119	4%	16%	37%	43%	20%	80%
2008 n=1117	4%	18%	36%	43%	21%	79%
2007 n=1121	3%	17%	38%	42%	20%	80%
2006 n=1118	4%	19%	35%	42%	23%	77%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

Parmi les conducteurs les plus nombreux à considérer que le risque d'être arrêté en ville pour excès de vitesse est **assez ou très élevé** (23% de l'ensemble) :

- les hommes (27%) ;
- les Montréalais (27%) ;
- les non francophones (39%) ;
- les conducteurs qui dépassent de plus de 10 km/h les limites de vitesse dans les zones urbaines (41%) et sur les routes secondaires (35%) ;
- les conducteurs qui trouvent trop basses les limites de vitesse permise dans les zones urbaines (44%) et sur les autoroutes (28%).

Les sous-groupes suivants sont, pour leur part, plus nombreux à considérer ce risque **assez faible ou très faible** (77% de l'ensemble) :

- les femmes (80%) ;
- les francophones (79%) ;
- ceux qui circulent à la vitesse maximale permise sur les routes secondaires, soit 90 km/h (80%) ;
- ceux qui trouvent adéquates les limites permises dans les zones urbaines (78%) et sur les autoroutes (79%) ;
- les personnes qui ont vu la publicité télévisée « C'est ridicule! » de la campagne « Vitesse 2010 » (80%).

Les résultats relatifs au risque perçu d'être arrêté pour excès de vitesse sur les routes secondaires, dans les zones de 90 km/h, sont fortement similaires aux années précédentes, et ce, pour une cinquième année consécutive.

En effet, en 2010, une majorité de conducteurs (82%) jugent que le risque d'être arrêté pour excès de vitesse sur les routes secondaires est assez faible (39%) ou très faible (43%). La perception du risque d'une arrestation touche donc seulement une minorité de conducteurs, soit moins d'un conducteur sur cinq (18%).

**A7. Diriez-vous que le risque que vous courez d'être arrêté pour excès de vitesse sur les routes secondaires du Québec dans les zones de 90 km/h est ... ? Base : Conducteurs**

	Très élevé	Assez élevé	Assez faible	Très faible	Élevé TOTAL	Faible TOTAL
<b>2010 n=1107</b>	<b>4%</b>	<b>14%</b>	<b>39%</b>	<b>43%</b>	<b>18%</b>	<b>82%</b>
2009 n=1119	3%	14%	41%	42%	17%	83%
2008 n=1113	3%	17%	41%	40%	19%	81%
2007 n=1124	1%	17%	41%	41%	18%	82%
2006 n=1115	2%	16%	43%	39%	18%	82%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

La proportion de conducteurs qui considèrent le risque d'être arrêté comme étant **élevé** (assez ou très) (18% de l'ensemble) est significativement plus importante chez :

- les Montréalais (22%) ;
- les non francophones (34%) ;
- les personnes dont le revenu familial est supérieur à 60 000 \$ par année (20%) ;
- celles qui excèdent de plus de 10 km/h la limite autorisée sur les routes secondaires (27%) ;
- celles qui trouvent trop basse la limite de vitesse en ville (34%) ;
- les personnes qui ont entendu la publicité radiophonique anglophone de la campagne « Vitesse 2010 » (41%).

En revanche, le risque perçu est significativement plus **faible** (assez faible ou très faible) (82% de l'ensemble) parmi les sous-groupes suivants :

- les 55 ans ou plus (86%) et les retraités (88%) ;
- les francophones (84%) ;
- les personnes dont le revenu familial est inférieur à 20 000 \$ par année (91%) ;
- les personnes qui ont vu la publicité télévisée « C'est ridicule! » de la campagne « Vitesse 2010 » (85%).

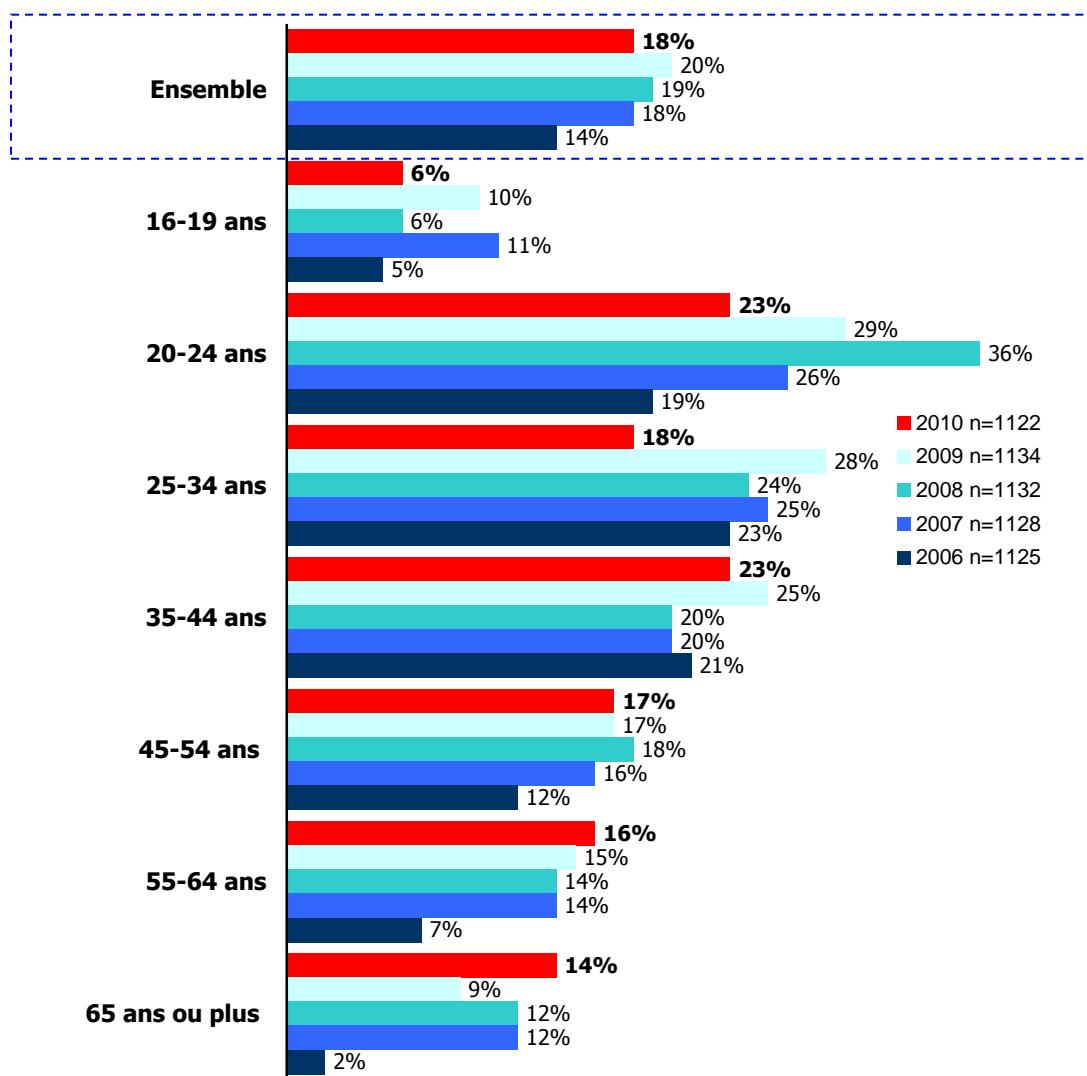
Globalement, on constate que le risque perçu est plus faible chez les groupes les moins sujets à être arrêtés pour excès de vitesse.

## 2.4 Les contraventions pour excès de vitesse

En 2010, 18% des conducteurs interrogés déclarent avoir reçu une contravention pour excès de vitesse au cours des deux dernières années. Ce résultat est similaire à ceux des trois dernières années (20% en 2009, 19% en 2008 et 18% en 2007). Rappelons toutefois que ce résultat représente une hausse significative de quatre points de pourcentage par rapport à 2006 (14%).

L'analyse segmentée indique que les 35 à 44 ans (23%) sont significativement plus nombreux que les répondants des autres groupes d'âge à affirmer avoir reçu une contravention pour excès de vitesse au cours des deux dernières années. Bien que cette proportion soit la même chez les conducteurs âgés de 20 à 24 ans (23%), notons que celle-ci n'est pas significative par rapport à son complément étant donné le plus faible nombre de répondants dans cette catégorie.

**D6. Avez-vous reçu une ou des contraventions pour excès de vitesse au cours des deux dernières années ? Base : Conducteurs**  
**Pourcentage (%) OUI**



L'analyse segmentée révèle des proportions de contraventions pour excès de vitesse significativement **plus grandes** chez (18% de l'ensemble) :

- les hommes (23%) ;
- les 35 à 44 ans (23%) ;
- les travailleurs (20%) ;
- les Montréalais (22%) ;
- ceux dont le revenu familial se situe entre 40 000 \$ et 59 999 \$ par année (25%) ;
- les conducteurs qui parcourent plus de 15 000 km annuellement (25%) ;
- ceux qui excèdent la limite autorisée en ville de 10 km/h ou moins (21%) ;
- ceux qui excèdent la limite autorisée de plus de 10 km/h sur les routes secondaires (39%) ;
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse sur les autoroutes (23%).

## 2.5 Le risque perçu d'avoir un accident

En 2010, la proportion de conducteurs qui estiment que le risque d'avoir un accident en roulant à 10 km/h au-dessus de la limite permise dans une zone urbaine est élevé (assez ou très élevé) atteint 41%. Bien que ce niveau ne représente qu'un point de pourcentage de plus qu'en 2009, il est le plus haut niveau atteint depuis 2001.

**A8. Imaginons que vous êtes dans une zone de limite de vitesse de 50 km/h en ville.  
Si vous roulez à 60 km/h, diriez-vous que le risque d'avoir un accident serait ... ?**

Base : Conducteurs

	Très élevé	Assez élevé	Assez faible	Très faible	Élevé TOTAL	Faible TOTAL
<b>2010 n=1122</b>	<b>7%</b>	<b>34%</b>	<b>44%</b>	<b>15%</b>	<b>41%</b>	<b>59%</b>
2009 n=1123	7%	33%	45%	15%	40%	60%
2008 n=1127	8%	30%	47%	15%	38%	62%
2007 n=1118	5%	27%	52%	16%	32%	68%
2006 n=1119	6%	29%	50%	15%	35%	65%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

Ce sont les sous-groupes suivants qui perçoivent un **risque faible** (assez faible ou très faible) associé à la vitesse en ville (59% de l'ensemble) :

- ceux qui ont un revenu familial annuel de 60 000 \$ ou plus (71%) ;
- les conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km annuellement (67%) ;
- ceux qui excèdent la limite autorisée dans les zones urbaines d'au plus 10 km/h (73%) ou de plus de 10 km/h (85%) ;
- ceux qui excèdent la limite autorisée sur les routes secondaires d'au plus 10 km/h (64%) ou de plus de 10 km/h (77%) ;
- les conducteurs qui trouvent trop basses les limites de vitesse en ville (77%), sur les routes secondaires (77%) et sur les autoroutes (71%).

En ce qui a trait au risque perçu d'avoir un accident en roulant à 20 km/h au-dessus de la limite permise dans une zone urbaine, les proportions sont similaires à celles enregistrées entre 2004 et 2009. La majorité des conducteurs (84%) jugent ce risque comme étant élevé (53% assez et 31% très élevé), soit un point de pourcentage de plus qu'en 2009, mais le niveau le plus élevé depuis 2004.

**A8B. Imaginons que vous êtes dans une zone de limite de vitesse de 50 km/h en ville.**

**Si vous roulez à 70 km/h, diriez-vous que le risque d'avoir un accident serait ... ?**

**Base : Conducteurs**

	Très élevé	Assez élevé	Assez faible	Très faible	Élevé TOTAL	Faible TOTAL
<b>2010 n=1037</b>	<b>31%</b>	<b>53%</b>	<b>13%</b>	<b>3%</b>	<b>84%</b>	<b>16%</b>
2009 n=1046	31%	52%	14%	3%	83%	17%
2008 n=1034	30%	50%	16%	3%	80%	20%
2007 n=1061	24%	56%	18%	3%	80%	20%
2006 n=1048	26%	56%	15%	3%	82%	18%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

Néanmoins, les sous-groupes suivants sont plus nombreux à qualifier le **risque d'assez faible ou de très faible** en ce qui concerne un excès de vitesse de 20 km/h dans une zone urbaine (16% de l'ensemble) :

- les conducteurs de la région de Québec RMR (26%) ;
- les personnes qui ont un revenu familial annuel de 100 000 \$ ou plus (27%) ;
- celles qui excèdent de plus de 10 km/h la limite autorisée en ville (58%) et sur les routes secondaires (27%) ;
- celles qui trouvent trop basses les limites de vitesse en ville (52%), sur les routes secondaires (31%) et sur les autoroutes (25%) ;
- les personnes qui ne se souviennent pas avoir été exposées aux publicités de la campagne « Vitesse 2010 » contre la vitesse au volant au cours des dernières semaines (21%).

En ce qui concerne la perception du risque d'accident pour les excès de vitesse à 105 km/h sur les routes secondaires, dans les zones limitées à 90 km/h, les résultats de 2010 ne sont pas significativement différents de ceux obtenus l'an dernier. En effet, un peu plus de la moitié des conducteurs interrogés (52%) qualifie d'assez (38%) ou de très élevé (14%) le risque d'accident en excédant de 15 km/h la vitesse permise dans une zone de 90 km/h.

**A9A. Imaginons que vous êtes dans une zone de limite de vitesse de 90 km/h.  
Si vous roulez à 105 km/h, diriez-vous que le risque d'avoir un accident serait ... ?**

Base : Conducteurs

	Très élevé	Assez élevé	Assez faible	Très faible	Élevé TOTAL	Faible TOTAL
<b>2010 n=1110</b>	<b>14%</b>	<b>38%</b>	<b>38%</b>	<b>10%</b>	<b>52%</b>	<b>48%</b>
2009 n=1121	16%	37%	38%	9%	53%	47%
2008 n=1118	13%	34%	41%	12%	47%	53%
2007 n=1117	9%	37%	45%	10%	45%	55%
2006 n=1119	11%	32%	46%	11%	43%	57%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

Ce sont donc 48% des répondants qui perçoivent le risque associé à un excès de vitesse de 15 km/h sur les routes secondaires comme **faible** (assez faible ou très faible). Parmi ceux-ci, on retrouve en plus fortes proportions :

- les hommes (55%) ;
- les 25 à 34 ans (57%) ;
- les travailleurs (51%) ;
- les personnes qui ont un revenu familial annuel de 60 000 \$ ou plus (59%) ;
- les conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km annuellement (64%) ;
- ceux qui excèdent la limite autorisée dans les zones urbaines d'au plus 10 km/h (60%) ou de plus de 10 km/h (84%) ;
- ceux qui dépassent la limite autorisée sur les routes secondaires d'au plus 10 km/h (58%) ou de plus de 10 km/h (83%) ;
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse sur les routes secondaires (69%) et sur les autoroutes (69%) ;
- les personnes qui ne se souviennent pas avoir vu, lu ou entendu de la publicité contre la vitesse au volant au cours des dernières semaines (54%).

Parmi les conducteurs qui ne pensent pas que le risque d'accident soit très élevé en roulant à plus de 15 km/h au-dessus de la vitesse permise dans une zone de 90 km/h (86%), soulignons que 89% d'entre eux croient que ce risque devient élevé lorsqu'on excède de 30 km/h la limite permise. Toutefois, 11% sont plutôt d'avis que le risque d'accident demeure faible (9% assez faible et 2% très faible). Ces perceptions sont sensiblement les mêmes depuis 2003 (totaux de 86% et 14% en 2003).

**A9B. Et, imaginons que vous êtes dans une zone de limite de vitesse de 90 km/h.  
Si vous roulez à 120 km/h, diriez-vous que le risque d'avoir un accident serait ... ?**

**Base : Conducteurs considérant que le risque d'avoir un accident en excédant de 15 km/h la vitesse permise dans une zone de 90 km/h est assez élevé, assez faible ou très faible**

	Très élevé	Assez élevé	Assez faible	Très faible	Élevé TOTAL	Faible TOTAL
<b>2010 n=948</b>	<b>42%</b>	<b>47%</b>	<b>9%</b>	<b>2%</b>	<b>89%</b>	<b>11%</b>
2009 n=941	41%	46%	11%	2%	87%	13%
2008 n=962	35%	49%	14%	2%	84%	16%
2007 n=1008	35%	51%	12%	2%	86%	14%
2006 n=986	35%	50%	13%	2%	85%	15%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

Le profil des conducteurs qui ne perçoivent toujours **pas ou peu de risques** en excédant de 30 km/h la vitesse autorisée dans une zone de 90 km/h (11% de l'ensemble) est le suivant :

- les 25 à 34 ans (18%) ;
- les travailleurs (13%) ;
- les personnes qui ont un revenu familial annuel de 60 000 \$ ou plus (14%) ;
- les conducteurs qui excèdent de plus de 10 km/h la limite autorisée dans les zones urbaines (43%) et sur les routes secondaires (32%) ;
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse en ville (21%), sur les routes secondaires (28%) et sur les autoroutes (19%).

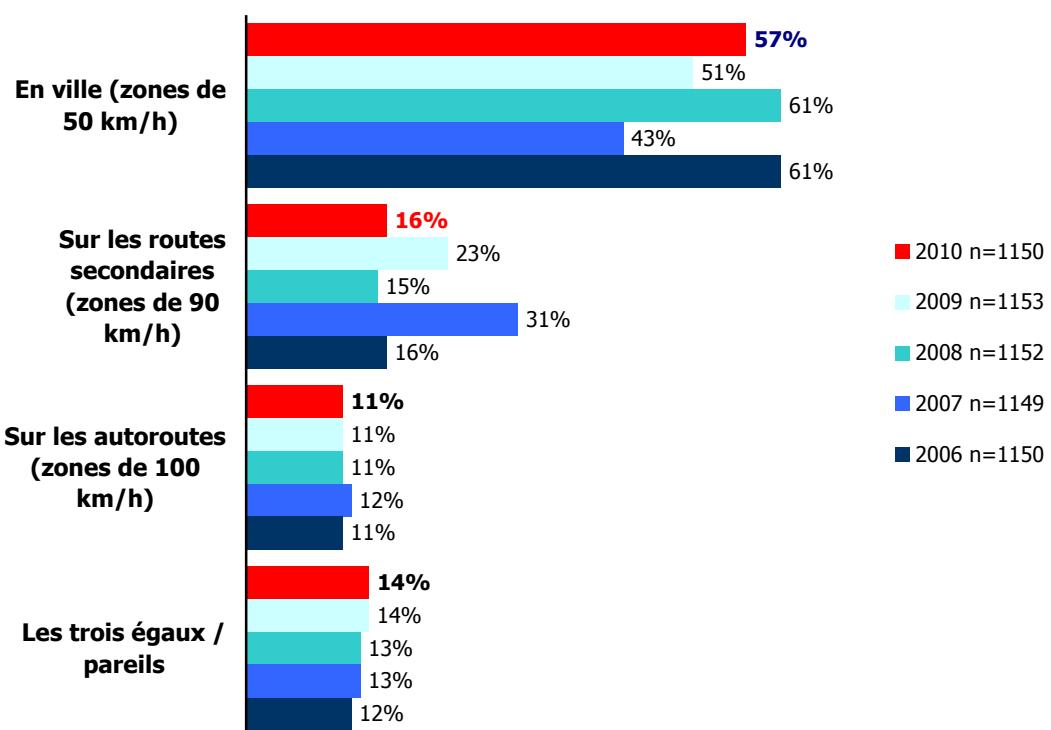
## 2.6 Les endroits où les excès de vitesse sont les plus dangereux

La perception des conducteurs quant à l'endroit où il est le plus dangereux de faire des excès de vitesse a changé depuis l'an dernier. En effet, si c'est toujours la majorité (57%) des titulaires de permis interrogés qui pensent que les excès de vitesse sont particulièrement dangereux en ville, cette proportion est significativement plus élevée de six points de pourcentage par rapport à 2009 (51%).

Par contre, on constate que la proportion de conducteurs interrogés qui considère que les excès de vitesse sont plus dangereux sur les routes secondaires diminue de façon significative en 2010 (16% contre 23% en 2009).

Finalement, le nombre de conducteurs considérant que les autoroutes représentent l'endroit où les excès de vitesse sont les plus dangereux demeure stable depuis les dernières années (11%). Il en est de même pour les conducteurs considérant que les excès de vitesse sont dangereux dans tous les types d'environnements routiers (14%).

**D2. À votre avis, est-ce que les excès de vitesse sont plus dangereux ... ?**  
Base : Ensemble des répondants



Voici le profil des conducteurs plus enclins à trouver que les excès de vitesse sont les plus dangereux :

### ... en ville (57% de l'ensemble)

- les hommes (64%) ;
- les travailleurs (60%) ;
- les résidents de Québec RMR (66%) ;
- les francophones (59%) ;
- ceux qui ont un revenu familial annuel de 60 000 \$ ou plus (63%) ;
- les conducteurs qui parcourent entre 15 000 et 25 000 km annuellement (63%) ;
- ceux qui excèdent de 10 km/h ou moins la limite permise en ville (63%) ;
- ceux qui excèdent la limite permise sur les routes secondaires d'au plus 10 km/h (62%) ou de plus de 10 km/h (72%) ;
- ceux qui trouvent adéquate la limite permise en ville (59%) ;
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse sur les routes secondaires (81%) et sur les autoroutes (67%).

### ... sur les routes secondaires (16% pour l'ensemble)

- les retraités (20%) ;
- les résidents d'une région autre que Québec RMR ou Montréal RMR (18%) ;
- ceux qui trouvent trop basse la limite permise en ville (25%).

### ... sur les autoroutes (11% pour l'ensemble)

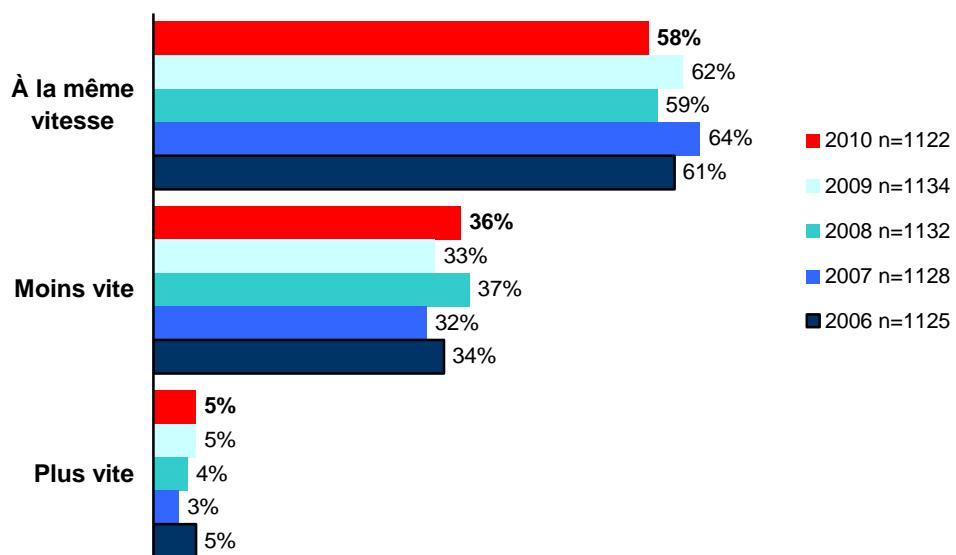
- les femmes (13%) ;
- les 35 à 44 ans (15%) ;
- ceux qui sont en recherche d'emploi (19%) ;
- les résidents de Montréal RMR (16%) ;
- les non francophones (24%) ;
- ceux qui ont un revenu familial annuel de moins de 60 000 \$ (12%) ;
- les conducteurs qui circulent à moins de 50 km/h en ville (18%) et à moins de 90 km/h sur les routes secondaires (22%) ;
- ceux qui trouvent trop basse la limite de vitesse en ville (26%) ;
- ceux qui trouvent adéquate la limite de vitesse sur les autoroutes (13%) ;
- les personnes qui ont entendu la publicité radiophonique de la campagne « Vitesse 2010 » (25%).

## 2.7 La vitesse comparée à celles des autres

Les résultats de 2010 ne diffèrent pas de façon statistiquement significative de ceux de 2009 en ce qui concerne l'évaluation de sa propre vitesse dans les zones de 50 km/h en comparaison avec la vitesse des autres conducteurs présents sur la route.

En effet, c'est toujours une majorité des répondants qui disent conduire à la même vitesse que les autres conducteurs (58%) et une minorité qui reconnaissent rouler plus vite que les autres (5%). Par ailleurs, notons qu'un peu plus du tiers des répondants affirment rouler moins vite que les autres conducteurs dans les zones de 50 km/h. Ces proportions sont sensiblement les mêmes que celles des années antérieures.

### A10. En général, conduisez-vous (...) que les autres conducteurs dans les zones de 50 km/h ? Base : Conducteurs



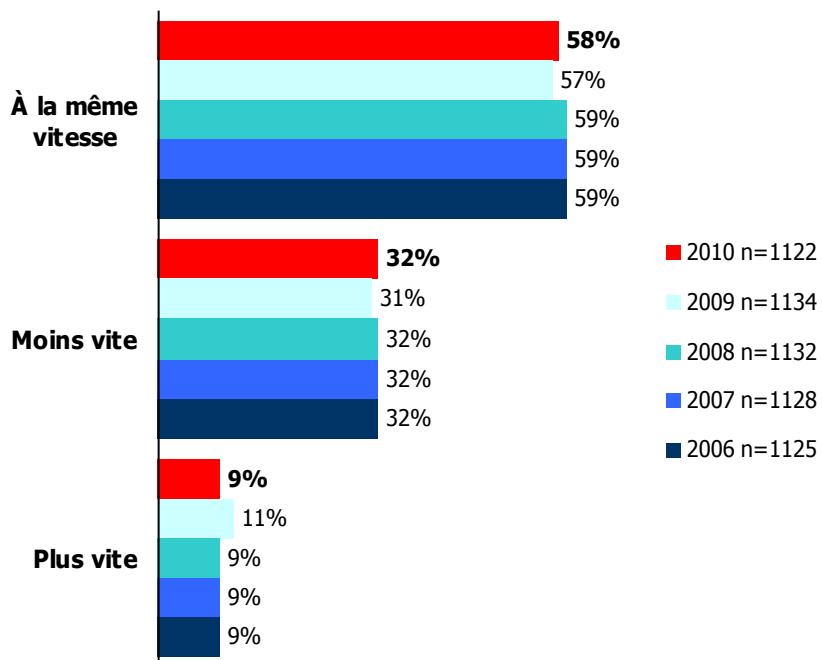
Les conducteurs qui présentent le profil suivant sont plus nombreux à admettre circuler **plus vite** que les autres dans les zones de 50 km/h (5% de l'ensemble) :

- les hommes (6%) ;
- les 16 à 24 ans (11%) ;
- ceux qui disposent d'un revenu familial supérieur ou égal à 60 000 \$ (6%) ;
- ceux qui parcourent entre 15 000 et 25 000 km annuellement (7%) ;
- les conducteurs qui excèdent la limite autorisée dans les zones urbaines d'au plus 10 km/h (7%) ou de plus de 10 km/h (31%) ;
- les conducteurs qui excèdent la limite autorisée de plus de 10 km/h sur les routes secondaires (23%) ;
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse permises en ville (19%), sur les routes secondaires (11%) et sur les autoroutes (10%).

Notons que, parmi les conducteurs ayant affirmé conduire à la même vitesse que les autres dans les zones urbaines, il se trouve une plus grande proportion de ceux qui excèdent la vitesse permise d'au plus 10 km/h (67%). Ce constat est comparable à celui de 2009, 2008 et de 2007.

Pour ce qui est de la perception de la vitesse en comparaison avec celle des autres conducteurs dans les zones de 90 km/h, les résultats sont stables depuis 2004. Ainsi, 58% des conducteurs affirment conduire à la même vitesse que les autres, tandis que 32% disent conduire moins vite. Seulement 9% avouent conduire plus rapidement que les autres conducteurs sur les routes secondaires.

**A11. En général, conduisez-vous (...) que les autres conducteurs dans les zones de 90 km/h ?**  
Base : Conducteurs



C'est parmi les sous-groupes suivants qu'on enregistre davantage de conducteurs qui avouent rouler **plus vite** que les autres dans les zones de 90 km/h (9% de l'ensemble) :

- les hommes (11%) ;
- les 16 à 24 ans (16%) ;
- ceux qui disposent d'un revenu familial supérieur ou égal à 100 000 \$ (13%) ;
- ceux qui excèdent de plus de 10 km/h la limite autorisée dans les zones urbaines (35%) et sur les routes secondaires (30%) ;
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse permises dans les zones urbaines (19%), sur les routes secondaires (20%) et sur les autoroutes (15%).

Finalement, signalons que la majorité de ceux qui disent conduire à la même vitesse que les autres sur les routes secondaires (63%) excède d'au plus 10 km/h la limite permise. Ce constat est comparable à celui de 2009, 2008 et de 2007.

## 2.8 En contrôle du véhicule, même à haute vitesse

En 2010, plus des deux tiers (68%) des conducteurs sont en désaccord avec le fait qu'un conducteur qui roule vite garde tout de même la maîtrise de son véhicule. Ce résultat est similaire à ceux des trois dernières années (67% en 2009, 66% en 2008 et 63% en 2007), mais diffère des années antérieures. Les différences observées depuis 2006 s'expliquent par la modification de la formulation de l'énoncé. En fait, on constate que lorsque les conducteurs sont interrogés sur leur propre capacité à garder un parfait contrôle de leur véhicule à grande vitesse, peu de conducteurs avouent ne pas être en confiance. Le résultat est tout autre lorsqu'il s'agit de statuer sur la capacité des autres conducteurs.

Par ailleurs, on remarque une augmentation significative de quatre points de pourcentage en ce qui concerne le nombre de conducteurs interrogés totalement en désaccord avec le fait qu'un conducteur qui roule vite garde tout de même le contrôle de son véhicule (25% en 2010 contre 21% en 2009).

### A15. Degré d'accord avec l'affirmation : Un conducteur qui roule vite garde tout de même la maîtrise de son véhicule. Base : Conducteurs

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Accord TOTAL	Désaccord TOTAL
<b>2010 n=1076</b>	<b>8%</b>	<b>24%</b>	<b>43%</b>	<b>25%</b>	<b>32%</b>	<b>68%</b>
2009 n=1099	8%	25%	46%	21%	33%	67%
2008 n=1102	7%	27%	40%	26%	34%	66%
2007 n=1101	7%	30%	43%	20%	37%	63%
2006 n=1111 *	34%	34%	23%	9%	68%	32%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

\* De 2001 à 2006, l'énoncé de la question était le suivant : « Même si vous roulez vite, vous demeurez en parfait contrôle de votre véhicule ».

Les sous-groupes d'individus suivants sont **plus nombreux à croire** qu'un conducteur qui roule vite garde tout de même la maîtrise de son véhicule (tout à fait d'accord et plutôt d'accord) (32% de l'ensemble) :

- les hommes (39%) ;
- les 55 ans ou plus (37%) ;
- les Montréalais (35%) ;
- ceux qui excèdent de plus de 10 km/h la limite autorisée dans les zones urbaines (53%) et sur les routes secondaires (54%) ;
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse sur les routes secondaires (44%) et sur les autoroutes (39%).

## 2.9 Les raisons pour dépasser les limites de vitesse permises

Les principales raisons invoquées par les conducteurs qui dépassent de plus de 10 km/h la vitesse permise sont fortement similaires à celles de l'an dernier. Ce sont, dans l'ordre : pour suivre la circulation (26%), par habitude, par inattention (19%) et pour gagner du temps (11%). Notons qu'une route dégagée (11%) et des limites de vitesse pas assez élevées (11%) s'ajoutent aussi aux raisons les plus souvent mentionnées par les conducteurs qui dépassent les limites de vitesse.

### D7A. Vous m'avez dit plus tôt rouler plus vite que la vitesse autorisée dans les zones de 50 km/h ou de 90 km/h, pourquoi dépassiez-vous les limites de vitesse ?

**Base : Conducteurs qui dépassent de plus de 10 km/h la limite autorisée dans les zones urbaines ou sur les routes secondaires**

Total des deux mentions possibles	2010 n=488	2009 n=499	2008 n=533	2007 n=601	2006 n=602
Suit la circulation	<b>26%</b>	28%	31%	33%	31%
Par habitude / Inattention / Ne se rend pas compte de son excès de vitesse	<b>19%</b>	20%	14%	18%	19%
Pour gagner du temps / Tout le temps pressé	<b>11%</b>	13%	17%	12%	15%
Route dégagée / Peu de trafic / Pas de piéton / La route est belle / La connaît	<b>11%</b>	10%	12%	16%	15%
Limites ne sont pas assez élevées	<b>11%</b>	9%	10%	9%	14%
Dépasse de très peu la limite permise	<b>9%</b>	12%	10%	11%	8%
Police tolère plus que la limite	<b>7%</b>	7%	7%	6%	6%
C'est une vitesse confortable	<b>2%</b>	3%	n.d.	n.d.	n.d.
Est bon conducteur / A un bon contrôle	<b>2%</b>	2%	4%	3%	4%
Aime la vitesse	<b>2%</b>	2%	3%	2%	3%
A un bon véhicule / Ne sent pas la vitesse	<b>2%</b>	2%	2%	1%	3%
Ce n'est pas dangereux / C'est plus dangereux de ne pas rouler vite	<b>1%</b>	2%	n.d.	n.d.	n.d.
Pour dépasser quelqu'un qui roule lentement	<b>1%</b>	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Autres	<b>7%</b>	4%	6%	10%	3%
Ne sait pas	<b>4%</b>	3%	3%	2%	2%
Nie dépasser les limites de vitesse	<b>3%</b>	3%	3%	2%	1%

## 2.10 Rouler plus vite que la vitesse permise fait gagner du temps

Les trois quarts des conducteurs interrogés (75%) ne pensent pas que rouler plus vite que la limite permise fasse gagner du temps. Il demeure toutefois que le quart (24%) est de cet avis. Ces proportions sont comparables à celles obtenues en 2009.

### D8. Degré d'accord avec l'affirmation : Rouler plus vite que la limite permise fait gagner du temps. Base : Conducteurs

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	NSP / Refus	Accord TOTAL	Désaccord TOTAL
<b>2010 n=1122</b>	<b>8%</b>	<b>16%</b>	<b>32%</b>	<b>43%</b>	<b>1%</b>	<b>24%</b>	<b>75%</b>
2009 n=1134	6%	18%	34%	40%	1%	24%	74%

Les individus des sous-groupes suivants sont statistiquement **plus nombreux à considérer qu'excéder les limites de vitesse permises fait gagner du temps** (24% de l'ensemble) :

- les hommes (30%) ;
- les 16 à 24 ans (36%) ;
- les étudiants (41%) ;
- les Montréalais (28%) ;
- ceux qui disposent d'un revenu familial supérieur ou égal à 100 000 \$ (34%) ;
- les conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km annuellement (31%) ;
- ceux qui dépassent la limite autorisée en ville d'au plus 10 km/h (31%) ou de plus de 10 km/h (55%) ;
- ceux qui dépassent les limites autorisées de plus de 10 km/h sur les routes secondaires (43%) ;
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse en ville (45%), sur les routes secondaires (35%) et sur les autoroutes (34%).

## 2.11 Les raisons de ralentir sur la route

Les conducteurs ont été invités à se prononcer sur les raisons qui les feraient ralentir sur la route. Au total, six raisons principales ont été proposées aux conducteurs :

- Le risque pour la vie des autres (ceux qui m'accompagnent et les autres personnes sur la route)
- Le risque pour ma vie
- Le risque d'être arrêté et de recevoir une contravention
- Le gaspillage d'essence, donc d'argent
- L'augmentation de gaz à effet de serre relâché dans l'atmosphère lorsque j'accélère
- Le jugement des autres (ex. : la peur du ridicule)

Parmi les principales raisons les plus susceptibles de faire ralentir les conducteurs québécois, on retrouve le risque pour la vie des autres (50%) en tête de liste. Loin derrière, les conducteurs craignent pour leur propre vie (22%) et n'ignorent pas le risque d'être arrêtés et de recevoir une contravention pour excès de vitesse (16%). Notons que les raisons financières (4%), le jugement des autres (3%) et les raisons environnementales (2%) n'ont que très peu d'effet pour inciter les conducteurs à ralentir.

À cet effet, le jugement des autres (27%), l'augmentation des gaz à effet de serre relâché dans l'atmosphère lors de l'accélération (24%) ainsi que le gaspillage d'essence, donc d'argent (20%) sont les raisons les moins susceptibles d'inciter les conducteurs à ralentir sur les routes.

### **F1. Honnêtement, parmi les six raisons suivantes, laquelle est LA PLUS susceptible de VOUS inciter à ralentir, est-ce ... ? Base : Conducteurs**

Une seule mention possible	2010 (n=1122)
Le risque pour la vie des autres (ceux qui m'accompagnent et les autres personnes sur la route)	50%
Le risque pour ma vie	22%
Le risque d'être arrêté et de recevoir une contravention	16%
Le gaspillage d'essence, donc d'argent	4%
Le jugement des autres (ex. : la peur du ridicule)	3%
L'augmentation de gaz à effet de serre relâché dans l'atmosphère lorsque j'accélère	2%
Toutes les raisons mentionnées	1%
Autres	1%
Rien de m'inciterait à ralentir	1%
Ne sait pas / Refus	1%

### **F2. Maintenant, parmi les six raisons suivantes, laquelle est LA MOINS susceptible de VOUS inciter à ralentir, est-ce ... ? Base : Conducteurs**

Une seule mention possible	2010 (n=1122)
Le jugement des autres (ex. : la peur du ridicule)	27%
L'augmentation de gaz à effet de serre relâché dans l'atmosphère lorsque j'accélère	24%
Le gaspillage d'essence, donc d'argent	20%
Le risque d'être arrêté et de recevoir une contravention	10%
Le risque pour ma vie	9%
Le risque pour la vie des autres (ceux qui m'accompagnent et les autres personnes sur la route)	6%
Autres	1%
Rien de m'inciterait à ralentir	2%
Ne sait pas / Refus	2%

### **3. La perception de la législation sur la vitesse**

---

L'attitude des répondants à l'égard des limites de vitesse occupe le centre de nos préoccupations dans la présente section. En premier lieu, l'objet d'attitude mesuré est celui à l'égard des limites de vitesse en différents lieux, en l'occurrence en ville, sur les routes secondaires ainsi que sur les autoroutes. Dans un deuxième lieu, nous mesurons le niveau de gravité perçue d'un excès de vitesse, et ce, dans la cadre de différentes mises en contexte.

#### **Plan de la section :**

---

De manière plus spécifique, les thèmes abordés dans cette section sont :

##### **3.1 La perception des limites de vitesse**

- Attitude à l'égard des limites de vitesse en ville
- Attitude à l'égard des limites de vitesse sur les routes secondaires
- Attitude à l'égard des limites de vitesse sur les autoroutes

##### **3.2 La gravité des infractions pour excès de vitesse**

- Niveau de gravité perçu d'un excès de vitesse de 10 km/h dans une zone de 50 km/h
- Niveau de gravité perçu d'un excès de vitesse de 20 km/h dans une zone de 50 km/h
- Niveau de gravité perçu d'un excès de vitesse de 15 km/h dans une zone de 90 km/h
- Niveau de gravité perçu d'un excès de vitesse de 30 km/h dans une zone de 90 km/h

### 3.1 La perception des limites de vitesse

Les perceptions des conducteurs en ce qui a trait à la législation sur la vitesse varient peu d'année en année. En comparaison avec 2009, on observe quelques variations, mais aucune différence statistiquement significative.

Conformément aux années antérieures, la limite de vitesse jugée la plus adéquate par les conducteurs est celle fixée en zones urbaines (87%), suivie de celle des routes secondaires (80%). De plus, c'est encore une fois pour les autoroutes que l'on retrouve une plus grande proportion de conducteurs qui considèrent les limites de vitesse trop basses (33%).

Toutefois, depuis 2005, les résultats indiquent une tendance à la baisse dans la proportion de conducteurs qui considèrent les limites maximales trop basses sur les autoroutes (33% contre 46% en 2005). Pour ce qui est des zones urbaines (6%) et des routes secondaires (10%), ces proportions sont relativement stables depuis 2007.

#### Considérez-vous que la limite de vitesse est présentement trop élevée, adéquate ou trop basse ... Base : Conducteurs

	A16. En ville (50 km/h) n=1117	A18. Routes secondaires (90 km/h) n=1117	A17. Autoroutes (100 km/h) n=1121
Trop élevée	<b>2010</b> 7%	<b>11%</b>	<b>3%</b>
	2009 n=1125 7%	11%	3%
	2008 n=1126 9%	12%	3%
	2007 n=1120 5%	11%	3%
	2006 n=1120 6%	8%	3%
Adéquate	<b>2010</b> <b>87%</b>	<b>80%</b>	<b>64%</b>
	2009 n=1125 86%	79%	61%
	2008 n=1126 85%	77%	59%
	2007 n=1120 88%	80%	57%
	2006 n=1120 86%	80%	54%
Trop basse	<b>2010</b> <b>6%</b>	<b>10%</b>	<b>33%</b>
	2009 n=1125 7%	10%	36%
	2008 n=1126 7%	11%	38%
	2007 n=1120 7%	9%	40%
	2006 n=1120 8%	12%	43%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

Les individus des sous-groupes suivants sont statistiquement plus nombreux à affirmer que les limites de vitesse sont **trop basses** ... :

... **en ville** (6% de l'ensemble)

- les 16 à 24 ans (12%) ;
- les non francophones (13%) ;
- ceux qui excèdent la limite autorisée de plus de 10 km/h dans les zones urbaines (27%) ;
- ceux qui trouvent également trop basses les limites de vitesse autorisées sur les routes secondaires (16%) et sur les autoroutes (11%) ;
- les personnes qui ont entendu la publicité radiophonique de la campagne « Vitesse 2010 » (15%).

### **... sur les routes secondaires** (10% de l'ensemble)

- les hommes (12%) ;
- ceux qui excèdent la limite autorisée en ville d'au plus 10 km/h (13%) ou de plus de 10 km/h (21%) ;
- ceux qui dépassent la limite autorisée sur les routes secondaires d'au plus 10 km/h (12%) ou de plus de 10 km/h (26%) ;
- ceux qui trouvent également trop basses les limites de vitesse autorisées en zones urbaines (25%) et sur les autoroutes (19%).

### **... sur les autoroutes** (33% de l'ensemble)

- les hommes (43%) ;
- les 25 à 44 ans (37%) ;
- les travailleurs (37%) ;
- les résidents de la grande région de Québec (49%) ;
- les personnes qui ont un revenu familial de 80 000 \$ ou plus (48%) ;
- les conducteurs qui parcourent plus de 15 000 km annuellement (46%) ;
- ceux qui excèdent la limite autorisée en ville d'au plus 10 km/h (43%) ou de plus de 10 km/h (74%) ;
- ceux qui dépassent la limite autorisée sur les routes secondaires d'au plus 10 km/h (42%) ou de plus de 10 km/h (56%) ;
- ceux qui trouvent également trop basses les limites de vitesse autorisées en zones urbaines (59%) et sur les routes secondaires (64%) ;
- les personnes qui ont été exposées à un élément de la campagne « Vitesse 2010 » au cours des dernières semaines (37%), notamment ceux ayant vu la publicité télévisée « C'est ridicule! » (37%).

## **3.2 La gravité des infractions pour excès de vitesse**

La perception de la gravité des écarts de vitesse de 10 km/h et de 20 km/h en zones urbaines est similaire aux années passées. Encore cette année, les excès de vitesse de 20 km/h dans les zones de 50 km/h sont jugés beaucoup plus sévèrement que ceux de 10 km/h.

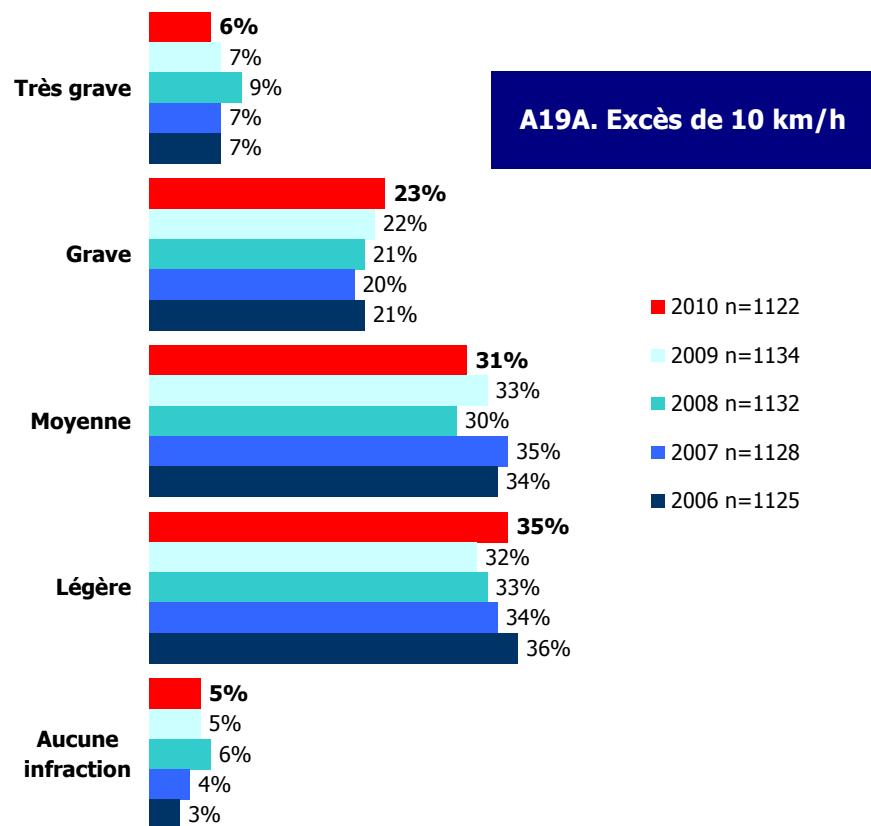
Plus précisément, dans le cas d'un excès de 10 km/h, c'est une proportion relativement faible (29%) qui estime que c'est une faute très grave ou grave. Or, parmi les conducteurs qui considèrent qu'un excès de 10 km/h n'est pas très grave (94%), notons que 73% d'entre eux considèrent qu'un excès de 20 km/h dans une zone de 50 km/h est très grave ou grave (en 2009, ils étaient 72% à partager cet avis). Lorsque l'on ramène cette proportion sur le total des conducteurs interrogés, on constate que ce sont 69% des conducteurs québécois qui considèrent qu'un excès de 20 km/h dans une zone de 50 km/h est très grave ou grave.

L'analyse par segment révèle que parmi ceux qui ne voient pas la gravité d'un excès de 20 km/h en zones urbaines (**infraction légère**) (5% de l'ensemble), il se trouve une plus forte proportion de conducteurs qui :

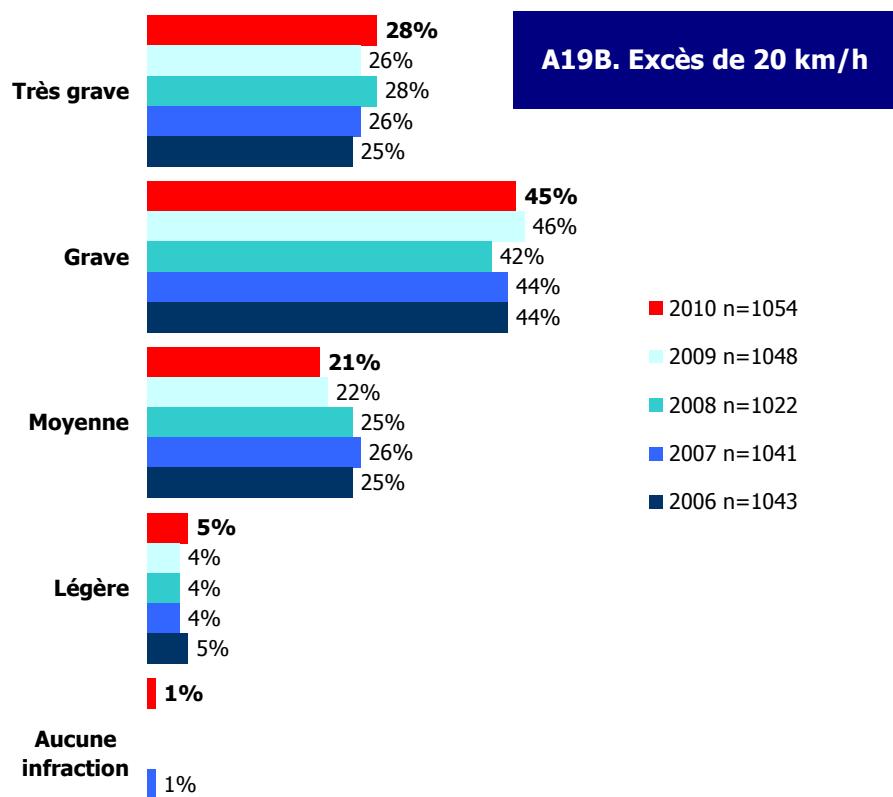
- sont âgés entre 20 et 24 ans (13%) ;
- sont en recherche d'emploi (11%) ;
- excèdent de plus de 10 km/h la limite permise sur les routes secondaires (12%) ;
- trouvent les limites de vitesse trop basses en ville (12%) et sur les routes secondaires (10%).

Mentionnons que parmi ceux qui évaluent leur vitesse moyenne en ville à plus de 10 km/h au-delà de la vitesse permise, ce sont tout de même 48% qui considèrent qu'un excès de 20 km/h est une faute grave ou très grave.

**Diriez-vous que les faits suivants représentent une infraction (faute) très grave, grave, moyenne ou légère? Un excès de vitesse de ... dans une zone où le maximum est de 50 km/h ? Base : Conducteurs**



**Base : Conducteurs considérant qu'un excès de 10 km/h est une faute grave, moyenne, légère ou pas une infraction**



La perception de la gravité d'un excès de vitesse de 15 km/h dans une zone de 90 km/h est sensiblement la même qu'en 2009. Ce sont 38% des conducteurs qui jugent grave ou très grave une telle infraction (34% en 2009).

Il en est de même pour la perception d'un excès de vitesse de 30 km/h dans une zone de 90 km/h. De fait, parmi les conducteurs qui considèrent l'excès de 15 km/h comme n'étant pas très grave (89%), notons que 84% d'entre eux affirment toutefois qu'un excès de 30 km/h est très grave ou grave, soit la même proportion que celle obtenue en 2009. Il demeure toutefois que 12% jugent que c'est une infraction moyenne (contre 13% en 2009). Lorsque l'on ramène ces proportions sur le total des conducteurs interrogés, on remarque que ce sont 75% des conducteurs québécois qui considèrent qu'un excès de 30 km/h dans une zone de 90 km/h est très grave ou grave, alors que 11% sont d'avis que c'est une infraction moyenne.

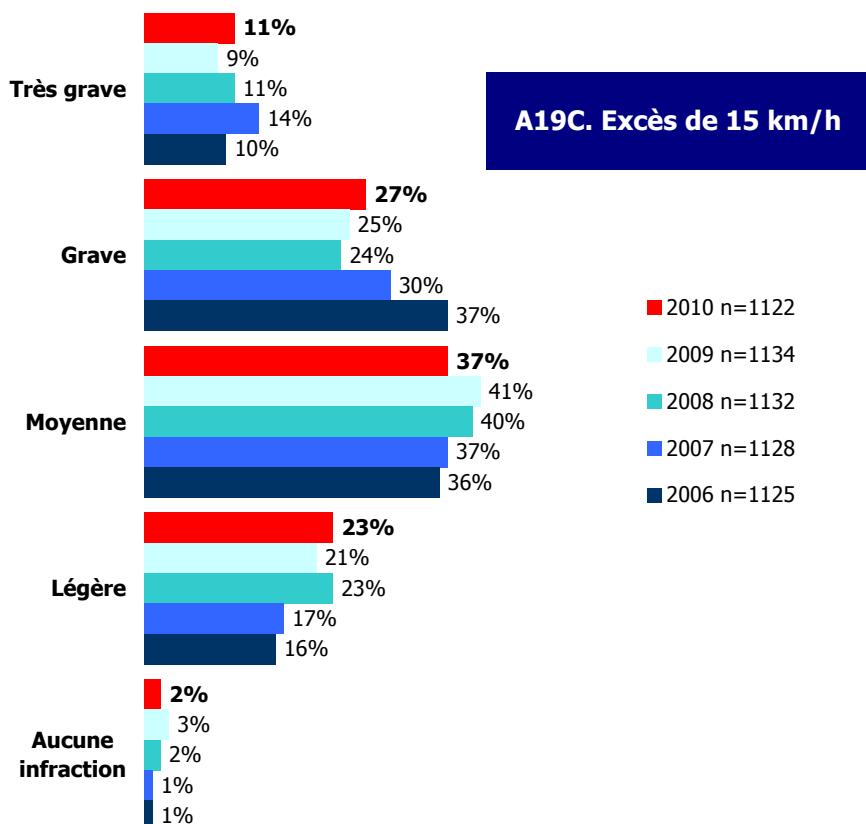
Les conducteurs les moins sévères envers un excès de 30 km/h dans une zone de 90 km/h (**infraction légère**) (3% de l'ensemble) sont :

- ceux qui excèdent de plus de 10 km/h la limite permise dans les zones urbaines (9%) et sur les routes secondaires (12%) ;
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse permises en ville (7%) et sur les routes secondaires (10%).

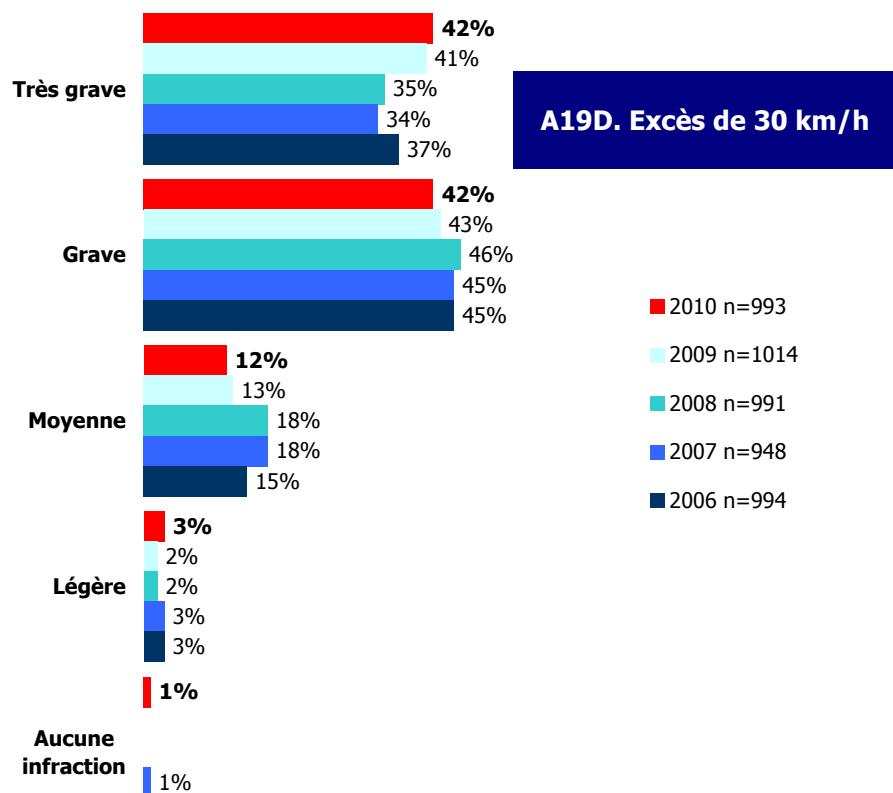
Mentionnons finalement que parmi ceux qui évaluent leur vitesse moyenne sur les routes secondaires à plus de 10 km/h au-delà de la vitesse permise, ce sont tout de même 59% qui considèrent qu'un excès de 30 km/h est une faute grave ou très grave.

#### Gravité des infractions pour excès de vitesse sur les ROUTES SECONDAIRES, dans une zone de 90 km/h

**Diriez-vous que les faits suivants représentent une infraction (faute) très grave, grave, moyenne ou légère? Un excès de vitesse de ... dans une zone où le maximum est de 90 km/h ? Base : Conducteurs**



**Base : Conducteurs considérant qu'un excès de 15 km/h est une faute grave, moyenne, légère ou pas une infraction**



Note : Les résultats des années 2006 et 2007 sont présentés à titre indicatif, puisqu'on évaluait alors la perception d'un excès de vitesse de 20 km/h.

## 4. La perception des moyens pour réduire la vitesse

---

Dans la présente section, la perception des répondants quant aux différents moyens pour réduire la vitesse est évaluée. C'est ainsi que nous abordons tout à tour la surveillance policière accrue, les sanctions pour excès de vitesse, le photo-radar et la limitation de la vitesse maximale des véhicules. De plus, nous abordons au passage l'attitude des répondants à l'égard de l'importance de diminuer les excès de vitesse dans différentes zones.

### Plan de la section :

---

De manière plus spécifique, les thèmes abordés dans cette section sont :

- 4.1 La surveillance policière accrue
- 4.2 Les sanctions pour excès de vitesse
  - Degré d'accord avec une plus grande sévérité des sanctions encourues pour les excès de vitesse
  - Principales sanctions qu'un conducteur reçoit à la suite d'un excès de vitesse de plus de 40 km/h au-dessus de la limite permise
- 4.3 L'importance de rouler moins vite
  - Degré d'accord avec l'importance de diminuer les excès de vitesse dans les zones de 50 km/h
  - Degré d'accord avec l'importance de diminuer les excès de vitesse dans les zones de 50 km/h et de 90 km/h
- 4.4 L'efficacité perçue du photo-radar
- 4.5 L'opinion envers l'utilisation de photo-radars
- 4.6 La limitation de la vitesse maximale des véhicules
  - Limitation de la vitesse maximale des véhicules lors de la fabrication
  - Vitesse maximale souhaitée lors de la fabrication des véhicules

## 4.1 La surveillance policière accrue

En 2010, c'est toujours une majorité de conducteurs (78%) qui est en accord avec une intensification de la surveillance policière sur les routes dans le but de faire respecter les limites de vitesse (79% en 2009). Notons toutefois une diminution significative des conducteurs qui affirment être plutôt en accord avec l'énoncé (33% contre 37% en 2009).

### A14. Degré d'accord avec l'affirmation : La surveillance policière sur les routes devrait être intensifiée pour faire respecter les limites de vitesse. Base : Conducteurs

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Accord TOTAL	Désaccord TOTAL
<b>2010 n=1122</b>	<b>45%</b>	<b>33%</b>	<b>16%</b>	<b>6%</b>	<b>78%</b>	<b>22%</b>
2009 n=1125	42%	37%	16%	5%	79%	21%
2008 n=1125	47%	35%	13%	6%	82%	18%
2007 n=1122	51%	36%	10%	3%	86%	14%
2006 n=1123	46%	38%	12%	4%	84%	16%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

Ceux qui **désapprouvent** une surveillance accrue sur les routes se chiffrent à 22% (contre 21% en 2009) et répondent au profil suivant :

- les hommes (26%) ;
- les travailleurs (24%) ;
- les gens qui ont une scolarité de niveau universitaire (26%) ;
- les non francophones (30%) ;
- les personnes ayant un revenu familial annuel de 100 000 \$ ou plus (34%) ;
- les conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km annuellement (33%) ;
- ceux qui excèdent de 10 km/h ou moins les limites autorisées dans les zones urbaines (26%) ;
- ceux qui excèdent de plus de 10 km/h les limites autorisées sur les routes secondaires (41%) ;
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse en ville (44%), sur les routes secondaires (47%) et sur les autoroutes (32%) ;
- les personnes qui ne se souviennent pas avoir vu, lu ou entendu de la publicité contre la vitesse au volant au cours des dernières semaines (25%).

## 4.2 Les sanctions pour excès de vitesse

En 2010, 59% des conducteurs interrogés sont en accord avec l'augmentation de la sévérité des sanctions encourues pour les excès de vitesse. En contrepartie, 41% sont en désaccord sur la question. D'un point de vue statistique, ces résultats sont similaires à ceux de l'an dernier (58% en accord et 42% en désaccord).

### A20. Degré d'accord avec l'affirmation : Les sanctions encourues pour les excès de vitesse devraient être plus sévères. Base : Conducteurs

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Accord TOTAL	Désaccord TOTAL
<b>2010 n=1090</b>	<b>30%</b>	<b>29%</b>	<b>28%</b>	<b>13%</b>	<b>59%</b>	<b>41%</b>
2009 n=1089	27%	31%	27%	15%	58%	42%
2008 n=1099	34%	27%	24%	15%	61%	39%
2007 n=1090	32%	33%	26%	10%	64%	36%
2006 n=1088	30%	27%	29%	14%	57%	43%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

Note : De 2001 à 2008, l'énoncé se lisait : « Les **peines** encourues pour les excès de vitesse devraient être plus sévères ».

Voici les sous-groupes pour lesquels on retrouve des proportions significativement plus importantes de conducteurs qui sont **en désaccord** (plutôt et tout à fait) avec une sévérité accrue des peines pour excès de vitesse (41% de l'ensemble) :

- les hommes (47%) ;
- les 35 à 44 ans (47%) ;
- les travailleurs (44%) ;
- ceux qui détiennent une scolarité de niveau universitaire (48%) ;
- ceux qui ont un revenu familial de 80 000 \$ ou plus (55%) ;
- ceux qui parcourent plus de 25 000 km annuellement (55%) ;
- les conducteurs qui outrepassent la limite de vitesse autorisée dans les zones urbaines de 10 km/h ou moins (50%) ou de plus de 10 km/h (59%) ;
- ceux qui excèdent les limites de vitesse autorisée de plus de 10 km/h sur les routes secondaires (65%) ;
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse en ville (56%), sur les routes secondaires (57%) et sur les autoroutes (56%) ;
- les personnes qui n'ont pas vu, lu ou entendu de la publicité contre la vitesse au volant au cours des dernières semaines (45%).

### A20B. Selon vous, quelles sont les principales sanctions qu'un conducteur reçoit à la suite d'un excès de vitesse de plus de 40 km/h au-dessus de la limite permise, par exemple, rouler à 90 km/h dans une zone de 50 km/h ? Base : Conducteurs

Mentions spontanées	2010 n=908	2009 n=903
Amendes	<b>80%</b>	50%
Points d'inaptitude	<b>66%</b>	35%
Suspension du permis de conduire	<b>21%</b>	11%
Saisie du véhicule	<b>3%</b>	1%
Autre	<b>3%</b>	3%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

Les sanctions pour grands excès de vitesse sont beaucoup plus connues des conducteurs cette année qu'en 2009. De fait, la grande majorité (80%) des conducteurs interrogés sait qu'un conducteur intercepté pour un grand excès de vitesse doit payer une amende. Une proportion de 66% mentionne que des points d'inaptitude sont prévus pour ce type d'infraction, 21% savent que la sanction peut aller jusqu'à la suspension du permis de conduire et 3% pensent que le véhicule peut être saisi. Notons que ces proportions sont significativement et nettement supérieures à celles obtenues auprès des conducteurs interrogés en 2009.

### 4.3 L'importance de rouler moins vite

La majorité des conducteurs sondés (81%) est plutôt ou tout à fait d'accord avec le fait qu'il est très important d'amener les gens à rouler moins vite dans les zones de 50 km/h. Cette proportion est statistiquement similaire à celle de l'an dernier (80%). Notons une augmentation significative des conducteurs qui affirment être tout à fait en accord avec l'énoncé (53% contre 48% en 2009).

En contrepartie, la proportion de conducteurs en désaccord avec l'importance d'amener les automobilistes à réduire leur vitesse en zones urbaines se chiffre à 19% (20% en 2009).

#### A21. Degré d'accord avec l'affirmation : Il est très important d'amener les gens à rouler moins vite qu'actuellement dans les zones de 50 km/h. Base : Conducteurs

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Accord TOTAL	Désaccord TOTAL
<b>2010 n=1108</b>	<b>53%</b>	<b>28%</b>	<b>13%</b>	<b>6%</b>	<b>81%</b>	<b>19%</b>
2009 n=1121	48%	32%	14%	6%	80%	20%
2008 n=1124	54%	29%	12%	5%	83%	17%
2007 n=1121	53%	33%	11%	3%	87%	13%
2006 n=1117	51%	32%	11%	6%	83%	17%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

Parmi les sous-groupes suivants, on retrouve davantage de gens **en désaccord** (plutôt ou tout à fait) avec cette idée (19% de l'ensemble) :

- les hommes (22%) ;
- ceux qui disposent d'un revenu familial de 100 000 \$ ou plus par année (26%) ;
- les conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km annuellement (25%) ;
- les conducteurs qui excèdent de plus de 10 km/h la limite autorisée en ville (34%) et sur les routes secondaires (29%) ;
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse en ville (54%), sur les routes secondaires (29%) et sur les autoroutes (25%).

Encore cette année, les conducteurs interrogés croient plus important d'amener les gens à rouler moins vite qu'actuellement dans les zones de 50 km/h (81% tout à fait ou plutôt d'accord) que dans celles de 90 km/h (69% tout à fait ou plutôt d'accord).

Malgré les fluctuations observées durant les dernières années, les pourcentages d'automobilistes qui souhaitent une réduction de la vitesse sur les routes secondaires ou en zones urbaines sont sensiblement équivalents à ceux de 2003.

**A21. | A22. Degré d'accord avec l'affirmation : Il est très important d'amener les gens à rouler moins vite qu'actuellement dans les zones de 50 km/h | 90 km/h.**  
**Base : Conducteurs**

		Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Accord TOTAL	Désaccord TOTAL
2010	Zones de 50 km/h n=1108	53%	28%	13%	6%	81%	19%
	Zones de 90 km/h n=1102	34%	35%	21%	9%	69%	31%
2009	Zones de 50 km/h n=1121	48%	32%	14%	6%	80%	20%
	Zones de 90 km/h n=1116	32%	35%	25%	8%	67%	33%
2008	Zones de 50 km/h n=1124	54%	29%	12%	5%	83%	17%
	Zones de 90 km/h n=1112	32%	37%	22%	10%	69%	31%
2007	Zones de 50 km/h n=1121	53%	33%	11%	3%	87%	13%
	Zones de 90 km/h n=1111	33%	38%	21%	7%	72%	28%
2006	Zones de 50 km/h n=1117	51%	32%	11%	6%	83%	17%
	Zones de 90 km/h n=1119	29%	35%	26%	10%	64%	36%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

Les sous-groupes suivants sont plus nombreux à être **en désaccord** (plutôt ou tout à fait) avec le fait qu'il est très important d'amener les gens à rouler moins vite qu'actuellement dans les zones de 90 km/h (31% de l'ensemble) :

- les hommes (36%) ;
- les travailleurs (33%) ;
- les gens dont le revenu familial annuel est de 60 000 \$ ou plus (36%) ;
- les conducteurs qui parcourent annuellement plus de 25 000 km (43%) ;
- ceux qui dépassent la limite autorisée dans les zones urbaines d'au plus 10 km/h (36%) ou de plus de 10 km/h (52%) ;
- ceux qui excèdent la limite permise sur les routes secondaires d'au plus 10 km/h (35%) ou de plus de 10 km/h (56%) ;
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse en ville (45%), sur les routes secondaires (71%) et sur les autoroutes (46%).

## 4.4 L'efficacité perçue du photo-radar

En 2010, 69% des répondants croient que le photo-radar sera un moyen efficace pour réduire la vitesse sur les routes. Cette proportion est similaire à celle enregistrée en 2009 (71%).

À l'inverse, 27% doutent de l'efficacité du photo-radar pour réduire la vitesse sur les routes.

### D3. À votre avis, l'utilisation du photo-radar sera-t-il un moyen ... pour réduire la vitesse sur les routes ? Base : Ensemble des répondants

	Très efficace	Assez efficace	Peu efficace	Pas du tout efficace	NSP / Refus	Efficace TOTAL	Inefficace TOTAL
<b>2010 n=1150</b>	<b>29%</b>	<b>40%</b>	<b>16%</b>	<b>9%</b>	<b>5%</b>	<b>69%</b>	<b>27%</b>
2009 n=1153	30%	41%	19%	8%	2%	71%	27%
2008 n=1152	31%	37%	16%	12%	3%	68%	28%
2007 n=1149	29%	42%	16%	10%	3%	71%	26%
2006 n=1150	34%	38%	15%	12%	1%	72%	27%

Note : En 2008 : « À votre avis, l'utilisation du photo-radar serait-il un moyen...pour réduire la vitesse sur les routes ? ».

Note : Les années précédentes à 2008 : « À votre avis, l'utilisation du photo-radar serait-il un moyen... pour les policiers afin de réduire ... ».

Les sous-groupes suivants ont plus tendance **à douter de l'utilité du photo-radar** (proportions significativement plus importantes de peu efficace et pas du tout efficace) (27% de l'ensemble) :

- les 35 à 44 ans (33%) ;
- les conducteurs qui parcourent entre 15 000 et 25 000 km annuellement (31%) ;
- ceux qui excèdent de 10 km/h ou plus la limite autorisée sur les routes secondaires (37%) ;
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse sur les routes secondaires (42%) et sur les autoroutes (37%) ;
- les personnes qui n'ont pas été exposées à la publicité radiophonique de la campagne « Vitesse 2010 » (29%).

Il est intéressant de noter que ce profil présente quelques similitudes avec celui des conducteurs les plus à risque en matière de vitesse au volant.

## 4.5 L'opinion envers l'utilisation de photo-radars

La présente question visait à obtenir une mesure brute du taux de support de la population à l'égard des photo-radars, c'est-à-dire sans égard aux conditions d'installation qui prévalent actuellement dans le cadre du projet pilote en cours au Québec et qui prévoit notamment que ceux-ci soient installés dans des endroits à risque et qu'ils soient annoncés à l'avance.

Ceci étant, on constate que 69% des répondants sont favorables à l'installation de photo-radars sur les routes du Québec, dont 33% se disent très favorables. Ces proportions sont fortement similaires à celles obtenues en 2009, soit au début du projet pilote visant l'installation de photo-radars sur les routes du Québec.

Par contre, 30% déclarent toujours qu'ils sont défavorables à l'installation de photo-radars sur les routes du Québec.

### D3B. Êtes-vous personnellement ... à l'installation de photo-radars sur les routes du Québec ? Base : Ensemble des répondants

	Très favorable	Plutôt favorable	Plutôt défavorable	Très défavorable	NSP / Refus	Favorable TOTAL	Défavorable TOTAL	
	2010 n=1150	33%	36%	15%	15%	1%	69%	30%
2009 n=1153	32%	36%	15%	15%	2%		68%	30%

Les sous-groupes suivants sont plus enclins à être **défavorables** (plutôt ou très défavorables) à l'installation de photo-radars sur les routes du Québec (30% de l'ensemble) :

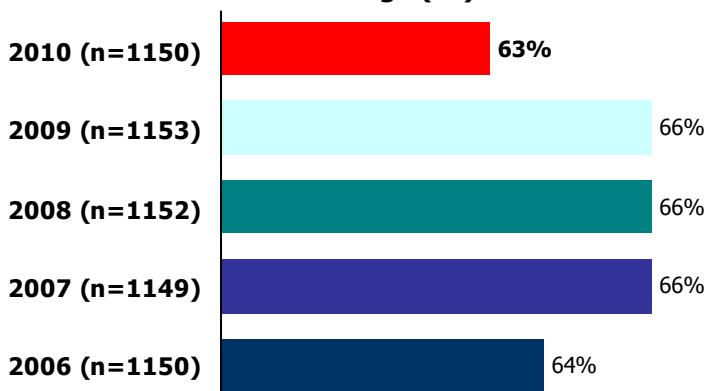
- les hommes (37%) ;
- les 25 à 34 ans (38%) ;
- les personnes dont le revenu familial annuel est supérieur à 100 000 \$ (40%) ;
- les conducteurs qui parcourent plus de 15 000 km annuellement (39%) ;
- ceux qui excèdent de 10 km/h ou moins la limite autorisée en zones urbaines (35%) et sur les routes secondaires (34%) ;
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse dans les zones urbaines (46%), sur les routes secondaires (48%) et sur les autoroutes (48%).

## 4.6 La limitation de la vitesse maximale des véhicules

En 2010, près des deux tiers (63%) des détenteurs de permis sont favorables à une limitation de la vitesse maximale des véhicules au moment de leur fabrication, soit une proportion similaire à celles obtenues par les années passées.

### D4. Selon vous, la vitesse maximale des véhicules devrait-elle être limitée lors de leur fabrication ? Base : Ensemble des répondants

Pourcentage (%) OUI



Parmi ceux qui souhaiteraient que la vitesse maximale des véhicules soit limitée, 68% suggèrent de la limiter entre 101 km/h et 140 km/h. Une proportion de 18% des répondants suggèrent plutôt de barrer la vitesse à 100 km/h ou moins. Ces résultats sont similaires à ceux obtenus depuis 2007. Notons toutefois une augmentation significative des répondants qui suggèrent de fixer la limite maximale des véhicules entre 126 et 140 km/h (25% contre 19% en 2009).

La limite de vitesse maximale proposée par les répondants s'élève, en moyenne, à 122,7 km/h. Ce résultat est similaire à ceux enregistrés depuis 2007.

### D5. À quelle vitesse devrait-on limiter (barrer) les véhicules lors de la fabrication ? Base : Répondants souhaitant que la vitesse maximale des véhicules soit restreinte

	100 km/h ou moins	De 101 à 125 km/h	De 126 à 140 km/h	Plus de 140 km/h	Moyenne
<b>2010 n=755</b>	<b>18%</b>	<b>43%</b>	<b>25%</b>	<b>11%</b>	<b>122,7 km/h</b>
2009 n=797	20%	45%	19%	12%	123,1 km/h
2008 n=792	20%	43%	21%	13%	122,0 km/h
2007 n=810	21%	40%	24%	13%	123,0 km/h
2006 n=769	14%	45%	26%	14%	124,9 km/h

Le profil des répondants qui sont **contre** une limitation de la vitesse maximale des véhicules lors de leur fabrication (35% de l'ensemble) est le suivant :

- les hommes (44%) ;
- les travailleurs (38%) ;
- les gens détenant une scolarité de niveau universitaire (40%) ;
- les résidents de Québec RMR (50%) ;
- ceux qui ont un revenu familial de 100 000 \$ ou plus (49%) ;
- les conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km annuellement (47%) ;
- ceux qui excèdent la limite autorisée de plus de 10 km/h dans les zones urbaines (53%) ;
- ceux qui excèdent la limite de vitesse autorisée sur les routes secondaires d'au plus 10 km/h (39%) ou de plus de 10 km/h (45%) ;
- ceux qui trouvent adéquates les limites de vitesse dans les zones urbaines (37%) ;
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse sur les routes secondaires (52%) et sur les autoroutes (49%) ;
- les personnes qui ont été exposées à la publicité télévisée « C'est ridicule! » de la campagne « Vitesse 2010 » (38%).

## 5. La notoriété, l'évaluation et la compréhension de la campagne publicitaire « Vitesse 2010 »

---

La présente section porte sur la campagne publicitaire « Vitesse 2010 ». Premièrement, la notoriété (spontanée et assistée) des volets publicitaires radiophonique et télévisé est abordée. Par la suite, le niveau de compréhension et de réalisme des publicités télévisées est présenté. Nous nous penchons également sur la notoriété du slogan « On est tous responsables de notre conduite ». Finalement, l'interprétation du message publicitaire communiqué, tel que compris par les répondants, est détaillée.

### Plan de la section :

---

De manière plus spécifique, les thèmes abordés dans cette section sont :

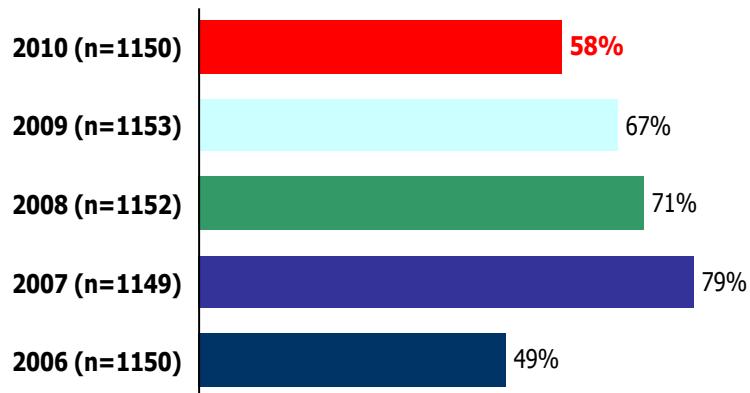
- 5.1 Le rappel spontané des publicités sur la vitesse au volant
- 5.2 Les éléments de publicité retenus spontanément
- 5.3 La pénétration de la publicité radio de la campagne 2010
- 5.4 La pénétration des publicités télévisées de la campagne 2010
- 5.5 La pénétration totale de la campagne 2010
  - Notoriété totale de la campagne 2010
  - Titulaires de permis rejoints par la campagne 2010
- 5.6 La facilité à comprendre les publicités télévisées
- 5.7 Le réalisme des publicités télévisées
- 5.8 La notoriété spontanée du slogan « On est tous responsables de notre conduite »
- 5.9 La pénétration du slogan « On est tous responsables de notre conduite »
  - Répondants se souvenant, de manière assistée, du slogan « On est tous responsables de notre conduite » chez ceux qui se souviennent d'une ou des publicités télévisées
  - Répondants se souvenant, de manière assistée, du slogan « On est tous responsables de notre conduite » chez l'ensemble des répondants
- 5.10 Le message véhiculé par les publicités télévisées

## 5.1 Le rappel spontané des publicités sur la vitesse au volant

Spontanément, 58% des détenteurs de permis se souviennent avoir vu, lu ou entendu de la publicité sur la vitesse au volant au cours des dernières semaines. Après avoir connu un gain spectaculaire en 2007 (79%), ce taux a diminué en 2008 (71%) et en 2009 (67%).

**Malgré cette baisse significative, le bruit publicitaire en 2010 demeure assez élevé.**

**B1. Au cours des dernières semaines, vous souvenez-vous d'avoir vu, lu ou entendu de la publicité sur la vitesse au volant ? Base : Ensemble des répondants**  
**Pourcentage (%) OUI**



Les sous-groupes suivants sont plus nombreux à se **rappeler spontanément** des publicités sur la vitesse au volant (58% de l'ensemble) :

- les 20 à 24 ans (76%) ;
- les francophones (60%) ;
- ceux qui disposent d'un revenu familial brut de 100 000 \$ ou plus par année (69%) ;
- ceux qui trouvent trop élevées les limites autorisées sur les routes secondaires (66%).

À l'inverse, seuls les non francophones (51%) se distinguent, puisqu'ils sont moins nombreux à s'en souvenir de façon spontanée.

## 5.2 Les éléments de publicité retenus spontanément

Spontanément, 20% des répondants qui se souviennent avoir vu, lu ou entendu une publicité sur la vitesse au volant identifient la publicité télévisée « Zone de 90 km/h » de la campagne « Vitesse 2010 ». Cette année, la notoriété spontanée de cette publicité télévisée sur la vitesse au volant est significativement moins élevée comparativement à 2009 (43%). Notons cependant qu'en 2009, une seule publicité télévisée avait été diffusée sur la vitesse au volant (publicité télévisée « Zone de 90 km/h »).

La publicité « C'est ridicule! » de la campagne « Vitesse 2010 » a, de son côté, été nommée par 9 % des répondants se souvenant avoir vu, lu ou entendu de la publicité sur la vitesse au volant au cours des dernières semaines.

Le slogan « La vitesse tue » demeure le slogan le plus connu, avec un taux de notoriété spontanée de 6% (9% en 2009, 8% en 2008, 7% en 2007 et 11% en 2006 et 2004). À l'instar de 2009 et de 2008, seulement 1% des répondants ont retenu le slogan de la campagne « On est tous responsables de notre conduite ».

Soulignons qu'en 2010, 10% de ceux qui se souviennent avoir vu, lu ou entendu une publicité sur la vitesse au volant ont spontanément nommé les panneaux routiers, tandis que 8% ont mentionné l'annonce d'accidents, de blessés ou de mortalité sur les routes du Québec et 7% les reportages dans les médias (8% en 2009 dans les deux cas). Une proportion de 1% a spontanément nommé la surveillance par photo-radar.

**B2A. Dites-moi ce dont vous vous rappelez comme publicité à ce propos ? Base : Répondants se souvenant avoir vu, lu ou entendu de la publicité sur la vitesse au volant**

	<b>Ensemble des 5 premières mentions</b>	<b>2010</b> n=668
---PUBLICITÉ---	<b>Publicité télévisée « Zone de 90 km/h » « Vitesse 2010 »</b>	<b>20%</b>
	<b>Publicité télévisée « C'est ridicule! » « Vitesse 2010 »</b>	<b>9%</b>
	Publicité ou événement impliquant des jeunes	3%
	Publicité télévisée « Motocyclistes 2010 »	2%
	<b>Publicité radiophonique « Vitesse 2010 »</b>	<b>1%</b>
	Publicité télévisée « Alcool Jeunes 2010 »	1%
	Publicité (autre ou sans précision)	1%
	Slogan « La vitesse tue »	6%
SLOGAN	<b>Slogan « On est tous responsables de notre conduite »</b>	<b>1%</b>
	Slogan « Attention à nos enfants »	1%
	Panneaux sur la route	10%
	Accidents / Blessés / Morts	8%
	Reportage dans les médias (radio, télé, journaux, etc.)	7%
	Affichage du montant des contraventions et du nombre de points d'inaptitude	5%
	La vitesse au volant	4%
	Ralentissez! / Ralentir / Ne pas rouler vite	4%
	Ralentir près des chantiers routiers	3%
	Conduite avec facultés affaiblies	3%
	Surveillance policière accrue pendant les vacances de la construction	3%
	La route n'est pas une piste de course	2%
	Distraction au volant	1%
	Surveillance par photo-radar	1%
	Médias en général (télévision, journaux, radio, Internet)	1%
	Rouler vite peut causer des accidents / décès	1%
	Site Internet de la SAAQ	1%
	Autres	8%
	Ne sait pas / Refus	19%

Note : Le comparatif de 2004 à 2010 est présenté à l'Annexe 1.

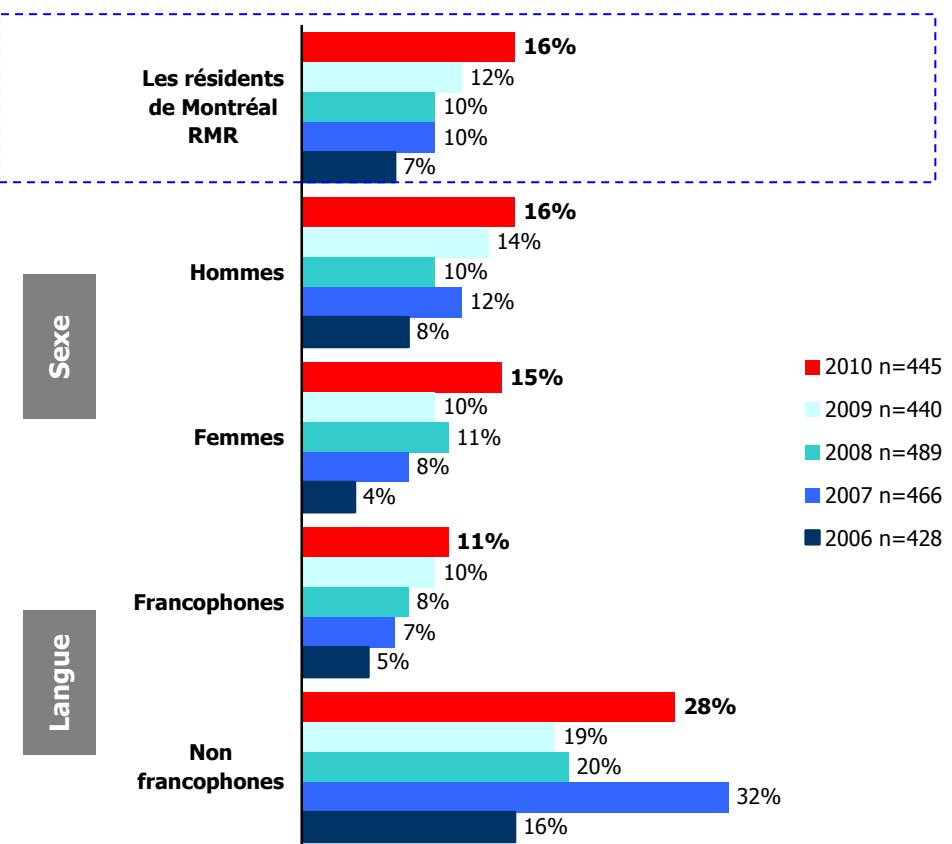
### 5.3 La pénétration de la publicité radio de la campagne 2010

La publicité radio de la campagne 2010 diffusée en anglais auprès des résidents de Montréal RMR a rejoint 16% d'entre eux. Ce résultat est similaire sur le plan statistique à celui enregistré en 2009 (12%).

Lorsqu'on reporte le taux de 16% sur l'ensemble des titulaires de permis interrogés, on obtient un taux de pénétration de 7% pour le message radio.

**BX. Au cours des dernières semaines, vous souvenez-vous d'avoir entendu, sur une STATION DE RADIO ANGLOPHONE, une publicité où le narrateur explique que lorsque nous conduisons rapidement dans une zone urbaine, il faut s'assurer de respecter les limites de vitesse ? Que si nous conduisons rapidement, nous allons devoir quand même arrêter à la prochaine lumière rouge, arrêt ou aux lignes pour piétons. Qu'en ville, il y aura toujours quelque chose pour nous ralentir. Que c'est comme ça et ça permet la sécurité de chacun. Base : Résidents de Montréal RMR seulement**

**- LES % REPRÉSENTENT LE TAUX DE NOTORIÉTÉ TOTALE -**



Note : Titre des publicités radio (2005 à 2010)

- Publicité radio de la campagne 2010 : "Slow Motion"
- Publicité radio de la campagne 2009 : "It's Ridiculous"
- Publicité radio de la campagne 2008 : "Anything can happen in a 50 km/h zone, slow down"
- Publicité radio de la campagne 2007 : "We are all responsible for our conduct on the road"
- Publicité radio de la campagne 2006 : "Slow the Drive, Stay Alive"
- Publicité radio de la campagne 2005 : "Speed can slow you down for live"

À noter que la différence entre les hommes (16%) et les femmes (15%) se souvenant avoir entendu la publicité radio n'est pas statistiquement significative.

Les groupes qui ont été les **moins rejoints** par la publicité radio 2009 sont :

- les 45 à 54 ans (9%) ;
- ceux ayant complété un niveau de scolarité universitaire (12%) ;
- les francophones (10%) ;
- ceux qui parcourent entre 15 000 et 25 000 km annuellement (10%) ;
- ceux qui trouvent adéquates les limites de vitesse en ville (4%).

À l'opposé, les non francophones (28%) et les conducteurs qui roulent moins vite que la limite autorisée sur les routes secondaires (30%) sont statistiquement plus nombreux à avoir été rejoints par la publicité radiophonique de la campagne « Vitesse 2010 ».

### **Comparaison de la performance publicitaire**

Avec un résultat de 16% de notoriété, la publicité radiophonique anglaise de la campagne Vitesse 2010 performe de façon comparable à la norme Léger Marketing pour une publicité radio au Québec de 100-200 pebs/semaine qui se situe entre 10% et 20%.

Cependant, lorsque nous comparons le résultat avec la norme SAAQ pour les campagnes Vitesse, nous remarquons que la publicité de cette année a une performance supérieure (16% contre 10%).

<b>NORMES SAAQ</b> <b>Notoriété assistée d'un message radio en anglais</b> <b>dans la région de Montréal RMR</b>	
<b>Campagne Vitesse 2010</b>	<b>16%</b>
<b>Norme SAAQ des campagnes Vitesse</b>	<b>10%</b>
Norme SAAQ des campagnes Alcool	31%
Norme SAAQ des campagnes Piétons	10%
<b>Norme provinciale Léger Marketing (100-200 peb/semaine)</b>	<b>10%-20%</b>

## 5.4 La pénétration des publicités télévisées de la campagne 2010

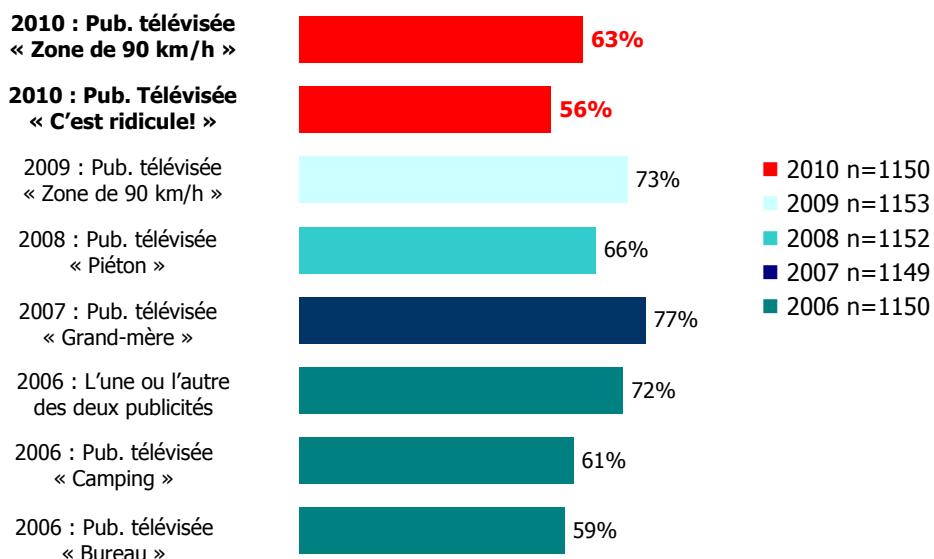
En 2010, 63% des titulaires de permis ont remarqué la publicité télévisée « Zone de 90 km/h », tandis que 56% ont remarqué la publicité télévisée « C'est ridicule! ». En comparaison au résultat de l'année dernière (73%), il s'agit d'une diminution significative respective de 10 et 17 points de pourcentage. Soulignons toutefois que, lorsque l'on considère le nombre total de titulaires de permis ayant été exposés à l'une ou l'autre des deux publicités, l'atteinte générale de la campagne télévisée est de 75%.

**B3A. AU COURS DES DERNIERES SEMAINES, vous souvenez-vous d'avoir vu À LA TÉLÉVISION une publicité où l'on montre un policier sur les lieux d'un accident qui explique que rouler plus vite pour gagner du temps augmente le risque d'avoir un accident ? Il dit qu'il est ridicule de risquer sa vie pour gagner à peine deux minutes. Pendant cette publicité, on présente un graphique montrant que le risque d'accident augmente avec la vitesse.**

**B3B. AU COURS DES DERNIÈRES SEMAINES, vous souvenez-vous d'avoir vu À LA TÉLÉVISION une publicité montrant un homme pressé au volant se faire rattraper à trois reprises aux feux rouges par deux autres automobilistes, un homme et une femme avec une voix hors champ mentionnant que «c'est ridicule de penser que la route est un endroit pour gagner du temps» et termine en posant la question, «ça vous arrive» ?**

**Base : Ensemble des répondants**

**- LES % REPRÉSENTENT LE TAUX DE NOTORIÉTÉ TOTALE -**



### Publicité télévisée « Zone de 90 km/h » (63% de l'ensemble)

La proportion de personnes rejointes par la publicité télévisée « Zone de 90 km/h » de la campagne 2010 est statistiquement **supérieure** chez :

- les hommes (68%) ;
- les 55 à 64 ans (69%) ;
- les gens détenant une scolarité de niveau primaire ou secondaire (68%) ;
- les francophones (68%) ;
- ceux qui disposent d'un revenu familial compris entre 20 000 \$ et 39 999 \$ par année (71%) ;
- les conducteurs qui dépassent de 10 km/h ou moins les limites de vitesse en ville (70%) et sur les routes secondaires (70%) ;
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse sur les autoroutes (68%).

En revanche, les personnes appartenant aux sous-groupes suivants sont statistiquement moins nombreuses à avoir remarqué la publicité télévisée « Zone de 90 km/h » :

- les femmes (57%) ;
- les 35 à 44 ans (55%) ;
- les universitaires (57%) ;
- les résidents de Montréal RMR (59%) ;
- les non francophones (35%) ;
- les conducteurs qui parcourent moins de 5 000 km annuellement (53%) ;
- les conducteurs qui roulent moins vite que la vitesse permise dans les zones de 90 km/h (46%) ;
- ceux qui trouvent trop élevées les limites de vitesse sur l'autoroute (48%).

### Publicité télévisée « C'est ridicule! » (56% de l'ensemble)

La proportion de personnes rejointes par la publicité télévisée « C'est ridicule! » de la campagne 2010 est statistiquement **supérieure** chez :

- les hommes (61%) ;
- les 45 à 54 ans (62%) ;
- les francophones (63%) ;
- les conducteurs qui parcourent entre 15 000 et 25 000 km annuellement (64%) ;
- les conducteurs qui dépassent de 10 km/h ou moins les limites de vitesse en ville (64%) et sur les routes secondaires (64%) ;
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse sur les autoroutes (61%).

En revanche, les personnes appartenant aux sous-groupes suivants sont statistiquement moins nombreuses à avoir remarqué la publicité télévisée « C'est ridicule! » :

- les femmes (51%) ;
- les 35 à 44 ans (47%) ;
- les non francophones (20%) ;
- les conducteurs qui respectent la vitesse permise en ville, soit ceux qui conduisent à moins de 50 km/h (47%) ou à 50 km/h (54%)
- les conducteurs qui respectent la vitesse permise dans les zones de 90 km/h, soit ceux qui conduisent à moins de 90 km/h (46%) ou à 90 km/h (53%).

## Comparaison de la performance publicitaire

Nous pouvons qualifier d'élue la notoriété de 75% de la campagne télévisée Vitesse 2010. De fait, cette notoriété est supérieure à la norme Léger Marketing pour une campagne télévisée au Québec de 200-300 pebs/semaine qui se situe entre 45% et 60%.

Toutefois, lorsque nous comparons le résultat de la campagne télévisée Vitesse 2010 avec la norme SAAQ pour ses campagnes Vitesse, la performance des publicités de cette année est sensiblement comparable avec la moyenne des campagnes des années passées (75% contre 72%).

<b>NORMES SAAQ</b>	
<b>Notoriété assistée d'une publicité télévisée au Québec</b>	
<b>Campagne Vitesse 2010</b>	<b>75%</b>
<b>Norme SAAQ des campagnes Vitesse</b>	<b>72%</b>
Norme SAAQ des campagnes Alcool	77%
Norme SAAQ des campagnes Piétons	47%
<b>Norme provinciale Léger Marketing (200-300 pebs/semaine)</b>	<b>45%-60%</b>

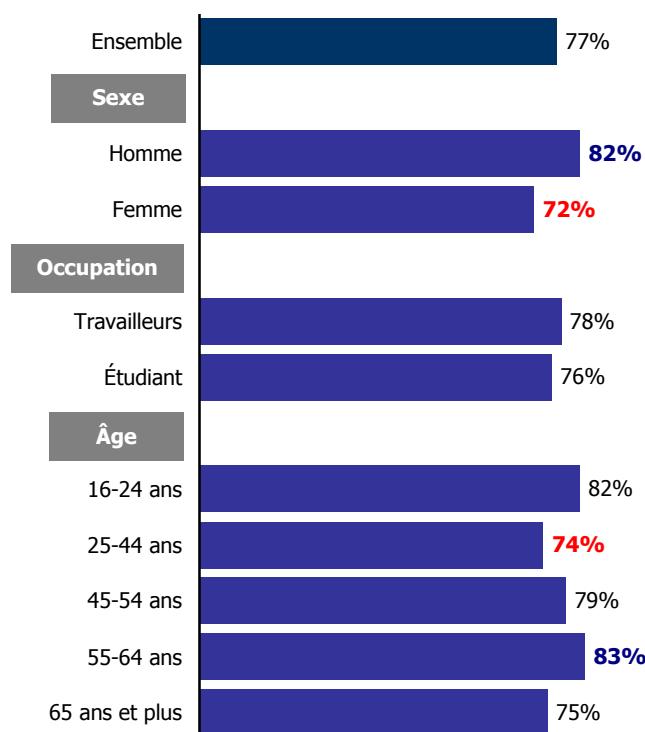
## 5.5 La pénétration totale de la campagne 2010

Au total, en 2010, le taux de pénétration des publicités télévisées et de la publicité radio s'élève à 77%. Comparativement à l'année dernière, il s'agit d'une augmentation non significative de trois points de pourcentage (74% en 2009). Lors des études précédentes, le taux de pénétration était de 68% en 2008, 79% en 2007 et de 73% en 2006.

- LES % REPRÉSENTENT LE TAUX DE NOTORIÉTÉ TOTALE -

Pénétration des principales composantes		2010
Publicité radiophonique (n=445)		16%
Publicité télévisée francophone « Zone de 90 km/h » (n=1150)		63%
Publicité télévisée francophone « C'est ridicule! » (n=1150)		56%
<b>NOTORIÉTÉ TOTALE</b>		<b>77%</b>

**Pourcentage (%) des titulaires de permis qui ont été rejoints par la campagne 2010**  
n=1150



Globalement, on constate que les hommes (82%), les 55 à 64 ans (83%), les francophones (82%), les conducteurs qui parcourent entre 15 000 et 25 000 km annuellement (83%), les conducteurs qui dépassent de 10 km/h ou moins la limite permise en ville (86%) et sur les routes secondaires (85%) ainsi que ceux qui trouvent trop basse la limite de vitesse sur l'autoroute (83%) ont été plus nombreux à être rejoints par la campagne « Vitesse 2010 ».

## 5.6 La facilité à comprendre les publicités télévisées

Comme en 2009, la quasi-totalité (97%) des répondants qui ont vu la ou les publicités télévisées de la campagne « Vitesse 2010 » les trouve faciles à comprendre. Parmi eux, 63% les trouvent même très faciles à comprendre. Ces proportions sont comparables à celles de 2009.

Notons qu'il n'existe pas de différence significative entre les résultats selon que les répondants aient été exposés à l'une ou l'autre des publicités télévisées de la campagne « Vitesse 2010 ». Les deux publicités présentées sont, par conséquent, aussi faciles à comprendre l'une que l'autre.

### B4. Trouvez-vous que cette (ces) publicité(s) télévisée(s) est (sont) ... ? Base : Répondants se souvenant d'une ou des publicités télévisées

	Très facile à comprendre	Facile à comprendre	Difficile à comprendre	Très difficile à comprendre	Facile TOTAL	Difficile TOTAL
2010 n=872	63%	34%	3%	0%	97%	3%
2009 n=836	62%	35%	2%	1%	97%	3%

Note : Publicités « Zone de 90 km/h » et « C'est ridicule! » en 2010. Publicité « Zone de 90 km/h » seulement en 2009.

La facilité de compréhension des publicités de la campagne « Vitesse 2010 » est globalement partagée parmi tous les sous-groupes. Notons simplement que les 65 ans ou plus sont plus nombreux à affirmer que celles-ci sont difficiles à comprendre (5%).

## 5.7 Le réalisme des publicités télévisées

Parmi les titulaires de permis de conduire qui ont vu la ou les publicités télévisées de la campagne « Vitesse 2010 », la quasi-totalité (96%) les juge réalistes. Ce sont même 55% d'entre eux qui considèrent les publicités comme étant très réalistes. Soulignons que la proportion de répondants qui les juge très réalistes a légèrement augmenté cette année, mais de façon non significative (55% contre 53% en 2009).

Une minorité de 4% est d'avis contraire et trouve que ces publicités manquent de réalisme. Cette proportion est identique à celle de l'an dernier.

À l'instar de la facilité de compréhension, il n'existe pas de différence significative entre les résultats selon que les répondants aient été exposés à l'une ou l'autre des publicités télévisées de la campagne « Vitesse 2010 ». Les deux publicités présentées sont, par conséquent, aussi réalistes l'une que l'autre.

### B5. Selon vous, ces publicités télévisées sont-elles ... ? Base : Répondants se souvenant d'une ou des publicités télévisées

		Très réaliste	Assez réaliste	Peu / Pas du tout réaliste
2010	Publicités télévisées « Zone de 90 km/h » et « C'est ridicule! » (n=872)	55%	41%	4%
2009	Publicité télévisée « Zone de 90 km/h » (n=836)	53%	41%	4%
2008	Publicité télévisée « Piéton » (n=741)	59%	37%	4%
2007	Publicité télévisée « Grand-mère » (n=890)	52%	44%	4%
2006	Publicités télévisées « Bureau » / « Camping » (n=835)	55%	38%	7%

Le profil de segmentation de ceux qui trouvent la ou les publicités de la campagne « Vitesse 2010 » **peu ou pas du tout réaliste** (4% de l'ensemble) est le suivant :

- les hommes (5%) ;
- les 55 à 64 ans (6%) ;
- les résidents de Québec RMR (9%) ;
- les conducteurs qui excèdent d'au plus 10 km/h la limite autorisée en ville (6%) ;
- les conducteurs qui excèdent de plus de 10 km/h la limite autorisée sur les routes secondaires (9%) ;
- les conducteurs qui considèrent comme trop basse la limite de vitesse sur les routes secondaires (9%) et sur les autoroutes (8%).

Inversement, voici le profil de segmentation de ceux qui trouvent la ou les publicités de la campagne « Vitesse 2010 » **assez ou très réaliste** (96% de l'ensemble) :

- les femmes (97%) ;
- les conducteurs qui respectent la limite de vitesse en zones urbaines, soit ceux qui conduisent à 50 km/h (97%) ;
- les conducteurs qui considèrent comme adéquate la limite de vitesse sur les routes secondaires (97%) et sur les autoroutes (98%).

## 5.8 La notoriété spontanée du slogan « On est tous responsables de notre conduite »

Le slogan de la campagne « Vitesse 2010 », soit « On est tous responsables de notre conduite », n'a pas été nommé spontanément. Cependant, quelques répondants ont retenu le message du policier expliquant que le gain de temps ne vaut pas le risque encouru par un excès de vitesse (\*4% au total).

Le slogan « La vitesse tue » est toujours présent à l'esprit des Québécois, 10% des répondants des répondants l'ayant mentionné cette année (contre 8% en 2009 et 14% en 2008).

Par ailleurs, 80% des répondants ne se sont pas prononcés sur la question. Ce résultat est nettement supérieur à celui de l'an dernier, mais équivalent à celui de 2008 (69% en 2009 et 79% en 2008).

Ces données indiquent que le slogan de la présente campagne n'a pas été retenu, mais que le message véhiculé a été généralement compris par les répondants exposés. Rappelons qu'en 2009, parmi les répondants qui avaient vu les publicités télévisées, aucun n'était en mesure de formuler le slogan. En 2008, la proportion était de 2%, en 2007, 2%, en 2006, 1%, en 2004, 3% et en 2003, 2%.

### B10. Pouvez-vous me dire le slogan qui était utilisé dans ces publicités télévisées sur la vitesse au volant ? Base : Répondants se souvenant d'une ou des publicités télévisées

Ensemble des 3 premières mentions	2010 n=872	2009 n=836	2008 n=741	2007 n=890	2006 n=835
La vitesse tue.	<b>10%</b>	8%	14%	12%	10%
<b>Rouler plus vite pour gagner du temps c'est ridicule.</b>	<b>3%*</b>	13%	n.a.	n.a.	n.a.
Rouler plus vite augmente le risque d'accident.	<b>1%</b>	6%	n.a.	n.a.	n.a.
<b>Ça ne vaut pas la peine de risquer sa vie afin de gagner quelques minutes.</b>	<b>1%*</b>	2%	n.a.	n.a.	n.a.
Pensez-y. Ralentissez. - Vitesse 2003 et 2004	<b>1%</b>	1%	2%	2%	1%
Ça ne donne rien de rouler plus vite.	<b>1%</b>	-	-	-	-
<b>Maintenant vous le savez.</b>	-	1%	n.a.	n.a.	n.a.
Prendre quelques minutes de plus pour vivre. / Ne pas se presser pour être en vie.	-	1%	n.a.	n.a.	n.a.
Tout peut arriver dans une zone de 50 km/h, ne l'oubliez jamais. Ralentissez. - Vitesse 2008	-	-	2%	n.a.	n.a.
Sur la route, ralentissez. - Vitesse 2006		-	-	3%	1%
Un accident, ça frappe beaucoup de monde. - Vitesse 2007	-	-	-	2%	n.a.
<b>On est tous responsables de notre conduite.</b>	-	-	-	1%	n.a.
Le stress peut causer des accidents.	-	-	-	-	7%
A partir de ce moment, vous êtes dangereux. - Vitesse 2006	-	-	-	-	4%
L'impatience peut tuer.	-	-	-	-	3%
Le stress. (sans précision)	-	-	-	-	2%
Il y a des limites à être pressé.	-	-	-	-	2%
Ralentissez / Roulez moins vite.	-	-	-	-	1%
Autres	<b>5%</b>	4%	4%	4%	4%
Ne sait pas / Refus	<b>80%</b>	69%	79%	80%	68%

## 5.9 La pénétration du slogan « On est tous responsables de notre conduite »

De façon assistée, la notoriété du slogan « On est tous responsables de notre conduite » se situe à 74% auprès de ceux qui ont vu la ou les publicités télévisées. En 2009, ce slogan obtenait un taux de notoriété de 70% chez les répondants ayant vu la publicité télévisée de la campagne. Il s'agit d'une hausse non significative de quatre points de pourcentage par rapport à l'an dernier.

**BXY. Vous souvenez-vous d'avoir vu ou entendu le slogan « On est tous responsables de notre conduite » ? Base : Répondants se souvenant d'une ou des publicités télévisées**  
**Pourcentage (%) OUI**

**2010 n=872**  74%

Slogan 2008 : « On est tous responsables de notre conduite »

**2009 n=836**  70%

Slogan 2008 : « On est tous responsables de notre conduite »

**2008 n=741**  76%

 64%

Slogan 2007 : « Un accident, ça frappe beaucoup de monde »

**2007 n=890**  63%

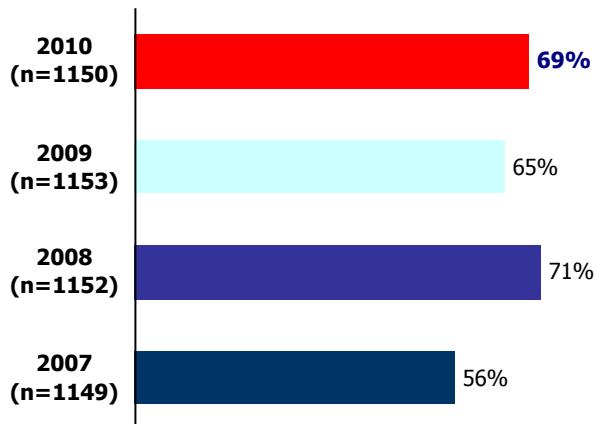
Slogan 2006 : « Sur la route, ralentissez »

**2006 n=835**  82%

Note : En 2008, un autre slogan était également évalué : « Tout peut arriver dans une zone de 50 km/h, ne l'oubliez jamais. Ralentissez. »

Parmi l'ensemble des titulaires de permis, 69% se souviennent d'avoir vu ou entendu le slogan « On est tous responsables de notre conduite ». En comparaison avec l'an dernier, il s'agit d'un gain significatif de quatre points de pourcentage (65% en 2009).

**BXY. Vous souvenez-vous d'avoir vu ou entendu le slogan « On est tous responsables de notre conduite » ? Base : Ensemble des répondants**  
**Pourcentage (%) OUI**



Le taux de notoriété assistée de ce slogan est significativement **plus élevé** chez (69% de l'ensemble) :

- les 16 à 24 ans (83%) ;
- les conducteurs qui parcourent entre 15 000 et 25 000 km annuellement (76%) ;
- ceux qui dépassent de 10 km/h ou moins la limite de vitesse sur les routes secondaires (73%) ;
- les personnes qui ont vu les publicités télévisées de la campagne « Vitesse 2010 » (73% pour la publicité « Zone de 90 km/h » et 76% pour la publicité « C'est ridicule! »).

## 5.10 Le message véhiculé par les publicités télévisées

La plupart des répondants qui se souviennent d'avoir vu la ou les publicités télévisées de la campagne « Vitesse 2010 » ont bien saisi le message principal, à savoir qu'il faut ralentir sur la route. En effet, la grande majorité des mentions font référence à la réduction de la vitesse, à la responsabilité du conducteur, aux limites à respecter et aux risques inutiles dus aux excès de vitesse.

### B13A. D'après vous, quelle est l'idée principale qu'on essaie de communiquer par cette publicité télévisée ? Base : Répondants se souvenant d'une ou des publicités télévisées

3 mentions possibles	2010 n=872	2009 n=836	2008 n=741	2007 n=890	2006 n=835
On est tous responsables de notre conduite	<b>26%</b>	24%	19%	13%	-
Inciter à réduire sa vitesse de conduite / Réduire sa vitesse au volant	<b>24%</b>	26%	28%	32%	50%
Respecter les limites de vitesse	<b>15%</b>	14%	17%	13%	10%
Être prudent / Faire attention sur les routes	<b>13%</b>	7%	14%	13%	13%
Rouler plus vite pour gagner du temps c'est ridicule	<b>10%</b>	14%	-	-	-
La vitesse, c'est dangereux / La vitesse au volant est dangereuse	<b>8%</b>	5%	7%	9%	8%
Prendre son temps / Aller moins vite	<b>7%</b>	6%	3%	12%	10%
Rouler plus vite augmente le risque d'accident	<b>5%</b>	12%	-	-	-
Pensez aux autres / Pas seuls sur la route	<b>5%</b>	3%	8%	2%	-
Avertir et sensibiliser les gens à la vitesse au volant	<b>5%</b>	-	-	-	-
La vitesse tue	<b>4%</b>	4%	5%	13%	6%
On peut blesser quelqu'un si on roule trop vite	<b>2%</b>	4%	2%	1%	3%
On peut tuer quelqu'un si on roule trop vite	<b>2%</b>	3%	1%	2%	3%
Un accident, ça frappe beaucoup de monde	<b>2%</b>	2%	3%	4%	-
Ça ne donne rien de conduire vite	<b>2%</b>	-	-	-	-
Notre comportement / État d'esprit peut nuire à notre conduite	<b>1%</b>	2%	9%	4%	10%
Ne pas conduire en état d'ébriété / Pas d'alcool au volant / Ne pas boire et conduire	<b>1%</b>	1%	2%	3%	2%
La vitesse peut faire perdre le contrôle	<b>1%</b>	1%	1%	1%	1%
Mieux planifier ses déplacements	<b>1%</b>	1%	-	1%	2%
Être attentif en conduisant	<b>1%</b>	-	4%	-	-
Réduire son stress	<b>1%</b>	-	1%	1%	16%
Ça cause moins d'accidents sur les routes	<b>1%</b>	-	-	-	-
On se fait toujours rattraper aux feux rouges	<b>1%</b>	-	-	-	-
Ça ne sert à rien de se presser et de risquer sa vie / Vaut mieux arriver en retard et en vie	-	4%	-	4%	-
Les zones de 50 km/h sont particulièrement dangereuses	-	1%	8%	-	-
Un accident, ça peut arriver à tout le monde	-	-	1%	n/a	n/a
Un accident a des conséquences sur d'autres personnes de l'entourage	-	-	-	8%	-
Éviter, diminuer les accidents, la mortalité sur les routes	-	-	-	-	2%
Les dangers du cellulaire au volant	-	-	-	-	1%
Faire prendre conscience des risques liés à la vitesse	-	-	-	-	-
Autres	<b>6%</b>	4%	3%	10%	8%
Ne sait pas / Refus	<b>2%</b>	4%	3%	2%	1%

## 6. L'impact perçu des publicités télévisées

---

Cette section aborde principalement l'effet des publicités télévisées sur les attitudes et le comportement des répondants. Ainsi, il sera question de l'effet des publicités sur la conscientisation des répondants à l'égard, bien sûr, de la vitesse au volant dans son ensemble, mais également quant au risque de perdre soi-même la vie ou encore de tuer ou de blesser quelqu'un. L'effet publicitaire est également mesuré quant à l'adoption de deux comportements, soit la réduction de la vitesse de conduite et le respect des limites de vitesse. Une comparaison de l'impact perçu des publicités télévisées clôture cette section.

### Plan de la section :

---

De manière plus spécifique, les thèmes abordés dans cette section sont :

- 6.1 La conscientisation sur la vitesse au volant
- 6.2 L'incitation à réduire personnellement sa vitesse au volant
- 6.3 L'incitation à respecter les limites de vitesse
- 6.4 La conscientisation sur le risque encouru de tuer ou de blesser quelqu'un
- 6.5 La conscientisation sur le risque d'avoir un accident
- 6.6 La sensibilisation aux dangers et aux conséquences de la vitesse
- 6.7 La comparaison de l'impact perçu des publicités télévisées

## 6.1 La conscientisation sur la vitesse au volant

Comme par le passé, la grande majorité (82%) des titulaires de permis qui se souviennent des publicités de la campagne « Vitesse 2010 » est d'accord pour dire qu'elles les ont fait réfléchir sur la vitesse au volant.

**C2A. Degré d'accord avec l'affirmation : « Cette publicité vous a fait réfléchir sur la vitesse au volant. » Base : Répondants se souvenant d'une ou des publicités télévisées**

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	NSP / Refus	Accord TOTAL	Désaccord TOTAL
<b>2010 n=872</b>	<b>51%</b>	<b>31%</b>	<b>9%</b>	<b>8%</b>	<b>1%</b>	<b>82%</b>	<b>17%</b>
2009 n=836	50%	33%	10%	6%	1%	83%	16%
2008 n=741	58%	27%	8%	6%	1%	85%	13%
2007 n=890	54%	31%	9%	4%	1%	86%	14%
2006 n=835	49%	34%	13%	4%	-	83%	17%

Les plus **réceptifs** à la ou aux publicités se concentrent chez (proportions statistiquement supérieures de tout à fait d'accord et plutôt d'accord) (82% de l'ensemble) :

- les femmes (87%) ;
- ceux dont le revenu familial annuel est inférieur à 60 000 \$ (85%) ;
- les conducteurs qui roulent à la limite permise en zones urbaines, soit à 50 km/h (86%) ;
- ceux qui jugent adéquates les limites de vitesse sur les routes secondaires (84%) et sur les autoroutes (88%).

En revanche, les sous-groupes suivants sont proportionnellement plus nombreux à être **en désaccord** avec le fait que la ou les publicités les ont fait réfléchir sur la vitesse au volant (17% de l'ensemble) :

- les hommes (20%) ;
- ceux dont le revenu familial annuel est de 60 000 \$ ou plus par année (22%) ;
- ceux qui excèdent la limite de vitesse autorisée d'au plus 10 km/h en ville (20%) ;
- ceux qui excèdent de plus de 10 km/h la vitesse autorisée sur les routes secondaires (27%) ;
- ceux qui trouvent trop basse la limite de vitesse sur les routes secondaires (31%) et sur les autoroutes (26%).

## 6.2 L'incitation à réduire personnellement sa vitesse au volant

Parmi les titulaires de permis qui ont été rejoints par la campagne « Vitesse 2010 », 48% disent avoir personnellement réduit leur vitesse au volant après avoir vu la ou les publicités télévisées. Cette proportion a gagné sept points de pourcentage par rapport à l'an dernier, revenant presque qu'au niveau de 2008, soit le plus haut niveau atteint au cours des cinq dernières années.

**C2B. Degré d'accord avec l'affirmation : « Suite à ces publicités, vous avez personnellement réduit votre vitesse au volant. » Base : Répondants se souvenant d'une ou des publicités télévisées**

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	NSP / Refus	Accord TOTAL	Désaccord TOTAL
<b>2010 n=872</b>	<b>22%</b>	<b>26%</b>	<b>31%</b>	<b>18%</b>	<b>2%</b>	<b>48%</b>	<b>49%</b>
2009 n=836	21%	20%	35%	22%	3%	41%	57%
2008 n=741	27%	24%	26%	19%	3%	51%	46%
2007 n=890	17%	24%	35%	20%	3%	41%	56%
2006 n=835	18%	22%	31%	28%	1%	40%	59%

Les sous-groupes suivants sont les plus enclins à affirmer **ne pas avoir réduit personnellement leur vitesse** suite au visionnement des publicités (proportions statistiquement supérieures de plutôt en désaccord et tout à fait en désaccord) (49% de l'ensemble) :

- les hommes (52%) ;
- les 25 à 34 ans (59%) ;
- les travailleurs (54%) ;
- ceux qui ont complété un niveau de scolarité universitaire (56%) ;
- les résidents de Québec RMR (67%) ;
- les francophones (51%) ;
- ceux dont le revenu familial annuel est de 100 000 \$ ou plus par année (68%) ;
- ceux qui parcourent 25 000 km ou plus annuellement (58%) ;
- ceux qui excèdent la limite de vitesse autorisée d'au plus 10 km/h en ville (59%) ;
- ceux qui excèdent de plus de 10 km/h la vitesse autorisée sur les routes secondaires (71%) ;
- ceux qui trouvent trop basse la limite de vitesse sur les autoroutes (58%).

### 6.3 L'incitation à respecter les limites de vitesse

Parmi les titulaires de permis qui ont vu la ou les publicités télévisées, 65% ont déclaré que la ou les publicités les inciteront à respecter davantage les limites de vitesse. Après une hausse significative en 2008, ce pourcentage est redescendu à son niveau de 2007 en 2009 et se maintient en 2010.

**C2C. Degré d'accord avec l'affirmation : « Suite à ces publicités, vous respectez davantage les limites de vitesse. » Base : Répondants se souvenant d'une ou des publicités télévisées**

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	NSP / Refus	Accord TOTAL	Désaccord TOTAL
<b>2010 n=872</b>	<b>34%</b>	<b>31%</b>	<b>22%</b>	<b>12%</b>	<b>1%</b>	<b>65%</b>	<b>34%</b>
2009 n=836	33%	31%	22%	12%	3%	64%	34%
2008 n=741	40%	30%	18%	10%	2%	70%	28%
2007 n=890	32%	31%	23%	11%	3%	63%	34%
2006 n=835	27%	28%	27%	17%	1%	55%	44%

Ce résultat très positif est atténué par le fait que les répondants qui se sont montrés réceptifs au message ne correspondent pas au profil de la cible primaire. Ce sont principalement (tout à fait et plutôt d'accord) (65% de l'ensemble) :

- les femmes (69%) ;
- les 55 ans ou plus (73%) ;
- les retraités (76%) ;
- les gens qui ont une scolarité de niveau primaire ou secondaire (74%) ;
- les personnes ayant un revenu familial de 40 000 \$ ou moins (78%) ;
- les conducteurs qui conduisent à moins de 50 km/h (82%) ou à 50 km/h en ville (71%) ;
- ceux qui conduisent à moins de 90 km/h (79%) ou à 90 km/h (69%) sur les routes secondaires ;
- ceux qui trouvent adéquate la limite de vitesse sur les autoroutes (69%).

## 6.4 La conscientisation sur le risque encouru de tuer ou de blesser quelqu'un

C'est toujours la grande majorité (80%) de ceux qui se souviennent de la ou des publicités télévisées qui affirment que ces dernières les ont fait réfléchir sur le risque de tuer ou de blesser quelqu'un. Parmi eux, 53% se disent tout à fait en accord avec cet énoncé. Ces résultats sont comparables à ceux de 2009.

**C2D. Degré d'accord avec l'affirmation : « Ces publicités vous ont fait réfléchir sur le risque de tuer ou de blesser quelqu'un à cause de la vitesse. » Base : Répondants se souvenant d'une ou des publicités télévisées**

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	NSP / Refus	Accord TOTAL	Désaccord TOTAL
<b>2010 n=872</b>	<b>53%</b>	<b>27%</b>	<b>10%</b>	<b>9%</b>	<b>1%</b>	<b>80%</b>	<b>19%</b>
2009 n=836	56%	27%	9%	6%	2%	83%	15%
2008 n=741	66%	23%	6%	5%	1%	88%	11%
2007 n=890	58%	26%	11%	5%	1%	84%	15%
2006 n=835	52%	31%	11%	6%	-	83%	17%

Ceux qui affirment que la ou les publicités les **ont fait réfléchir** sur le risque de tuer ou blesser quelqu'un (80% de l'ensemble) sont surtout :

- les femmes (84%) ;
- les 16 à 24 ans (91%) et les 55 ans ou plus (84%) ;
- les retraités (86%) ;
- les gens ayant une scolarité de niveau primaire ou secondaire (86%) ;
- ceux qui un revenu familial annuel de moins de 60 000 \$ par année (84%) ;
- les conducteurs qui conduisent à la limite permise dans les zones urbaines (86%) et sur les routes secondaires (85%) ;
- ceux qui trouvent adéquate la limite de vitesse sur les autoroutes (85%).

À l'opposé, les sous-groupes suivants ont été plus nombreux à affirmer que la ou les publicités télévisées **ne les ont pas incités à la réflexion** sur le risque de tuer ou de blesser quelqu'un (19% de l'ensemble) :

- les hommes (22%) ;
- les 25 à 44 ans (24%) ;
- les travailleurs (22%) ;
- les résidents de Québec RMR (30%) ;
- ceux qui ont un revenu familial annuel de 60 000 \$ ou plus (26%) ;
- les conducteurs qui roulent entre 51 et 60 km/h en ville (26%) ;
- ceux qui excèdent de 10 km/h ou plus la limite autorisée sur les routes secondaires (31%) ;
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse sur les routes secondaires (32%) et sur les autoroutes (29%).

## 6.5 La conscientisation sur le risque d'avoir un accident

Parmi les titulaires de permis qui se souviennent avoir vu la ou les publicités télévisées de la campagne « Vitesse 2010 », la très grande majorité (88%) s'accorde pour dire que la ou les publicités leur ont fait prendre conscience qu'un excès de vitesse augmente le risque d'accident pour gagner à peine deux minutes, soit une proportion similaire à celle obtenue en 2009 (89%).

**C2E. Degré d'accord avec l'affirmation : « Ces publicités vous ont fait prendre conscience que rouler plus vite que la limite permise pour gagner du temps augmente le risque d'avoir un accident et qu'on risque notre vie pour à peine deux minutes. »**

Base : Répondants se souvenant d'une ou des publicités télévisées

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	NSP / Refus	Accord TOTAL	Désaccord TOTAL
<b>2010 n=872</b>	<b>62%</b>	<b>26%</b>	<b>5%</b>	<b>6%</b>	<b>1%</b>	<b>88%</b>	<b>11%</b>
2009 n=836	64%	25%	6%	4%	1%	89%	10%

Ceux qui affirment que la ou les publicités **ne leur ont pas fait prendre conscience** de l'augmentation du risque d'accident sont surtout (tout à fait en désaccord et plutôt en désaccord) (11% de l'ensemble) :

- les hommes (14%) ;
- les 34 à 44 ans (17%) ;
- les gens qui ont une scolarité de niveau universitaire (17%) ;
- ceux dont le revenu familial annuel est de 100 000 \$ ou plus (26%) ;
- les conducteurs qui parcourent 25 000 km ou plus annuellement (19%) ;
- les conducteurs qui dépassent d'au plus 10 km/h la limite de vitesse en ville (15%) ;
- les conducteurs qui dépassent de plus de 10 km/h la limite de vitesse sur les routes secondaires (23%) ;
- ceux qui trouvent trop basses les vitesses autorisées sur les routes secondaires (24%) et sur les autoroutes (19%).

## 6.6 La sensibilisation aux dangers et aux conséquences de la vitesse

En 2010, 73% des titulaires de permis qui se souviennent de la ou des publicités télévisées « Vitesse 2010 » les jugent efficaces pour sensibiliser aux dangers et aux conséquences de la vitesse au volant. Il s'agit d'une légère baisse non significative de deux points de pourcentage comparativement à l'an dernier (75% en 2009). Plus précisément, on constate une diminution significative de la proportion des répondants qui qualifient les publicités de très efficaces (21% contre 27% en 2009), ainsi qu'une augmentation significative de cinq points de pourcentage de ceux qui les considèrent peu efficaces (22% contre 17% en 2009).

**C4. Diriez-vous que cette (ces) publicité(s) est (sont) ... pour vous sensibiliser aux dangers et aux conséquences de la vitesse au volant ? Base : Répondants se souvenant d'une ou des publicités télévisées**

	Très efficace	Assez efficace	Peu efficace	Pas du tout efficace	Efficace TOTAL	Inefficace TOTAL
<b>2010 n=872</b>	<b>21%</b>	<b>52%</b>	<b>22%</b>	<b>5%</b>	<b>73%</b>	<b>27%</b>
2009 n=836	27%	48%	17%	6%	75%	23%
2008 n=741	39%	45%	10%	5%	84%	15%
2007 n=890	26%	52%	17%	4%	78%	21%
2006 n=828	19%	53%	21%	7%	72%	28%

Les groupes suivants sont ceux qui **doutent le plus**, en termes statistiques, de l'efficacité des publicités télévisées pour sensibiliser aux dangers et aux risques de la vitesse au volant (27% de l'ensemble) :

- les travailleurs (30%) ;
- ceux qui détiennent un niveau de scolarité universitaire (33%) ;
- les résidents de Québec RMR (41%) ;
- les francophones (28%) ;
- les personnes qui ont un revenu familial de 60 000 \$ ou plus (33%) ;
- les conducteurs qui parcourent entre 15 000 et 25 000 km annuellement (33%) ;
- les conducteurs qui dépassent d'au plus 10 km/h la vitesse autorisée en zones urbaines (36%) ;
- ceux qui dépassent de plus de 10 km/h la vitesse autorisée sur les routes secondaires (43%) ;
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse en zones urbaines (44%) et sur les autoroutes (37%) ;
- les personnes qui ont vu la publicité télévisée « C'est ridicule! » de la campagne 2010 (30%).

## 6.7 La comparaison de l'impact perçu des publicités télévisées

Le tableau ci-dessous présente les résultats obtenus sur l'impact perçu de chacune des publicités télévisées diffusées dans le cadre de la campagne « Vitesse 2010 », selon que le répondant ait été exposé à l'une ou l'autre des publicités ou encore aux deux publicités.

Au regard des résultats obtenus, on constate que la publicité télévisée « Zone de 90 km/h » performe mieux que la publicité « C'est ridicule! » sur presque tous les aspects, à l'exception de la réflexion suscitée par la publicité. En effet, sur cet aspect, il n'existe pas de différence significative entre les publicités.

Comparaison de l'impact perçu des publicités télévisées	Exposition aux publicités télévisées		
	« Zone de 90 km/h » seulement (n=206)	« C'est ridicule! » seulement (n=136)	Les deux publicités télévisées (n=530)
<b>Ces publicités vous ont fait réfléchir sur la vitesse au volant (C2A)</b>			
Accord TOTAL	85%	77%	83%
Désaccord TOTAL	13%	<b>23%</b>	16%
<b>Suite à ces publicités, vous avez personnellement réduit votre vitesse (C2B)</b>			
Accord TOTAL	<b>55%</b>	41%	46%
Désaccord TOTAL	<b>42%</b>	53%	51%
<b>Suite à ces publicités, vous respectez davantage les limites de vitesse (C2C)</b>			
Accord TOTAL	<b>72%</b>	58%	64%
Désaccord TOTAL	<b>28%</b>	39%	35%
<b>Ces publicités vous ont fait réfléchir sur le risque de tuer ou blesser quelqu'un à cause de la vitesse (C2D)</b>			
Accord TOTAL	<b>87%</b>	<b>74%</b>	79%
Désaccord TOTAL	<b>13%</b>	<b>26%</b>	20%
<b>Ces publicités vous ont fait prendre conscience que rouler plus vite que la vitesse permise pour gagner du temps augmente le risque d'avoir un accident et qu'on risque notre vie pour à peine deux minutes (C2E)</b>			
Accord TOTAL	<b>93%</b>	84%	86%
Désaccord TOTAL	<b>5%</b>	15%	13%
<b>Efficacité de la publicité pour sensibiliser aux dangers et aux conséquences de la vitesse au volant (C4)</b>			
Efficace TOTAL	<b>79%</b>	<b>63%</b>	71%
Inefficace TOTAL	<b>19%</b>	<b>36%</b>	28%

Note : Le complément à 100% représente les répondants qui ne se sont pas en mesure de se prononcer ou qui ont refusé de répondre à la question.

## 7. La sensibilité à la publicité

---

À l'intérieur de cette section, nous portons maintenant notre regard sur les différents types de publicité, entre autres celles présentées au cinéma et sur Internet.

### **Plan de la section :**

---

De manière plus spécifique, les thèmes abordés dans cette section sont :

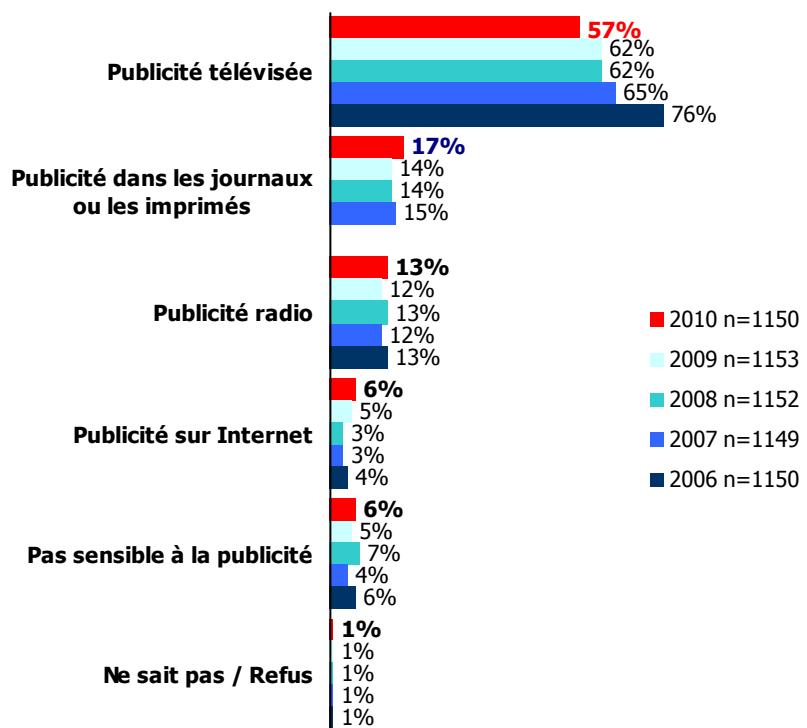
- 7.1 Le type de publicité qui attire le plus l'attention
- 7.2 L'intérêt à l'égard des publicités présentées au cinéma avant les bandes-annonces
- 7.3 L'intérêt à l'égard de la publicité sur Internet

## 7.1 Le type de publicité qui attire le plus l'attention

La publicité télévisée est le type de publicité qui attire le plus l'attention des titulaires de permis interrogés (57% des mentions). Viennent ensuite, loin derrière, la publicité dans les journaux ou les imprimés (17%), la publicité radio (13%) et la publicité sur Internet (6%). Soulignons que 6% des répondants soutiennent ne pas être sensibles à la publicité.

Dans l'ensemble, les types de publicité qui attirent le plus l'attention sont les mêmes que l'an dernier. On observe toutefois une baisse de cinq points de pourcentage pour la publicité télévisée. De plus, un plus grand nombre de personnes se sont dites sensibles à la publicité dans les journaux ou les imprimés en 2010 (17% contre 14% en 2009).

### E5. Dans l'ensemble, quel type de publicité attire LE PLUS votre attention ? Est-ce ... ? Base : Ensemble des répondants



Note : En 2007, la mention « Publicité dans les journaux ou les imprimés » a été ajoutée.

Les sous-groupes suivants ont eu **une plus grande propension** à mentionner un de ces types de publicité en tant que celui qui attire le plus leur attention :

**... la publicité télévisée** (57% de l'ensemble)

- les résidents des régions autres que celles de Montréal ou de Québec (60%) ;
- les francophones (59%) ;
- les conducteurs qui excèdent d'au plus 10 km/h les limites de vitesse sur les routes secondaires (61%) ;
- les personnes qui ont vu les publicités télévisées de la campagne « Vitesse 2010 » (64% pour la publicité « Zone de 90 km/h » et 62% pour la publicité « C'est ridicule! »).

### **... la publicité dans les journaux ou les imprimés** (17% de l'ensemble)

- les 55 ans et plus (20%) ;
- les retraités (21%) ;
- les conducteurs qui conduisent à la limite autorisée en ville (20%) et qui roulent moins vite que la vitesse permise sur les routes secondaires (27%) ;
- ceux qui trouvent adéquates les limites de vitesse sur les autoroutes (19%) ;
- les personnes qui ne se souviennent pas avoir vu la publicité télévisée « Zone de 90 km/h » de la campagne « Vitesse 2010 » (21%).

### **... la publicité radio** (13% de l'ensemble)

- les 35 à 44 ans (21%) ;
- les travailleurs (17%) ;
- ceux qui disposent d'un revenu familial supérieur à 60 000 \$ (17%) ;
- les conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km annuellement (25%) ;
- ceux qui excèdent d'au plus 10 km/h la limite autorisée dans les zones urbaines (16%) ;
- ceux qui excèdent de plus de 10 km/h la limite autorisée sur les routes secondaires (20%) ;
- ceux qui trouvent trop basse la vitesse autorisée sur les autoroutes (18%) ;
- les personnes qui n'ont pas vu les publicités télévisées de la campagne « Vitesse 2010 » (17% pour la publicité « Zone de 90 km/h » et 16% pour la publicité « C'est ridicule! »).

### **... la publicité sur Internet** (6% de l'ensemble)

- les 16 à 24 ans (16%) ;
- les Montréalais (8%) ;
- les non francophones (12%) ;
- les personnes qui n'ont pas vu les publicités télévisées de la campagne « Vitesse 2010 » (9% pour la publicité « Zone de 90 km/h » et 8% pour la publicité « C'est ridicule! »).

## 7.2 L'intérêt à l'égard des publicités présentées au cinéma avant les bandes-annonces

Ce sont 57% des titulaires de permis interrogés qui indiquent ne pas aimer les publicités au cinéma. En contrepartie, 27% affirment aimer assez ou beaucoup ces publicités. La proportion de répondants qui apprécient les publicités présentées avant le film principal est légèrement supérieure, mais non significative, à celle obtenue par le passé (24% en 2009).

**E4. De façon générale, diriez-vous que vous aimez ... regarder les publicités présentées avant le film principal ? On parle bien ici des publicités présentées avant le film et non pas des bandes-annonces. Base : Ensemble des répondants**

	2010 n=1150	2009 n=1153	2008 n=1152	2007 n=1149	2006 n=1150
Beaucoup	<b>8%</b>	7%	9%	8%	7%
Assez	<b>19%</b>	17%	20%	23%	22%
Peu	<b>20%</b>	22%	20%	23%	26%
Pas du tout	<b>37%</b>	37%	32%	37%	35%
Ne se souvient pas d'en avoir vu / Ne va jamais au cinéma / Ne sait pas	<b>16%</b>	17%	19%	6%	10%
<b>Oui TOTAL</b>	<b>27%</b>	24%	29%	31%	29%
<b>Non TOTAL</b>	<b>57%</b>	59%	52%	60%	61%

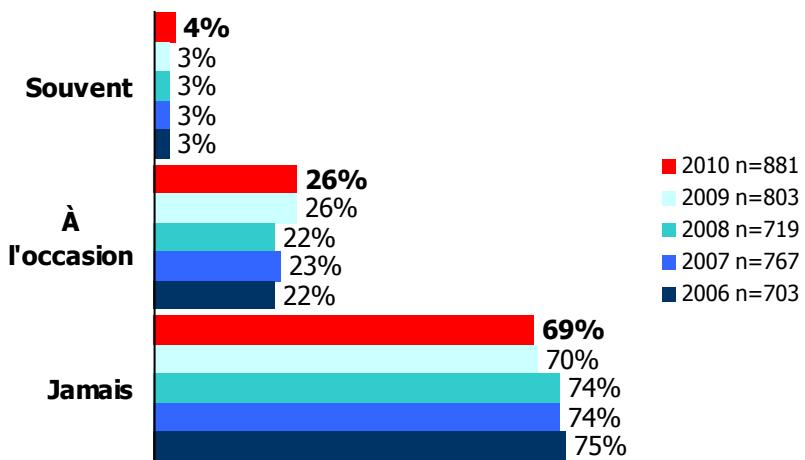
Les 16 à 24 ans (42%), les 25 à 34 ans (40%) et les travailleurs (30%) sont **plus enclins à apprécier** les publicités présentées avant le film principal au cinéma.

### 7.3 L'intérêt à l'égard de la publicité sur Internet

En 2010, 69% des titulaires de permis qui naviguent sur Internet disent ne jamais regarder les publicités qui apparaissent sur les sites (pop up, bandeau ou autre type de publicité). Néanmoins, 26% affirment regarder à l'occasion ces publicités et seulement 4% disent les regarder souvent.

Les résultats quant à l'intérêt envers la publicité sur Internet sont stables depuis 2005.

#### E7. Habituellement, regardez-vous ... les publicités qui apparaissent sur les sites Internet (pop up, bandeau ou autre type de publicité) ? Base : Répondants qui naviguent sur Internet



Voici le profil des individus qui sont **les plus enclins** à regarder les publicités qui apparaissent sur les sites Internet (souvent et à l'occasion) (30% de l'ensemble) :

- les hommes (33%) ;
- les 20 à 24 ans (54%) ;
- les étudiants (52%) ;
- ceux qui disposent d'un revenu familial inférieur à 20 000 \$ (42%).

## 8. Les habitudes médias

---

La population à l'étude est maintenant scrutée sous l'angle de ses habitudes de consommation des médias. Ainsi, nous nous intéressons ici à des éléments tels que le nombre d'heures d'écoute de la télévision sur une base hebdomadaire, les stations de télévision les plus souvent regardées, la fréquence de visite au cinéma, l'utilisation d'un ordinateur, etc. Le comportement de navigation sur Internet est également abordé.

### Plan de la section :

---

De manière plus spécifique, les thèmes abordés dans cette section sont :

- 8.1 Le nombre d'heures d'écoute de la télévision chaque semaine
- 8.2 Les stations de télévision regardées
  - Les stations de télévision regardées par l'ensemble des répondants
  - Les stations de télévision regardées par les hommes
- 8.3 La fréquence de visite au cinéma
- 8.4 L'utilisation d'un ordinateur à la maison
- 8.5 Les habitudes de navigation sur Internet
  - Les habitudes de navigation sur Internet
  - La fréquentation de sites Internet gouvernementaux dédiés à la prévention de la santé et des problèmes sociaux
  - Raisons invoquées par les répondants pour ne pas fréquenter les sites Internet gouvernementaux dédiés à la prévention de la santé et des problèmes sociaux
- 8.6 Les habitudes de navigation sur les médias sociaux

## 8.1 Le nombre d'heures d'écoute de la télévision chaque semaine

En 2010, ce sont 46% des titulaires de permis de conduire interrogés qui écoutent la télévision plus de 10 heures par semaine et 26% qui la regardent de six à dix heures hebdomadairement. Une moins grande part des répondants la regardent cinq heures ou moins par semaine (26% contre 33% en 2009). En moyenne, les répondants passent 13,8 heures devant le téléviseur chaque semaine. On remarque une légère tendance à la hausse dans la moyenne d'heures d'écoute hebdomadaire par rapport aux années passées.

### E1. En moyenne, combien d'heures d'écoute de la télévision faites-vous chaque semaine ? Base : Ensemble des répondants

	5 heures ou moins	6 à 10 heures	Plus de 10 heures	Moyenne
<b>2010 n=1150</b>	<b>26%</b>	<b>26%</b>	<b>46%</b>	<b>13,8 heures</b>
2009 n=1153	33%	25%	41%	12,2 heures
2008 n=1152	28%	27%	44%	12,8 heures
2007 n=1149	27%	29%	44%	13,0 heures
2006 n=1150	29%	26%	44%	13,6 heures

Le profil des individus qui passent **le plus de temps** devant le petit écran est le suivant (nombre d'heures en moyenne par semaine) :

- les 55 ans et plus (18,9 heures par semaine) ;
- les retraités (20,8 heures par semaine) ;
- ceux qui sont en recherche d'emploi (16,7 heures par semaine) ;
- ceux qui ont une scolarité de niveau primaire ou secondaire (17,0 heures par semaine) ;
- ceux qui résident dans une région autre que celle de Québec ou de Montréal (14,7 heures par semaine) ;
- les francophones (14,3 heures par semaine) ;
- les gens qui ont un revenu familial annuel de moins de 20 000 \$ (20,3 heures par semaine) ;
- les conducteurs qui parcourent annuellement moins de 15 000 km (15,4 heures par semaine) ;
- ceux qui roulent à la même vitesse que la limite permise en ville (14,6 heures par semaine) ;
- les personnes qui ont vu les publicités télévisées « Zone de 90 km/h » (15,1 heures par semaine) et « C'est ridicule! » (14,7 heures par semaine) de la campagne « Vitesse 2010 ».

Le profil des plus grands téléspectateurs est similaire à celui observé par le passé. En résumé, il s'agit principalement des gens plus âgés, moins bien nantis, moins scolarisés et qui ne font pas partie de la population active.

## 8.2 Les stations de télévision regardées

La station de télévision la plus regardée par les titulaires de permis de conduire est sans contredit TVA, avec 51% des répondants l'ayant mentionnée parmi les trois stations qu'ils regardent le plus fréquemment. Radio-Canada (SRC) occupe la seconde place avec 40% des mentions totales. Loin derrière, on retrouve V et RDS qui récoltent respectivement 17% et 16% des mentions. Soulignons que les stations occupant les trois premières positions au classement sont les mêmes qu'en 2009, 2008, 2007 et 2006.

TVA et Radio-Canada (SRC) sont également en tête pour ce qui est du classement des premières mentions.

### E2. Quelles sont les trois stations de télévision que vous regardez personnellement le plus souvent ? Base : Ensemble des répondants

3 mentions possibles	Total n=1150	1 <sup>er</sup> mention n=1150	2 <sup>e</sup> mention n=1038	3 <sup>e</sup> mention n=824
TVA	<b>51%</b>	28%	17%	10%
Radio-Canada (SRC)	<b>40%</b>	19%	15%	11%
V (anciennement TQS)	<b>17%</b>	3%	8%	10%
RDS (réseau de sport)	<b>16%</b>	6%	5%	7%
RDI	<b>12%</b>	5%	5%	4%
LCN	<b>11%</b>	4%	4%	4%
Canal Découverte / Canal D	<b>10%</b>	3%	4%	5%
Canal Vie	<b>9%</b>	1%	5%	6%
Série Plus	<b>8%</b>	3%	3%	3%
Télé Québec	<b>7%</b>	1%	3%	4%
CTV	<b>6%</b>	3%	2%	1%
Super Écran	<b>6%</b>	2%	3%	3%
CBC	<b>5%</b>	2%	2%	1%
Canal Z	<b>5%</b>	2%	3%	2%
Historia	<b>5%</b>	1%	2%	4%
TV5	<b>3%</b>	1%	1%	1%
CNN	<b>3%</b>	1%	1%	1%
Discovery	<b>3%</b>	1%	1%	1%
Art TV	<b>2%</b>	-	1%	1%
Fox	<b>2%</b>	1%	1%	-
ABC	<b>2%</b>	-	1%	1%
NBC	<b>2%</b>	1%	-	1%
Global	<b>2%</b>	-	1%	1%
TSN	<b>2%</b>	1%	-	1%
MeteoMedia	<b>2%</b>	-	1%	2%
Musique Plus	<b>2%</b>	1%	-	1%
Vrak TV, Canal famille	<b>2%</b>	1%	1%	1%
CBS	<b>2%</b>	-	1%	-
Canal Évasion	<b>2%</b>	-	1%	1%
Télétoon	<b>1%</b>	1%	1%	1%
TLC	<b>1%</b>	-	1%	-
CFCF	<b>1%</b>	-	-	-
Space	<b>1%</b>	-	-	1%
HGTV (Home & Garden television)	<b>1%</b>	-	-	-
Mystère	<b>1%</b>	-	-	1%
Autres	<b>12%</b>	3%	4%	7%
Aucun canal en particulier	<b>4%</b>	4%	-	-
Ne sait pas / Refus	<b>1%</b>	1%	-	-

Sur la base du total des mentions, les sous-groupes suivants sont **plus enclins** à regarder plus fréquemment :

#### **TVA** (51% de l'ensemble)

- les femmes (57%) ;
- les 20 à 24 ans (69%) ;
- les francophones (57%) ;
- les résidents d'une autre région que Québec RMR et Montréal RMR (56%) ;
- ceux qui trouvent trop élevées les limites de vitesse permises sur les routes secondaires (60%) ;
- les gens qui ne se souviennent pas avoir entendu la publicité radiophonique de la campagne « Vitesse 2010 » (46%) ;
- les personnes qui ont vu les publicités télévisées de la campagne « Vitesse 2010 » (56% pour la publicité « Zone de 90 km/h » et 62% pour la publicité « C'est ridicule! »).

#### **SRC** (40% de l'ensemble)

- les 55 ans ou plus (49%) ;
- les retraités (53%) ;
- les gens détenant une scolarité de niveau universitaire (52%) ;
- les francophones (45%) ;
- ceux qui disposent d'un revenu familial de 60 000 \$ ou plus par année (47%) ;
- ceux qui dépassent d'au plus 10 km/h la vitesse permise sur les routes secondaires (45%) ;
- ceux qui trouvent trop élevée la limite de vitesse en zones urbaines (56%) ;
- les gens qui ne se souviennent pas avoir entendu la publicité radiophonique de la campagne « Vitesse 2010 » (43%) ;
- les personnes qui ont vu les publicités télévisées de la campagne « Vitesse 2010 » (46% pour les deux publicités).

#### **V (anciennement TQS)** (17% de l'ensemble)

- ceux qui sont en recherche d'emploi (25%) ;
- les résidents d'une autre région que Québec RMR et Montréal RMR (20%) ;
- les francophones (19%) ;
- les conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km annuellement (23%) ;
- les personnes qui ont vu les publicités télévisées de la campagne « Vitesse 2010 » (20% pour la publicité « Zone de 90 km/h » et 21% pour la publicité « C'est ridicule! »).

#### **RDS** (16% de l'ensemble)

- les hommes (26%) ;
- les 25 à 34 ans (23%) ;
- les gens détenant une scolarité de niveau primaire ou secondaire (20%) ;
- les francophones (18%) ;
- les gens dont le revenu familial annuel est de plus de 100 000 \$ (24%) ;
- les conducteurs qui parcourent entre 15 000 et 25 000 km par année (20%) ;
- ceux qui outrepassent les limites de vitesse sur les routes secondaires d'au plus 10 km/h (19%) ou de plus de 10 km/h (26%) ;
- ceux qui jugent trop basse la vitesse autorisée sur l'autoroute (22%) ;
- les personnes qui ont vu la publicité télévisée « C'est ridicule! » de la campagne « Vitesse 2010 » (19%).

Soulignons que les conducteurs qui excèdent de plus de 10 km/h la limite autorisée en ville sont significativement plus nombreux à regarder CNN (9%), Musique Plus (7%), FOX (7%) et ABC (7%). Ceux qui commettent cette infraction sur les routes secondaires sont, pour leur part, plus nombreux à regarder RDS (26%) et LCN (17%).

Les conducteurs qui sont d'avis que la limite de vitesse en zones urbaines est trop basse sont plus nombreux à regarder LCN (24%), CNN (7%) ou des réseaux autres que ceux mentionnés dans le tableau des pages précédentes (21%). Ceux qui partagent la même opinion au sujet des routes secondaires sont aussi proportionnellement plus nombreux à regarder des réseaux autres que ceux listés précédemment (21%). Enfin, ceux qui jugent trop basse la limite de vitesse sur les autoroutes sont plus nombreux à regarder RDS (22%), Canal Z (8%) et ABC (3%).

### Plus précisément, chez les hommes ...

Sur la base des mentions totales, les stations les plus regardées par les hommes sont les mêmes que celles présentées au classement des pages précédentes. Toutefois, chez les hommes, RDS (26%) est plus populaire que V (18%). Ces proportions sont fortement similaires à celles obtenues l'an dernier.

Stations de télévision les plus regardées par les hommes	Total des 3 mentions				
	2010 n=479	2009 n=464	2008 n=457	2007 n=449	2006 n=473
⇒ TVA	<b>45%</b>	47%	56%	54%	49%
⇒ Radio-Canada (SRC)	<b>39%</b>	38%	37%	43%	41%
⇒ RDS (réseau de sports)	<b>26%</b>	28%	25%	29%	21%
⇒ V (anciennement TQS)	<b>18%</b>	20%	30%	39%	38%

### 8.3 La fréquence de visite au cinéma

Plus du tiers des titulaires de permis (35%) sont allés au cinéma d'une à trois fois au cours des douze derniers mois. En outre, 19% y sont allés de quatre à dix fois, tandis que 9% s'y sont rendus à plus de dix occasions.

Comparativement à 2009, on observe une tendance à la baisse du nombre de personnes n'étant jamais allées au cinéma au cours de la dernière année (37% contre 42% en 2009).

#### E3. AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS, combien de fois environ êtes-vous allé au cinéma ? Base : Ensemble des répondants

	Plus de 20 fois	11 à 20 fois	4 à 10 fois	1 à 3 fois	Jamais
<b>2010 n=1150</b>	<b>2%</b>	<b>7%</b>	<b>19%</b>	<b>35%</b>	<b>37%</b>
2009 n=1153	3%	6%	17%	31%	42%
2008 n=1152	4%	5%	20%	30%	40%
2007 n=1149	4%	6%	23%	33%	34%
2006 n=1150	4%	8%	25%	35%	29%

Les sous-groupes de répondants suivants sont ceux qui fréquentent **le plus les cinémas** (plus de 10 fois par année) (9% de l'ensemble) :

- les 16 à 24 ans (15% y sont allés entre 11 et 20 fois) ;
- les étudiants (22% y sont allées entre 11 et 20 fois) ;
- ceux qui ont une scolarité de niveau universitaire (9% y sont allés de 11 à 20 fois) ;
- les Montréalais (9% y sont allés entre 11 et 20 fois) ;
- ceux dont le revenu familial annuel est de 100 000 \$ ou plus (5% y sont allés plus de 20 fois) ;
- ceux qui dépassent les limites de vitesse d'au plus 10 km/h sur les routes secondaires (8% y sont allés entre 11 et 20 fois) ;
- ceux qui trouvent trop élevée la limite de vitesse sur les routes secondaires (11% y sont allés entre 11 et 20 fois).

À l'instar des résultats antérieurs, on constate que le taux de fréquentation au cinéma décroît avec l'âge.

## 8.4 L'utilisation d'un ordinateur à la maison

En 2010, 17% des 1150 titulaires de permis interrogés n'ont pas d'ordinateur à la maison, alors que 83% en ont un.

Généralement, ceux qui ont un ordinateur à la maison l'utilisent surtout pour naviguer sur Internet (50%), pour consulter leurs courriels (34%) et pour réaliser des travaux (31%). Ces activités se classent aux mêmes positions que l'an dernier. Notons cependant une baisse significative de sept points de pourcentage de ceux qui l'utilisent pour les courriels (34% contre 41% en 2009).

Dans des proportions moindres, on utilise un ordinateur à la maison pour effectuer des achats sur Internet (10%), pour jouer à des jeux vidéo (9%) ainsi que pour participer à des blogues ou des forums de discussion (7%). Cette dernière activité gagne d'ailleurs en popularité depuis 2009.

### E6A. Pour quelle(s) raison(s) utilisez-vous un ordinateur à la maison ?

Base : Répondants qui ont un ordinateur à la maison

3 mentions possibles	2010 n=907	2009 n=859
Navigation sur Internet (recherche documentaire, écouter la radio sur Internet, écouter des émissions de télévision)	<b>50%</b>	50%
Courriel	<b>34%</b>	41%
Devoir / Travail	<b>31%</b>	34%
Faire des achats sur Internet (payer des comptes, acheter des disques, livres, etc.)	<b>10%</b>	12%
Jeux vidéo (sur Internet ou sur l'ordinateur)	<b>9%</b>	10%
Participation à des blogues, des forums, des sites de rencontre, des sites de profils personnels	<b>7%</b>	3%
Messagerie instantanée	<b>6%</b>	11%
Loisir et divertissement (en général)	<b>6%</b>	4%
Finances / Transactions financières	<b>4%</b>	-
Lecture des nouvelles (journaux en ligne)	<b>3%</b>	-
Musique	<b>2%</b>	3%
Télécharger des fichiers sur Internet (film, musique, livre, logiciel, etc.)	<b>2%</b>	3%
Film / Vidéo	<b>2%</b>	2%
Pour communiquer (SAI)	<b>2%</b>	-
Traitement de texte	<b>1%</b>	-
Photos	<b>1%</b>	-
Autres	<b>3%</b>	1%
Ne sait pas / Refus	<b>3%</b>	4%

Les détenteurs de permis de conduire appartenant aux sous-groupes suivants sont statistiquement plus nombreux **à ne pas avoir un ordinateur à la maison** (17% de l'ensemble) :

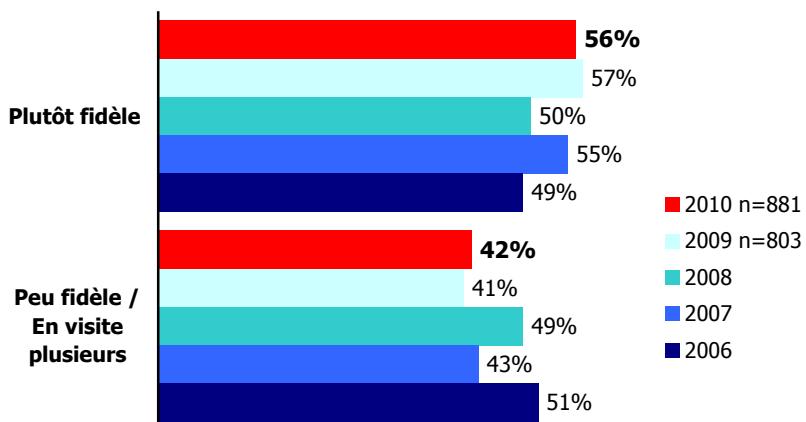
- les 55 ans ou plus (34%) ;
- les retraités (35%) ;
- les gens détenant une scolarité de niveau primaire ou secondaire (31%) ;
- les résidents des régions autres que celles de Montréal et de Québec (22%) ;
- les francophones (18%) ;
- les personnes dont le revenu familial annuel est de 40 000 \$ ou moins (31%) ;
- celles qui respectent les vitesses permises en ville (24% à moins de 50 km/h et 21% à 50 km/h) ;
- celles qui respectent les limites autorisées sur les routes secondaires (27% à moins de 90 km/h et 21% à 90 km/h) ;
- celles qui trouvent trop élevée (34%) ou adéquate (18%) la limite de vitesse sur l'autoroute.

## 8.5 Les habitudes de navigation sur Internet

En 2010, 19% des 1149 titulaires de permis interrogés ne naviguent pas sur Internet, alors que 81% y naviguent (76% en 2009).

Parmi les internautes titulaires de permis de conduire, 56% se considèrent plutôt fidèles à des sites, alors que 42% s'estiment peu fidèles et visitent, au contraire, plusieurs sites lorsqu'ils naviguent sur Internet. La proportion d'internautes se considérant fidèles demeure stable depuis 2009 (57%).

**E6B. De façon générale, lorsque vous naviguez sur Internet, diriez-vous que vous êtes fidèle à des sites ou plutôt que vous avez tendance à en visiter plusieurs, sans vraiment être fidèle à l'un d'eux ? Base : Répondants qui naviguent sur Internet**



Les 20 à 24 ans (78%), les 25 à 34 ans (66%), les étudiants (80%), les conducteurs qui excèdent d'au plus 10 km/h la limite permise en ville (62%) ainsi que les conducteurs qui excèdent les limites permises sur les routes secondaires (61% d'au plus 10 km/h et 69% de plus de 10 km/h) sont proportionnellement plus nombreux à se dire **plutôt fidèles** aux sites visités lorsqu'ils naviguent sur Internet.

Inversement, les 55 à 64 ans (52%), les retraités (51%) ainsi que les conducteurs qui respectent les limites de vitesse permise en ville (55% à moins de 50 km/h et 46% à 50 km/h) et sur les routes secondaires (55% à moins de 90 km/h et 47% à 90 km/h) sont proportionnellement plus nombreux à être **peu fidèles** aux sites lorsqu'ils naviguent sur Internet.

Parmi les internautes interrogés, 43% visitent des sites Internet gouvernementaux visant la prévention de la santé ou des problèmes sociaux (36% à l'occasion et 7% souvent) alors que 56% déclarent ne jamais visiter ce genre de sites. Ces proportions sont similaires à celles obtenues l'an dernier.

**E6C. Visitez-vous ... des sites Internet gouvernementaux visant la prévention de la santé ou des problèmes sociaux (ex. port du condom, violence conjugale, drogue, infections transmises sexuellement, sécurité routière, sécurité au travail) ?**

**Base : Répondants qui naviguent sur Internet**

	<b>2010</b> n=881	<b>2009</b> n=803
Souvent	7%	7%
À l'occasion	36%	37%
Jamais	56%	54%
Ne sait pas / Refus	1%	1%

Le manque d'intérêt constitue la principale raison pour ne pas visiter ces sites régulièrement (47%). Notons toutefois une diminution significative de 10 points de pourcentage de cette raison depuis l'an dernier (57% en 2009). Les autres raisons invoquées par les internautes sont de ne pas se sentir concerné par ces sites de prévention (18%) et de manquer de temps (10%). Ces principales raisons sont les mêmes que celles obtenues en 2009.

**E6D. Pourquoi ne visitez-vous pas régulièrement ces sites ?**

**Base : Répondants qui ne naviguent pas souvent sur les sites gouvernementaux**

<b>3 mentions possibles</b>	<b>2010</b> n=817	<b>2009</b> n=737
Pas d'intérêt	<b>47%</b>	57%
Ne me concerne pas	<b>18%</b>	15%
Pas le temps	<b>10%</b>	12%
Je visite ces sites au besoin / Je visite ces sites pour des informations spécifiques	<b>6%</b>	5%
Je n'utilise pas Internet souvent / Je n'utilise pas les ordinateurs souvent	<b>5%</b>	3%
Ne les connaît pas	<b>4%</b>	5%
J'ai d'autres sources d'informations	<b>4%</b>	2%
J'oublie / Je n'y pense pas	<b>2%</b>	-
La navigation sur ces sites est compliquée	<b>1%</b>	-
J'y vais seulement dans le cadre de mon travail	<b>1%</b>	-
Je n'en ai pas eu l'occasion	<b>1%</b>	-
Trop moralisateur	-	1%
Autres	<b>3%</b>	4%
Ne sait pas / Refus	<b>6%</b>	6%

Les 45 à 54 ans (11%), les universitaires (10%), ceux qui résident dans une région autre que Québec RMR ou Montréal RMR (9%), les répondants dont le revenu familial annuel se situe à moins de 20 000 \$ (14%) ainsi que ceux qui jugent trop élevée la limite de vitesse sur les routes secondaires (15%) sont significativement plus nombreux à visiter **souvent** des sites Internet gouvernementaux.

À l'opposé, les hommes (62%), les conducteurs qui dépassent d'au plus 10 km/h la limite de vitesse autorisée en zones urbaines (60%) ainsi que ceux qui jugent trop basses les limites de vitesse sur les routes secondaires (71%) et sur l'autoroute (64%) sont significativement plus nombreux à ne **jamais** visiter ce genre de sites.

## 8.6 Les habitudes de navigation sur les médias sociaux

En 2010, la grande majorité des internautes et détenteurs de permis de conduire interrogés (88%) affirment ne pas avoir utilisé les réseaux sociaux ou les blogues pour discuter ou échanger du contenu au cours du dernier mois. C'est donc seulement 11% qui l'ont fait au cours des 30 derniers jours.

**TWIT. Au cours du dernier mois, vous est-il arrivé de discuter ou d'échanger du contenu en lien avec la vitesse au volant avec des amis, des parents ou des proches par l'intermédiaire des médias sociaux, tels que Facebook ou Twitter, ou en visitant et donnant des commentaires sur des blogues ? Base : Répondants qui naviguent sur Internet**

2010 n=881	
Oui	11%
Non	88%
Ne sait pas / Refus	1%

Parmi les sous-groupes **les plus actifs** sur les médias sociaux et les blogues au cours du dernier mois, on retrouve (11% de l'ensemble) :

- les hommes (13%) ;
- les 16 à 24 ans (22%) ;
- ceux qui détiennent un niveau de scolarité primaire ou secondaire (15%) ;
- les personnes qui n'ont pas été exposées à la campagne « Vitesse 2010 » (15%).

## Annexes

### Annexe 1 : Éléments de publicités retenus spontanément (2010, 2009, 2008, 2007, 2006 et 2004)

Ensemble des 5 premières mentions	2010 n=668	2009 n=758	2008 n=813	2007 n=924	2006 n=568	2004 n=648
Publicité télévisée « Vitesse au volant » - Zone de 90 km/h - 2009	<b>20%</b>	43%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Publicité télévisée « Vitesse au volant » - C'est ridicule! - 2010	<b>9%</b>	-	-	-	-	-
Publicité radiophonique « Vitesse au volant » 2010	<b>1%</b>	-	-	-	-	-
Publicité télévisée « Alcool Jeunes » 2010	<b>1%</b>	-	-	-	-	-
Publicité télévisée « Motocycliste » 2010	<b>2%</b>	-	-	-	-	-
Publicité ou événement impliquant des jeunes	<b>3%</b>	-	-	-	-	-
Publicité radiophonique « Vitesse au volant » 2009	-	2%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Publicité télévisée « Vitesse au volant » - Piéton - 2008	-	-	<b>19%</b>	n.a.	n.a.	n.a.
Publicité télévisée « Alcool au volant » - Jeunes qui sortent d'un bar - 2007	-	1%	28%	-	n.a.	n.a.
Publicité radio « Vitesse au volant » - Piéton - 2008	-	-	1%	n.a.	n.a.	n.a.
Publicité télévisée « Alcool au volant » - Couple qui sort d'une soirée chez des amis - 2009	-	1%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Publicité de la SAAQ (autre ou sans précision)	-	2%	1%	3%	n.a.	n.a.
Publicité télévisée « Vitesse au volant » - Grand-maman - 2007	-	-	-	<b>37%</b>	n.a.	n.a.
Publicité télévisée « Alcool au volant » - Facultés affaiblies - 2007	-	-	-	18%	n.a.	n.a.
Publicité télévisée « Sécurité routière » - Ça frappe beaucoup de monde - 2007	-	-	-	6%	n.a.	n.a.
Publicité « Impatience au volant » - Camping - 2006	-	-	-	-	<b>17%</b>	n.a.
Publicité « Stress au volant » - Bureau - 2006	-	-	-	-	<b>11%</b>	n.a.
Publicité télévisée « Vitesse au volant » - (autre ou sans précision)	<b>1%</b>	-	-	-	5%	17%
Publicité radio française (4 différentes)	-	-	-	-	1%	-
Vidéo où l'on voyait un jeune homme se tuer en roulant trop vite	-	-	-	-	-	2%
Publicité dans les journaux	-	-	-	-	-	2%
<b>-----</b>	<b>-----</b>	<b>-----</b>	<b>-----</b>	<b>-----</b>	<b>-----</b>	<b>-----</b>
Slogan « La vitesse tue »	<b>6%</b>	9%	8%	7%	11%	11%
Slogan « On est tous responsables de notre conduite »	<b>1%</b>	1%	1%	n.a.	n.a.	n.a.
Slogan « Attention à nos enfants »	<b>1%</b>	-	-	-	-	-
Slogan « Un accident, ça frappe beaucoup de monde »	-	1%	1%	1%	n.a.	n.a.
Slogan « Il y a des limites à être pressé »	-	-	-	-	5%	-
Slogan « Sur la route, ralentissez »	-	-	-	-	4%	-
Campagne télévisée 2006	-	-	-	-	-	1%
Slogan « Slow the Drive, Stay Alive » - Campagne radio 2006	-	-	-	-	-	-
<b>-----</b>	<b>-----</b>	<b>-----</b>	<b>-----</b>	<b>-----</b>	<b>-----</b>	<b>-----</b>
Reportages dans les médias / Nouvelles à la télé, radio ou journaux	<b>7%</b>	8%	7%	10%	13%	5%
Panneaux routiers avec divers messages (sans précision)	<b>10%</b>	8%	7%	2%	11%	-
Accidents / Blessés / Morts	<b>8%</b>	6%	5%	5%	n.a.	n.a.
L'alcool au volant (sans précision) <sup>2</sup>	-	3%	5%	3%	5%	7%
Hausse des amendes / Perte d'un plus grand nombre de points d'inaptitude	-	2%	5%	-	-	-
La vitesse au volant (sans précision)	<b>4%</b>	4%	2%	1%	7%	-
Ralentissez! / Ralentir / Ne pas rouler vite <sup>3</sup>	<b>4%</b>	3%	2%	1%	1%	8%
Exposition par des parents de la voiture de leur fils qui est mort d'un accident de voiture	-	-	-	1%	n.a.	n.a.
Attention aux enfants / Ralentir dans les zones scolaires	-	-	-	-	4%	-
Annonce de surveillance policière accrue	<b>3%</b>	-	-	-	1%	3%
Réduire sa vitesse fait économiser de l'essence	-	-	-	-	1%	-

<sup>2</sup> 2004 : Publicité Alcool (amis qui veulent empêcher quelqu'un de partir).

<sup>3</sup> 2004 : Cette catégorie regroupait « Panneaux routiers (Poing et doigt / Ça s'arrête ici) » et « Autres slogans reliés à la sécurité routière ».

Les jeunes et la vitesse excessive	-	-	-	-	-	-
Ralentir près des chantiers routiers	<b>5%</b>	-	-	-	-	-
Conduite avec facultés affaiblies (alcool, drogues, etc.)	<b>3%</b>	-	-	-	-	-
La route n'est pas une piste de course	<b>2%</b>	-	-	-	-	-
La distraction au volant	<b>1%</b>	-	-	-	-	-
Surveillance par photo-radar	<b>1%</b>	-	-	-	-	-
Médias en général (télévision, journaux, radio, Internet)	<b>1%</b>	-	-	-	-	-
Rouler vite peut causer des accidents / décès	<b>1%</b>	-	-	-	-	-
Site Internet de la SAAQ	<b>1%</b>	-	-	-	-	-
Autre	<b>8%</b>	7%	6%	10%	8%	4%
Ne sait pas / Refus	<b>19%</b>	15%	14%	14%	19%	12%

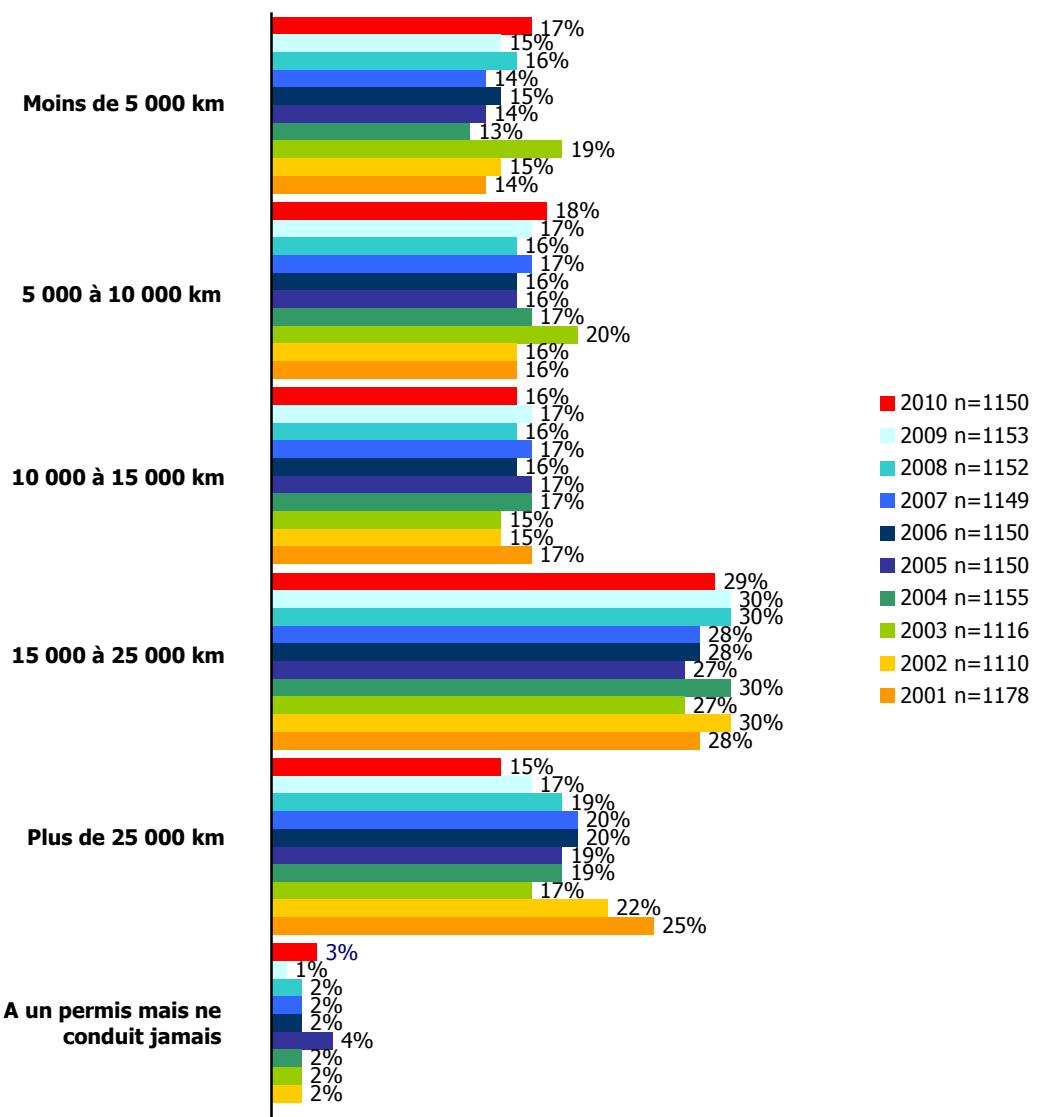
Note : Rappelons qu'en 2005, la SAAQ n'a pas diffusé de publicité sur la vitesse au volant à l'intention des conducteurs de 25 à 44 ans, mais a rediffusé une publicité qui ciblait les 16 à 24 ans. Pour cette raison, dans ce chapitre, les résultats excluent l'année 2005.

## Annexe 2 : Tableaux comparatifs des résultats (2001 à 2010)

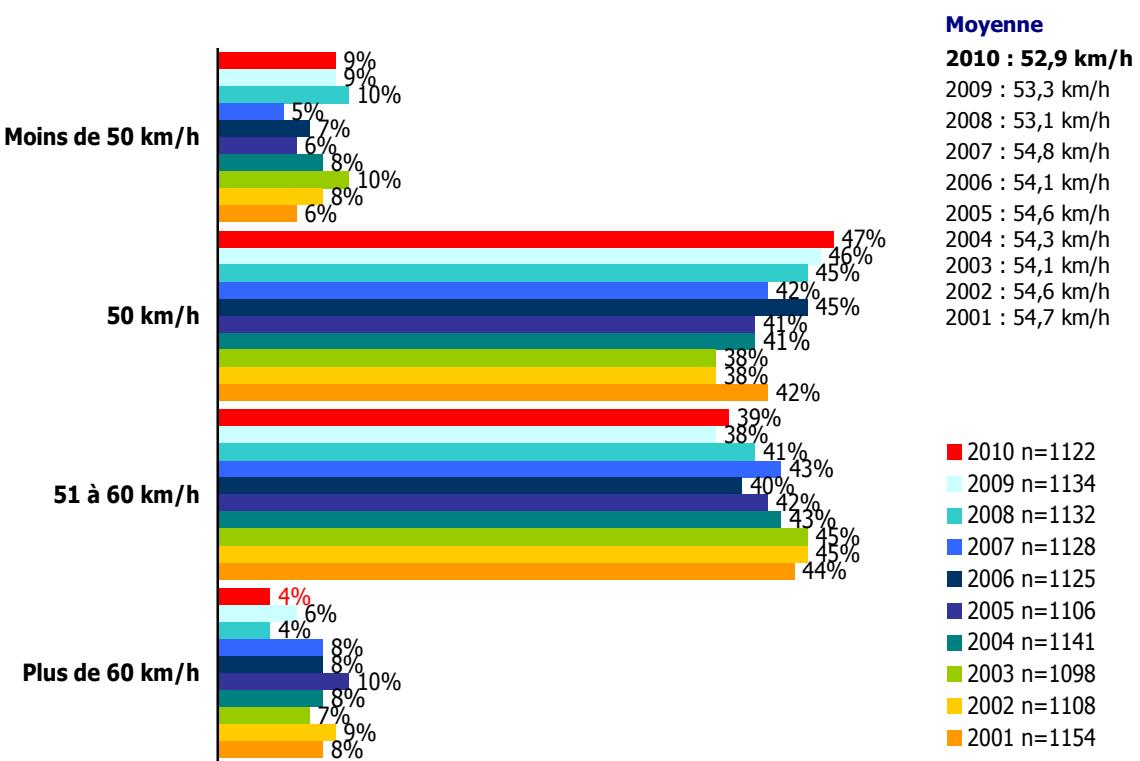
Profil sociodémographique	2010 n=1150	2009 n=1153	2008 n=1152	2007 n=1149	2006 n=1150	2005 n=1150	2004 n=1155
<b>Sexe</b>							
Homme	53%	53%	53%	53%	53%	53%	53%
Femme	47%	47%	47%	47%	47%	47%	47%
<b>Âge</b>							
16 à 19 ans	3%	3%	3%	3%	3%	3%	3%
20 à 24 ans	7%	7%	8%	8%	8%	8%	8%
25 à 34 ans	17%	17%	17%	17%	17%	17%	17%
35 à 44 ans	19%	21%	23%	23%	23%	23%	23%
45 à 54 ans	23%	23%	22%	22%	22%	22%	22%
55 à 64 ans	17%	17%	15%	15%	15%	15%	15%
65 ans ou plus	13%	13%	12%	12%	12%	12%	12%
<b>Scolarité</b>							
Secondaire ou moins (12 années ou moins)	33%	34%	35%	35%	37%	37%	38%
Collégial (13 à 15 années)	31%	33%	33%	33%	31%	30%	29%
Universitaire (16 années ou plus)	35%	32%	32%	32%	32%	32%	32%
<b>Occupation</b>							
Travail à temps plein	51%	53%	58%	57%	57%	54%	56%
Travail à temps partiel	9%	9%	10%	9%	8%	8%	8%
Chômage / À la maison	10%	9%	8%	8%	8%	9%	8%
Retraité	21%	21%	19%	20%	20%	20%	20%
Étudiant	7%	8%	4%	6%	6%	7%	7%
<b>Langue parlée à la maison</b>							
Français	85%	89%	89%	93%	91%	89%	89%
Anglais	9%	7%	8%	5%	6%	8%	9%
Autres	6%	4%	3%	2%	3%	3%	2%
<b>Lieu de résidence</b>							
Montréal RMR	42%	40%	44%	44%	44%	43%	43%
Québec RMR	10%	10%	10%	10%	10%	9%	8%
Ailleurs au Québec	48%	50%	46%	46%	46%	48%	48%
<b>Revenu familial annuel</b>							
Moins de 20 000 \$	9%	7%	6%	8%	8%	7%	8%
Entre 20 000 \$ et 39 999 \$	17%	19%	22%	21%	28%	27%	28%
Entre 40 000 \$ et 59 999 \$	21%	18%	21%	21%	21%	20%	24%
Entre 60 000 \$ et 79 999 \$	13%	12%	11%	16%	12%	13%	12%
80 000 \$ et plus	23%	26%	19%	21%	20%	19%	17%
Préfère ne pas répondre (refus)	16%	19%	21%	13%	11%	14%	11%

Note : Le complément à 100% représente les répondants qui ne sont pas en mesure de se prononcer ou qui ont refusé de répondre à la question.

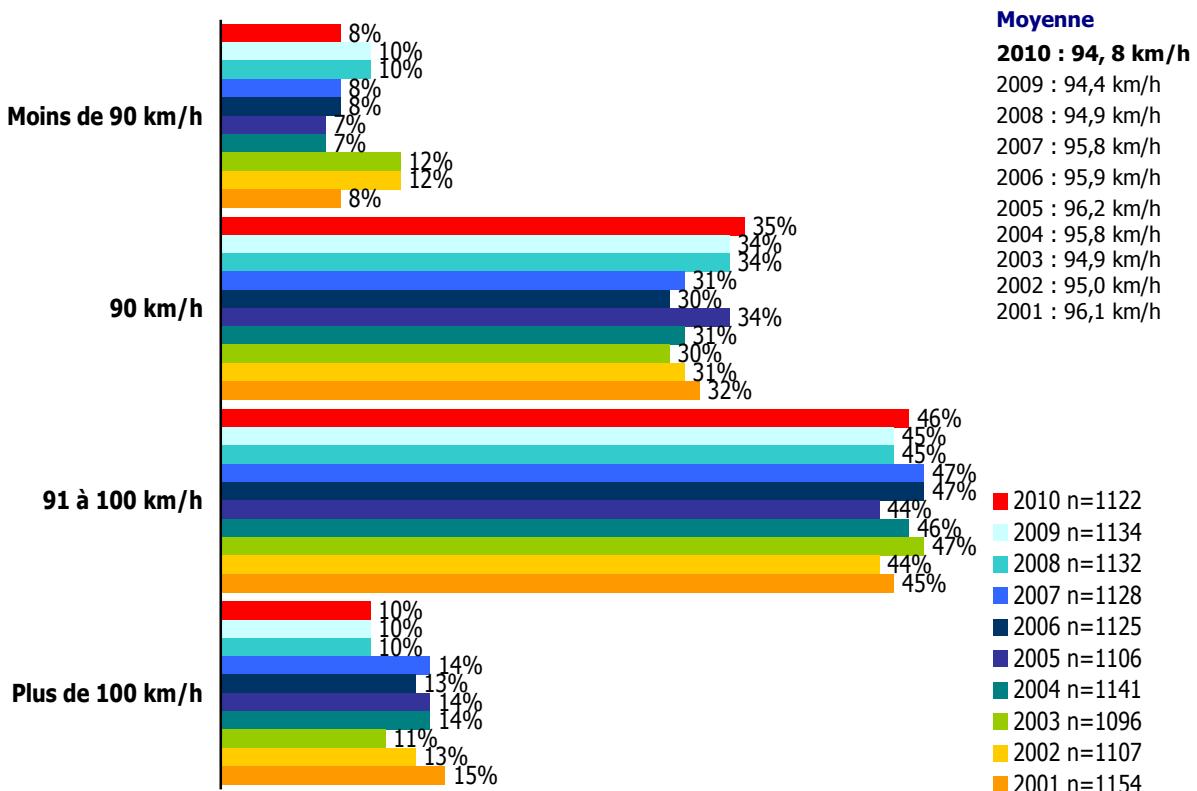
**A1. En tant que conducteur, environ quelle distance parcourez-vous annuellement sur les routes au Québec ? Base : Ensemble des répondants**



**A2. En général, à combien évaluez-vous votre vitesse moyenne en ville dans les zones de 50 km/h ?** Base : Conducteurs



**A4. En général, à combien évaluez-vous votre vitesse moyenne dans les zones de 90 km/h sur les routes secondaires du Québec ? Base : Conducteurs**



**A6. Diriez-vous que le risque que vous courez d'être arrêté pour excès de vitesse en ville dans les zones de 50 km/h est ... ? Base : Conducteurs**

	Très élevé	Assez élevé	Assez faible	Très faible	Élevé TOTAL	Faible TOTAL
<b>2010 n=1110</b>	<b>6%</b>	<b>17%</b>	<b>33%</b>	<b>44%</b>	<b>23%</b>	<b>77%</b>
2009 n=1119	4%	16%	37%	43%	20%	80%
2008 n=1117	4%	18%	36%	43%	21%	79%
2007 n=1121	3%	17%	38%	42%	20%	80%
2006 n=1118	4%	19%	35%	42%	23%	77%
2005 n=1097	3%	20%	39%	39%	23%	78%
2004 n=1130	4%	19%	40%	37%	23%	77%
2003 n=1099	3%	19%	38%	40%	22%	78%
2002 n=1101	3%	17%	37%	43%	20%	80%
2001 n=1154	3%	16%	39%	42%	19%	81%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

**A7. Diriez-vous que le risque que vous courez d'être arrêté pour excès de vitesse sur les routes secondaires du Québec dans les zones de 90 km/h est ... ?** Base : Conducteurs

	Très élevé	Assez élevé	Assez faible	Très faible	Élevé TOTAL	Faible TOTAL
<b>2010 n=1107</b>	<b>4%</b>	<b>14%</b>	<b>39%</b>	<b>43%</b>	<b>18%</b>	<b>82%</b>
2009 n=1119	3%	14%	41%	42%	17%	83%
2008 n=1113	3%	17%	41%	40%	19%	81%
2007 n=1124	1%	17%	41%	41%	18%	82%
2006 n=1115	2%	16%	43%	39%	18%	82%
2005 n=1088	2%	15%	45%	38%	17%	83%
2004 n=1130	3%	19%	41%	37%	22%	78%
2003 n=1108	2%	17%	41%	40%	19%	81%
2002 n=1099	3%	15%	39%	43%	18%	82%
2001 n=1154	3%	17%	43%	37%	20%	80%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

**A8. Imaginons que vous êtes dans une zone de limite de vitesse de 50 km/h en ville. Si vous roulez à 60 km/h, diriez-vous que le risque d'avoir un accident serait ... ?** Base : Conducteurs

	Très élevé	Assez élevé	Assez faible	Très faible	Élevé TOTAL	Faible TOTAL
<b>2010 n=1122</b>	<b>7%</b>	<b>34%</b>	<b>44%</b>	<b>15%</b>	<b>41%</b>	<b>59%</b>
2009 n=1123	7%	33%	45%	15%	40%	60%
2008 n=1127	8%	30%	47%	15%	38%	62%
2007 n=1118	5%	27%	52%	16%	32%	68%
2006 n=1119	6%	29%	50%	15%	35%	65%
2005 n=1097	5%	30%	49%	16%	35%	65%
2004 n=1130	7%	33%	45%	15%	40%	60%
2003 n=1099	7%	29%	46%	18%	36%	64%
2002 n=1101	4%	26%	50%	20%	30%	70%
2001 n=1154	6%	<b>31%</b>	<b>47%</b>	<b>16%</b>	37%	63%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

**A8B. Imaginons que vous êtes dans une zone de limite de vitesse de 50 km/h en ville.  
Si vous roulez à 70 km/h, diriez-vous que le risque d'avoir un accident serait ... ?**  
Base : Conducteurs

	Très élevé	Assez élevé	Assez faible	Très faible	Élevé TOTAL	Faible TOTAL
<b>2010 n=1037</b>	<b>31%</b>	<b>53%</b>	<b>13%</b>	<b>3%</b>	<b>84%</b>	<b>16%</b>
2009 n=1046	31%	52%	14%	3%	83%	17%
2008 n=1034	30%	50%	16%	3%	80%	20%
2007 n=1061	24%	56%	18%	3%	80%	20%
2006 n=1048	26%	56%	15%	3%	82%	18%
2005 n=1097	28%	53%	16%	4%	81%	20%
2004 n=1130	31%	52%	13%	4%	83%	17%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

**A9A. Imaginons que vous êtes dans une zone de limite de vitesse de 90 km/h.  
Si vous roulez à 105 km/h, diriez-vous que le risque d'avoir un accident serait ... ?**  
Base : Conducteurs

	Très élevé	Assez élevé	Assez faible	Très faible	Élevé TOTAL	Faible TOTAL
<b>2010 n=1110</b>	<b>14%</b>	<b>38%</b>	<b>38%</b>	<b>10%</b>	<b>52%</b>	<b>48%</b>
2009 n=1121	16%	37%	38%	9%	53%	47%
2008 n=1118	13%	34%	41%	12%	47%	53%
2007 n=1117	9%	37%	45%	10%	45%	55%
2006 n=1119	11%	32%	46%	11%	43%	57%
2005 n=1096	11%	34%	43%	12%	45%	55%
2004 n=1134	11%	36%	41%	12%	47%	53%
2003 n=1104	10%	36%	39%	15%	46%	54%
2002 n=1103	9%	29%	45%	17%	38%	62%
2001 n=1154	8%	36%	41%	15%	44%	56%

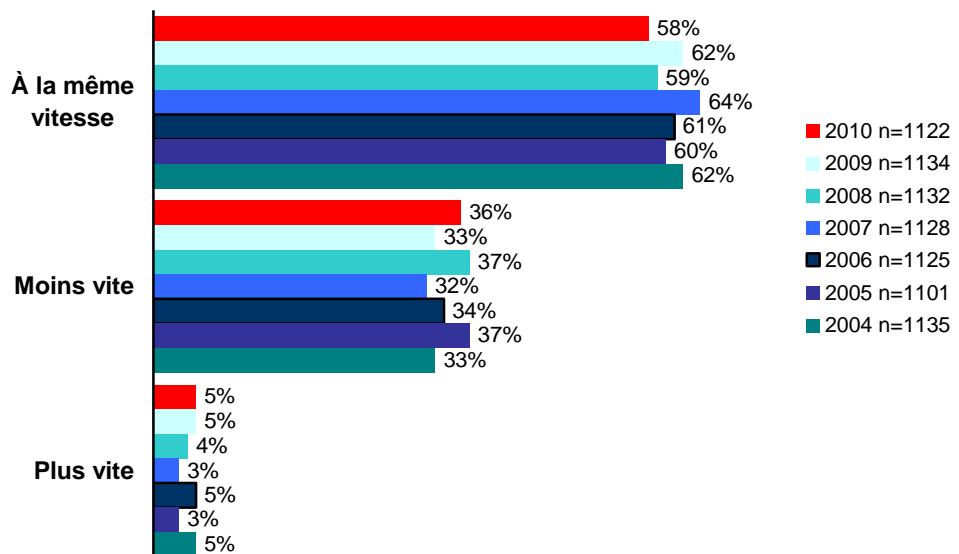
Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

**A9B. Et, imaginons que vous êtes dans une zone de limite de vitesse de 90 km/h. Si vous roulez à 120 km/h, diriez-vous que le risque d'avoir un accident serait ... ?**  
 Base : conducteurs considérant que le risque d'avoir un accident en excédant de 15 km/h la vitesse permise dans une zone de 90 km/h est assez élevé, assez faible ou très faible

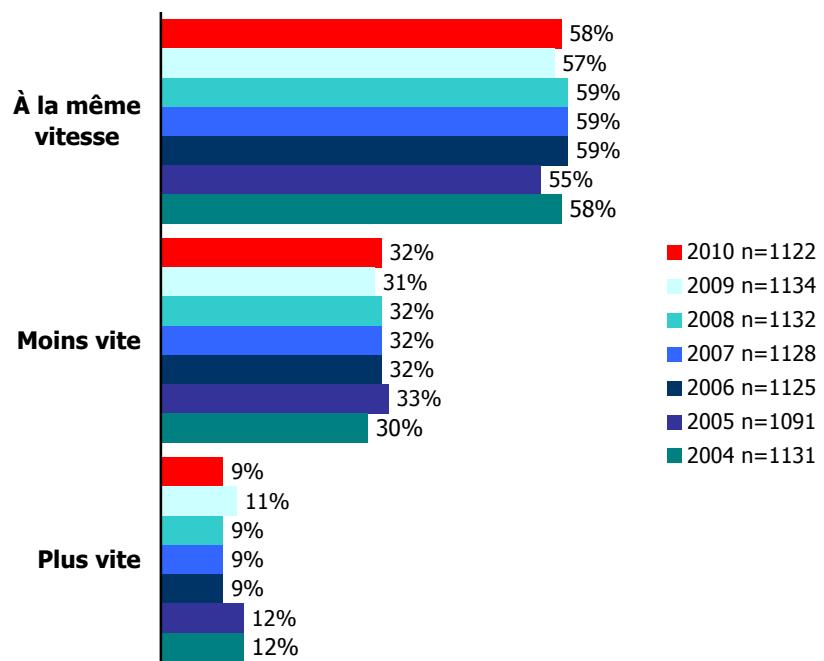
	Très élevé	Assez élevé	Assez faible	Très faible	Élevé TOTAL	Faible TOTAL
<b>2010 n=948</b>	<b>42%</b>	<b>47%</b>	<b>9%</b>	<b>2%</b>	<b>89%</b>	<b>11%</b>
2009 n=941	41%	46%	11%	2%	87%	13%
2008 n=962	35%	49%	14%	2%	84%	16%
2007 n=1008	35%	51%	12%	2%	86%	14%
2006 n=986	35%	50%	13%	2%	85%	15%
2005 n=972	35%	49%	14%	3%	83%	17%
2004 n=1004	40%	44%	13%	3%	84%	16%
2003 n=1106	43%	43%	11%	3%	86%	14%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

**A10. En général, conduisez-vous (...) que les autres conducteurs dans les zones de 50 km/h ?** Base : Conducteurs



**A11. En général, conduisez-vous (...) que les autres conducteurs dans les zones de 90 km/h ? Base : Conducteurs**



**A14. Diriez-vous que vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord avec l'énoncé suivant : La surveillance policière sur les routes devrait être intensifiée pour faire respecter les limites de vitesse. Base : Conducteurs**

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Accord TOTAL	Désaccord TOTAL
					78%	22%
2010 n=1122	45%	33%	16%	6%	79%	21%
2009 n=1125	42%	37%	16%	5%	82%	18%
2008 n=1125	47%	35%	13%	6%	86%	14%
2007 n=1122	51%	36%	10%	3%	84%	16%
2006 n=1123	46%	38%	12%	4%	83%	17%
2005 n=1098	43%	40%	12%	5%	80%	20%
2004 n=1136	43%	37%	15%	5%	79%	21%
2003 n=1092	39%	40%	16%	5%	79%	21%
2002 n=1109	39%	40%	15%	6%	79%	21%
2001 n=1154	50%	29%	14%	7%	79%	21%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

**A15. Diriez-vous que vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord avec l'énoncé suivant : Un conducteur qui roule vite garde tout de même la maîtrise de son véhicule.** Base : Conducteurs

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Accord TOTAL	Désaccord TOTAL
<b>2010 n=1076</b>	<b>8%</b>	<b>24%</b>	<b>43%</b>	<b>25%</b>	<b>32%</b>	<b>68%</b>
2009 n=1099	8%	25%	46%	21%	33%	67%
2008 n=1102	7%	27%	40%	26%	34%	66%
2007 n=1101	7%	30%	43%	20%	37%	63%
2006 n=1111 *	34%	34%	23%	9%	68%	32%
2005 n=1077	32%	31%	26%	11%	63%	37%
2004 n=1129	29%	37%	24%	9%	66%	33%
2003 n=1092	39%	40%	16%	5%	79%	21%
2002 n=1087	36%	35%	20%	9%	71%	29%
2001 n=1154	36%	28%	24%	12%	64%	36%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

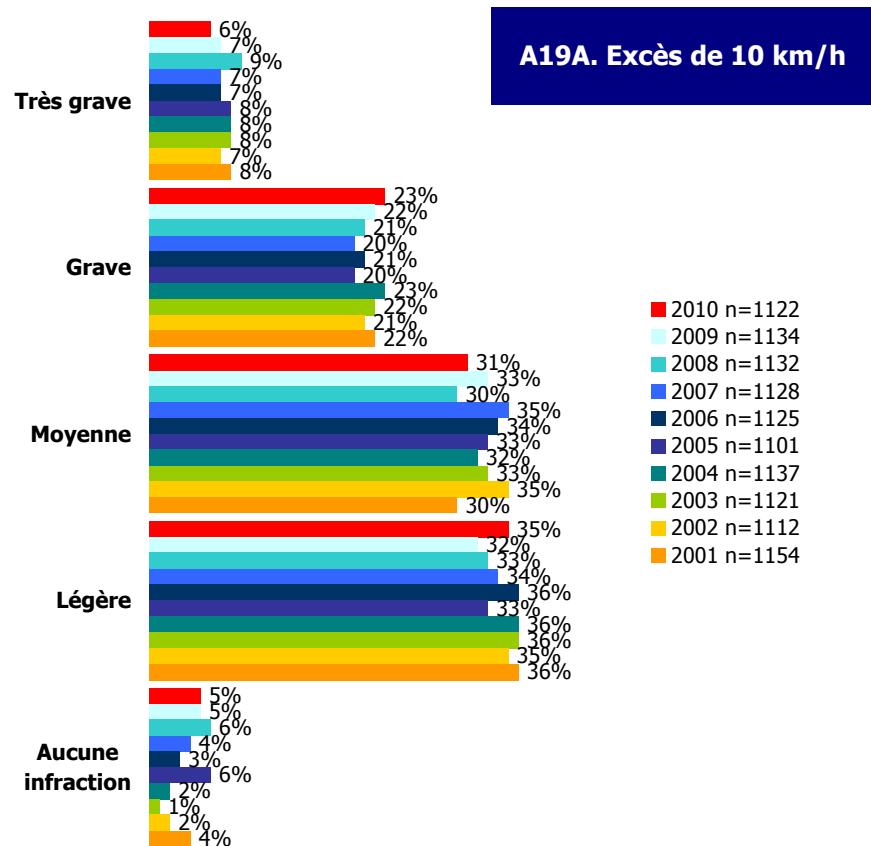
\* De 2001 à 2006, l'énoncé de la question était le suivant : « Même si vous roulez vite, vous demeurez en parfait contrôle de votre véhicule ».

**Considérez-vous que la limite de vitesse est présentement trop élevée, adéquate ou trop basse ...** Base : Conducteurs

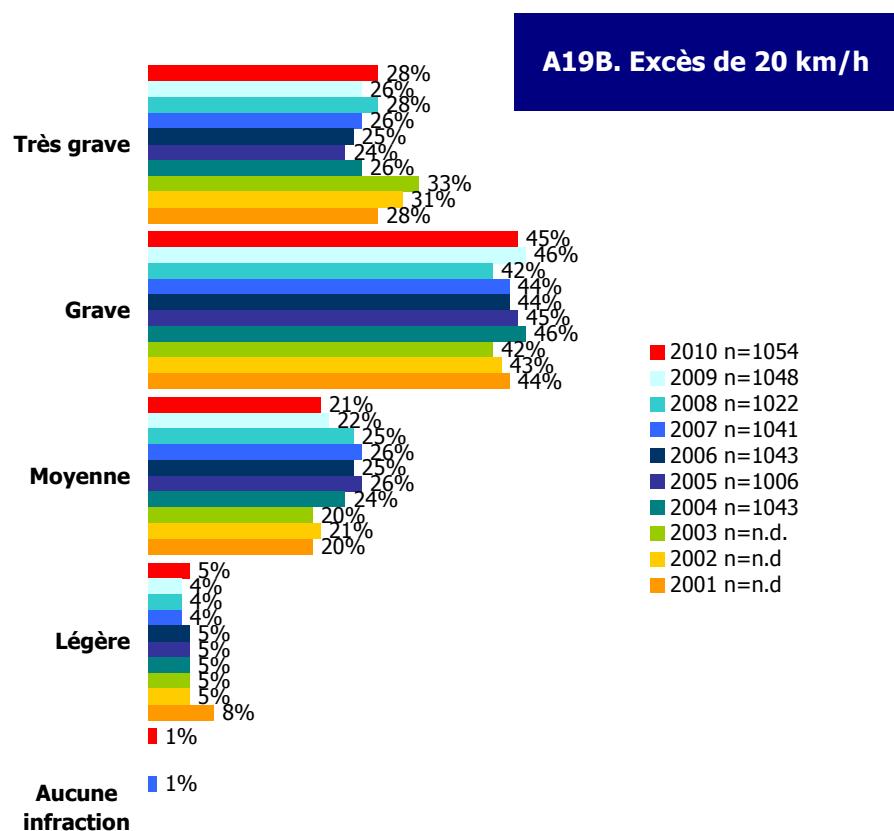
		<b>A16. En ville (50 km/h) n=1117</b>	<b>A18. Routes secondaires (90 km/h) n=1117</b>	<b>A17. Autoroutes (100 km/h) n=1121</b>
<b>Trop élevée</b>	<b>2010</b>	<b>7%</b>	<b>11%</b>	<b>3%</b>
	2009 n=1125	7%	11%	3%
	2008 n=1126	9%	12%	3%
	2007 n=1120	5%	11%	3%
	2006 n=1120	6%	8%	3%
	2005 n=1106	6%	11%	3%
	2004 n=1137	4%	7%	3%
	2003 n=1114	6%	9%	3%
	2002 n=1008	5%	8%	3%
	2001 n=1154	5%	6%	4%
2001-2010				
<b>Adéquate</b>	<b>2010</b>	<b>87%</b>	<b>80%</b>	<b>64%</b>
	2009 n=1125	86%	79%	61%
	2008 n=1126	85%	77%	59%
	2007 n=1120	88%	80%	57%
	2006 n=1120	86%	80%	54%
	2005 n=1106	86%	75%	51%
	2004 n=1137	87%	77%	51%
	2003 n=1114	85%	77%	50%
	2002 n=1008	85%	78%	55%
	2001 n=1154	83%	77%	54%
2001-2010				
<b>Trop basse</b>	<b>2010</b>	<b>6%</b>	<b>10%</b>	<b>33%</b>
	2009 n=1125	7%	10%	36%
	2008 n=1126	7%	11%	38%
	2007 n=1120	7%	9%	40%
	2006 n=1120	8%	12%	43%
	2005 n=1106	9%	14%	46%
	2004 n=1137	9%	16%	46%
	2003 n=1114	9%	14%	47%
	2002 n=1008	9%	14%	42%
	2001 n=1154	12%	17%	42%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

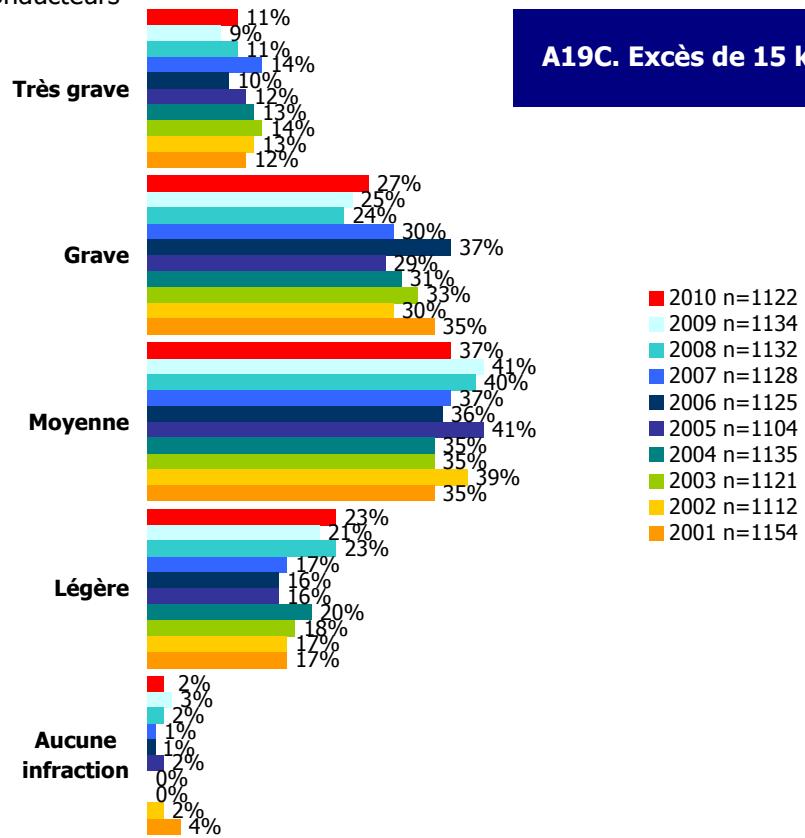
**Diriez-vous que les faits suivants représentent une infraction (faute) très grave, grave, moyenne ou légère? Un excès de vitesse de ... dans une zone où le maximum est de 50 km/h ?** Base : Conducteurs



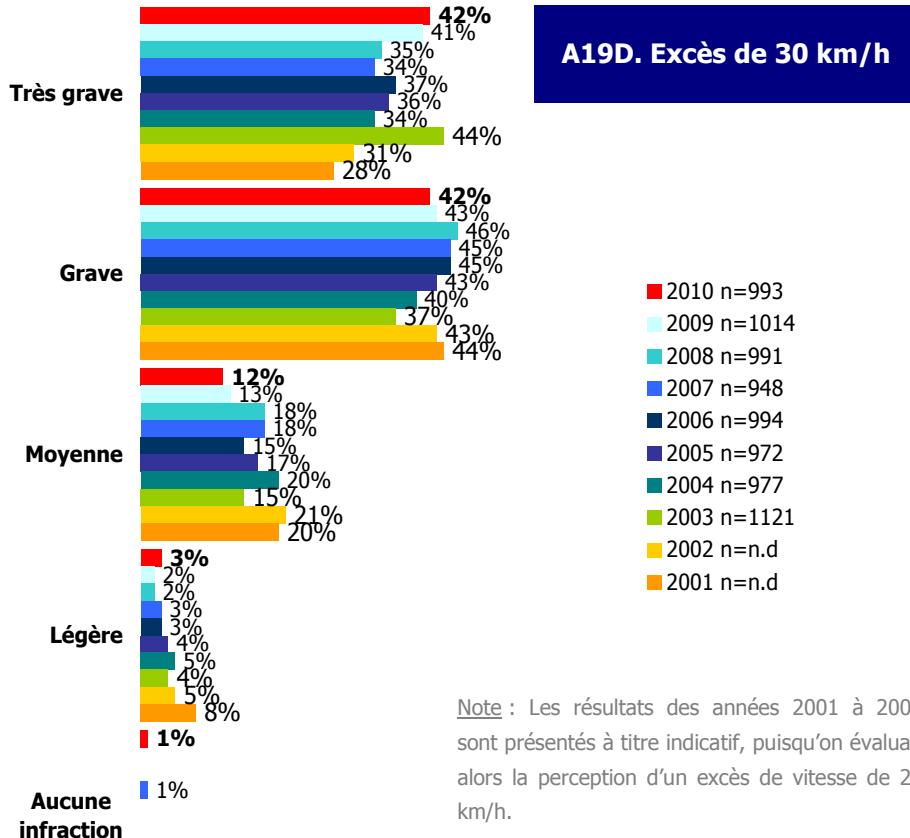
Base : Conducteurs considérant qu'un excès de 10 km/h est une faute grave, moyenne, légère ou pas une infraction



**Diriez-vous que les faits suivants représentent une infraction (faute) très grave, grave, moyenne ou légère? Un excès de vitesse de ... dans une zone où le maximum est de 90 km/h ?** Base : Conducteurs



Base : Conducteurs considérant qu'un excès de 15 km/h est une faute grave, moyenne, légère ou pas une infraction



Note : Les résultats des années 2001 à 2007 sont présentés à titre indicatif, puisqu'on évaluait alors la perception d'un excès de vitesse de 20 km/h.

**A20. Diriez-vous que vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord avec l'énoncé suivant : Les sanctions encourues pour les excès de vitesse devraient être plus sévères.** Base : Conducteurs

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Accord TOTAL	Désaccord TOTAL
<b>2010 n=1090</b>	<b>30%</b>	<b>29%</b>	<b>28%</b>	<b>13%</b>	<b>59%</b>	<b>41%</b>
2009 n=1089	27%	31%	27%	15%	58%	42%
2008 n=1099	34%	27%	24%	15%	61%	39%
2007 n=1090	32%	33%	26%	10%	64%	36%
2006 n=1088	30%	27%	29%	14%	57%	43%
2005 n=1060	26%	30%	29%	15%	56%	44%
2004 n=1110	27%	29%	30%	13%	56%	43%
2003 n=1069	27%	27%	31%	15%	54%	46%
2002 n=1077	25%	27%	30%	18%	52%	48%
2001 n=1154	28%	21%	28%	23%	49%	51%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

Note : De 2001 à 2008, l'énoncé se lisait : « Les **peines** encourues pour les excès de vitesse devraient être plus sévères ».

**A21. Diriez-vous que vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord avec l'énoncé suivant : Il est très important d'amener les gens à rouler moins vite qu'actuellement dans les zones de 50 km/h.** Base : Conducteurs

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Accord TOTAL	Désaccord TOTAL
<b>2010 n=1108</b>	<b>53%</b>	<b>28%</b>	<b>13%</b>	<b>6%</b>	<b>81%</b>	<b>19%</b>
2009 n=1121	48%	32%	14%	6%	80%	20%
2008 n=1124	54%	29%	12%	5%	83%	17%
2007 n=1121	53%	33%	11%	3%	87%	13%
2006 n=1117	51%	32%	11%	6%	83%	17%
2005 n=1099	53%	29%	14%	4%	82%	18%
2004 n=1134	50%	33%	13%	4%	83%	17%
2003 n=1097	50%	31%	13%	6%	81%	19%
2002 n=1103	47%	35%	13%	5%	82%	18%
2001 n=1154	45%	30%	15%	10%	75%	25%

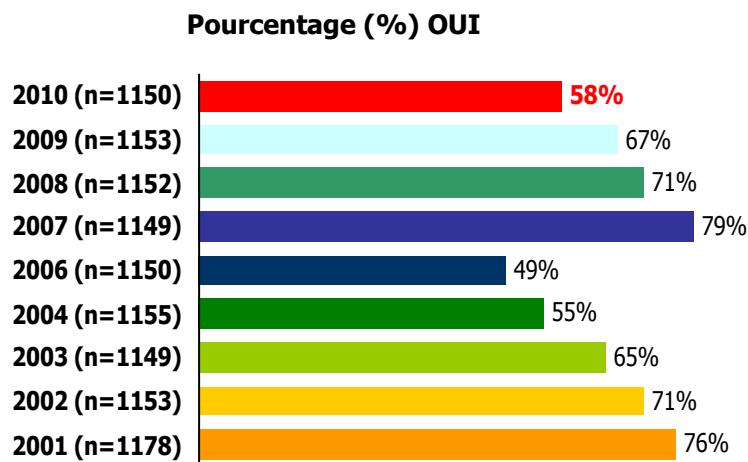
Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

**A21. | A22. Diriez-vous que vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord avec l'énoncé suivant : Il est très important d'amener les gens à rouler moins vite qu'actuellement dans les zones de 50 km/h | 90 km/h.** Base : Conducteurs

		Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Accord TOTAL	Désaccord TOTAL
2010	Zones de 50 km/h n=1108	53%	28%	13%	6%	81%	19%
	Zones de 90 km/h n=1102	34%	35%	21%	9%	69%	31%
2009	Zones de 50 km/h n=1121	48%	32%	14%	6%	80%	20%
	Zones de 90 km/h n=1116	32%	35%	25%	8%	67%	33%
2008	Zones de 50 km/h n=1124	54%	29%	12%	5%	83%	17%
	Zones de 90 km/h n=1112	32%	37%	22%	10%	69%	31%
2007	Zones de 50 km/h n=1121	53%	33%	11%	3%	87%	13%
	Zones de 90 km/h n=1111	33%	38%	21%	7%	72%	28%
2006	Zones de 50 km/h n=1117	51%	32%	11%	6%	83%	17%
	Zones de 90 km/h n=1119	29%	35%	26%	10%	64%	36%
2005	Zones de 50 km/h n=1117	53%	29%	14%	4%	82%	18%
	Zones de 90 km/h n=1119	29%	38%	25%	7%	67%	33%
2004	Zones de 50 km/h n=1117	50%	33%	13%	4%	83%	17%
	Zones de 90 km/h n=1119	28%	35%	28%	10%	63%	38%
2003	Zones de 50 km/h n=1117	50%	31%	13%	6%	81%	19%
	Zones de 90 km/h n=1119	31%	36%	23%	10%	67%	33%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

**B1. Au cours des dernières semaines, vous souvenez-vous d'avoir vu, lu ou entendu de la publicité sur la vitesse au volant ?** Base : Ensemble des répondants

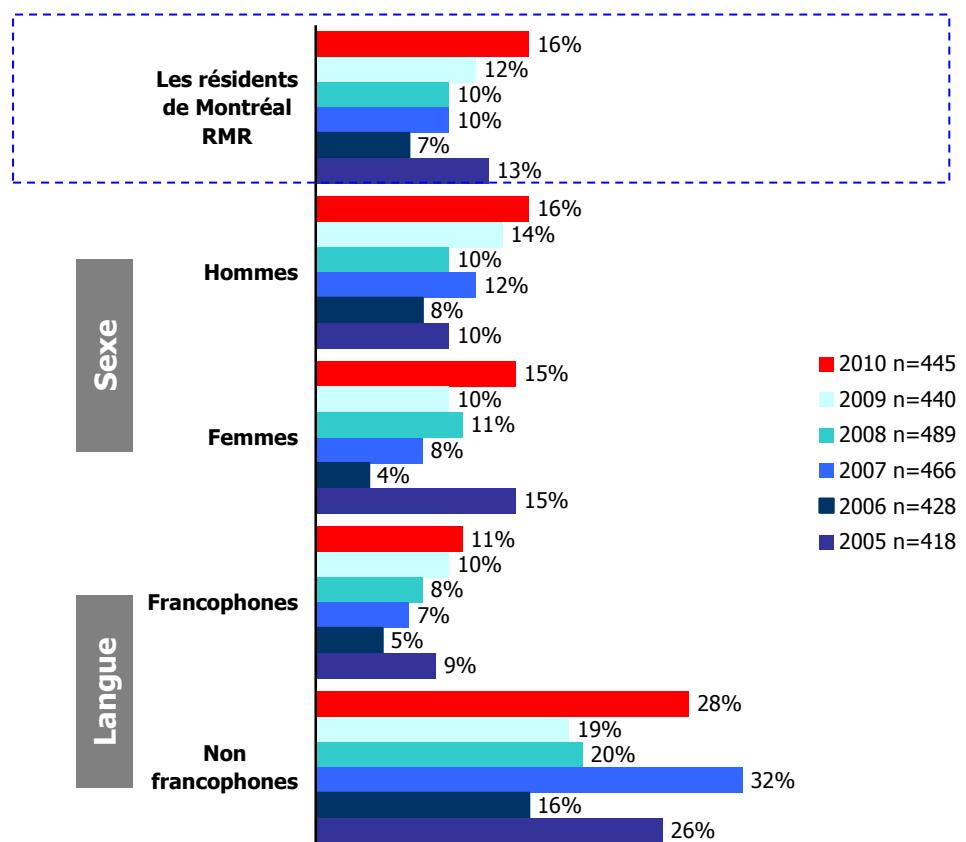


Note : Rappelons qu'en 2005, la SAAQ n'a pas diffusé de publicité sur la vitesse au volant à l'intention des conducteurs de 25 à 44 ans, mais a rediffusé une publicité qui ciblait les 16 à 24 ans. Pour cette raison, dans ce graphique, les résultats excluent l'année 2005.

**BX. Au cours des dernières semaines, vous souvenez-vous d'avoir entendu, sur une STATION DE RADIO ANGLOPHONE, une publicité où le narrateur explique que lorsque nous conduisons rapidement dans une zone urbaine, il faut s'assurer de respecter les limites de vitesse ? Que si nous conduisons rapidement, nous allons devoir quand même arrêter à la prochaine lumière rouge, arrêt ou aux lignes pour piétons. Qu'en ville, il y aura toujours quelque chose pour nous ralentir. Que c'est comme ça et ça permet la sécurité de chacun.**

**Base : Résidents de Montréal RMR seulement**

**- LES % REPRÉSENTENT LE TAUX DE NOTORIÉTÉ TOTALE -**



Note : Titre des publicités radio (2005 à 2010)

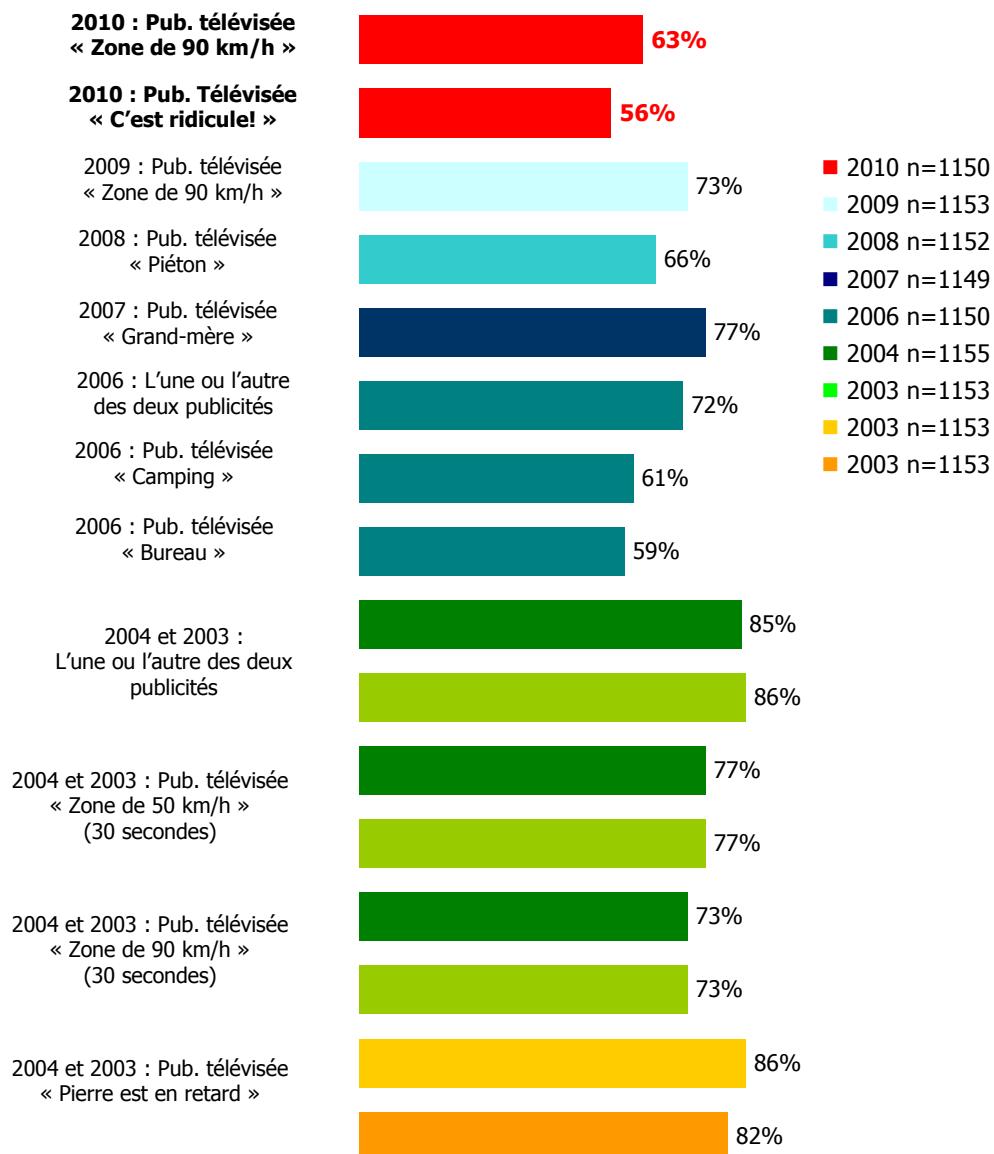
- Publicité radio de la campagne 2010 : "Slow Motion"
- Publicité radio de la campagne 2009 : "It's Ridiculous"
- Publicité radio de la campagne 2008 : "Anything can happen in a 50 km/h zone, slow down"
- Publicité radio de la campagne 2007 : "We are all responsible for our conduct on the road"
- Publicité radio de la campagne 2006 : "Slow the Drive, Stay Alive"
- Publicité radio de la campagne 2005 : "Speed can slow you down for live"

**B3A. AU COURS DES DERNIERES SEMAINES, vous souvenez-vous d'avoir vu À LA TÉLÉVISION une publicité où l'on montre un policier sur les lieux d'un accident qui explique que rouler plus vite pour gagner du temps augmente le risque d'avoir un accident ? Il dit qu'il est ridicule de risquer sa vie pour gagner à peine deux minutes. Pendant cette publicité, on présente un graphique montrant que le risque d'accident augmente avec la vitesse.**

**B3B. AU COURS DES DERNIÈRES SEMAINES, vous souvenez-vous d'avoir vu À LA TÉLÉVISION une publicité montrant un homme pressé au volant se faire rattraper à trois reprises aux feux rouges par deux autres automobilistes, un homme et une femme avec une voix hors champ mentionnant que «c'est ridicule de penser que la route est un endroit pour gagner du temps» et termine en posant la question, «ça vous arrive» ?**

Base : Ensemble des répondants

**- LES % REPRÉSENTENT LE TAUX DE NOTORIÉTÉ TOTALE -**



**B5. Selon vous, ces publicités télévisées sont-elles ... ?** Base : Répondants se souvenant d'une ou des publicités télévisées

		Très réaliste	Assez réaliste	Peu / Pas du tout réaliste
2010	<b>Publicités télévisées « Zone de 90 km/h » et « C'est ridicule ! » (n=872)</b>	<b>55%</b>	<b>41%</b>	<b>4%</b>
2009	Publicité télévisée « Zone de 90 km/h » (n=836)	53%	41%	4%
2008	Publicité télévisée « Piéton » (n=741)	59%	37%	4%
2007	Publicité télévisée « Grand-mère » (n=890)	52%	44%	4%
2006	Publicités télévisées « Bureau » / « Camping » (n=835)	55%	38%	7%
2004	Zone de 50 km/h <sup>4</sup> n=893	53%	41%	6%
	Zone de 90 km/h <sup>5</sup> n=839	59%	35%	6%
2003	Zone de 50 km/h <sup>6</sup> n=861	54%	41%	5%
	Zone de 90 km/h <sup>7</sup> n=831	57%	38%	5%
2002	Publicité « Pierre est en retard » n=975	59%	36%	5%
2001	Publicité « Pierre est en retard » n=970	59%	34%	7%

Note : En 2004 et avant : « Selon vous, ce message ... »

<sup>4</sup> « Zone de 50 km/h » (télé 30 secondes)

<sup>5</sup> « Zone de 90 km/h » (télé 30 secondes)

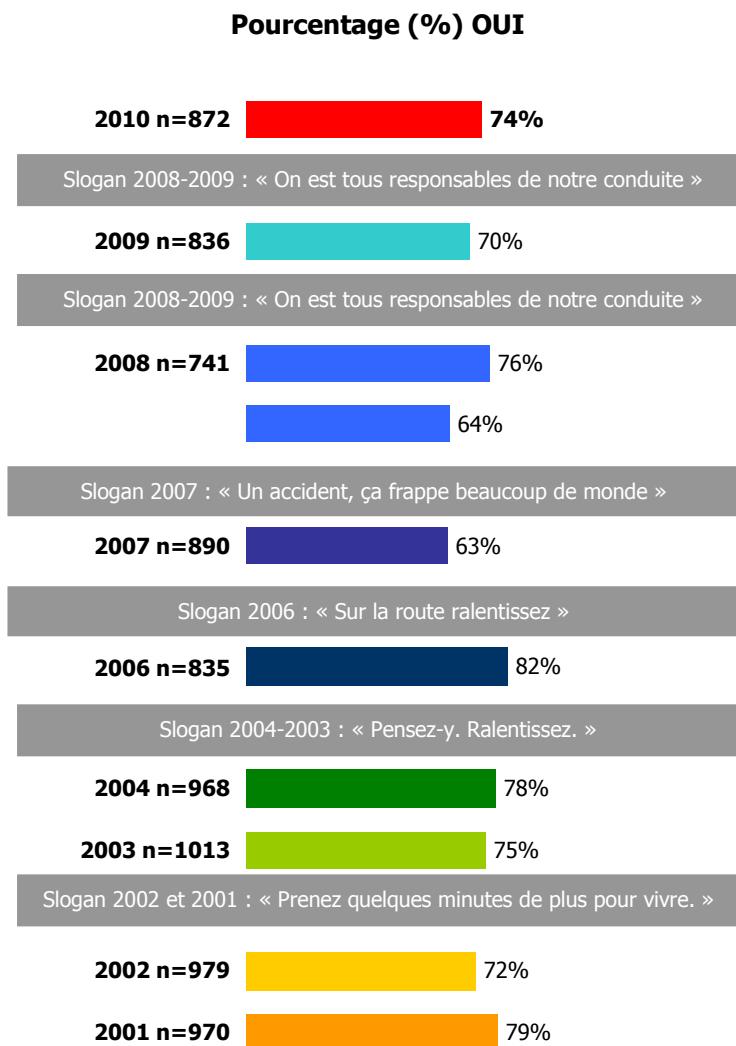
<sup>6</sup> « Zone de 50 km/h » (télé 30 secondes)

<sup>7</sup> « Zone de 90 km/h » (télé 30 secondes)

**B10. Pouvez-vous me dire le slogan qui était utilisé dans ces publicités télévisées sur la vitesse au volant ?** Base : Répondants se souvenant d'une ou des publicités télévisées

Ensemble des 3 premières mentions	2010 n=872	2009 n=836	2008 n=741	2007 n=890	2006 n=835	2004 n=991	2003 n=1013
La vitesse tue.	<b>10%</b>	8%	14%	12%	10%	20%	16%
<b>Rouler plus vite pour gagner du temps c'est ridicule.</b>	<b>3%*</b>	13%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Rouler plus vite augmente le risque d'accident.	<b>1%</b>	6%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
<b>Ça ne vaut pas la peine de risquer sa vie afin de gagner quelques minutes.</b>	<b>1%*</b>	2%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Pensez-y. Ralentissez. - Vitesse 2003 et 2004	<b>1%</b>	1%	2%	2%	1%	3%	2%
Ça ne donne rien de rouler plus vite.	<b>1%</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Maintenant vous le savez.</b>	-	1%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Prendre quelques minutes de plus pour vivre. / Ne pas se presser pour être en vie.	-	1%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Tout peut arriver dans une zone de 50 km/h, ne l'oubliez jamais. Ralentissez. - Vitesse 2008	-	-	2%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Sur la route, ralentissez. - Vitesse 2006	-	-	-	3%	1%	n.a.	n.a.
Un accident ça frappe beaucoup de monde. - Vitesse 2007	-	-	-	2%	n.a.	n.a.	n.a.
<b>On est tous responsables de notre conduite.</b>	-	-	-	1%	n.a.	n.a.	n.a.
Le stress peut causer des accidents.	-	-	-	-	7%	n.a.	n.a.
À partir de ce moment, vous êtes dangereux. - Vitesse 2006	-	-	-	-	4%	n.a.	n.a.
L'impatience peut tuer.	-	-	-	-	3%	n.a.	n.a.
Le stress. (sans précision)	-	-	-	-	2%	n.a.	n.a.
Il y a des limites à être pressé.	-	-	-	-	2%	n.a.	n.a.
Ralentissez / Roulez moins vite.	-	-	-	-	1%	2%	13%
Autres	<b>5%</b>	4%	4%	4%	4%	7%	15%
Ne sait pas / Refus	<b>80%</b>	69%	79%	80%	68%	67%	54%

**BXY. Vous souvenez-vous d'avoir vu ou entendu le slogan « On est tous responsables de notre conduite » ?** Base : Répondants se souvenant d'une ou des publicités télévisées



Note : En 2008, un autre slogan était également évalué : « Tout peut arriver dans une zone de 50 km/h, ne l'oubliez jamais. Ralentissez. »

**B13A. D'après vous, quelle est l'idée principale qu'on essaie de communiquer par cette publicité télévisée ?** Base : Répondants se souvenant d'une ou des publicités télévisées

3 mentions possibles	2010 n=872	2009 n=836	2008 n=741	2007 n=890	2006 n=835	2004 n=993
On est tous responsables de notre conduite	<b>26%</b>	24%	19%	13%	-	-
Inciter à réduire sa vitesse de conduite / Réduire sa vitesse au volant	<b>24%</b>	26%	28%	32%	50%	56%
Respecter les limites de vitesse	<b>15%</b>	14%	17%	13%	10%	13%
Être prudent / Faire attention sur les routes	<b>13%</b>	7%	14%	13%	13%	20%
Rouler plus vite pour gagner du temps c'est ridicule	<b>10%</b>	14%	-	-	-	-
La vitesse, c'est dangereux / La vitesse au volant est dangereuse	<b>8%</b>	5%	7%	9%	8%	11%
Prendre son temps / Aller moins vite*	<b>7%</b>	6%	3%	12%	10%	8%
Rouler plus vite augmente le risque d'accident	<b>5%</b>	12%	-	-	-	-
Pensez aux autres / Pas seuls sur la route	<b>5%</b>	3%	8%	2%	-	3%
Avertir et sensibiliser les gens à la vitesse au volant	<b>5%</b>	-	-	-	-	-
La vitesse tue	<b>4%</b>	4%	5%	13%	6%	7%
On peut blesser quelqu'un si on roule trop vite	<b>2%</b>	4%	2%	1%	3%	-
On peut tuer quelqu'un si on roule trop vite	<b>2%</b>	3%	1%	2%	3%	-
Un accident ça frappe beaucoup de monde	<b>2%</b>	2%	3%	4%	-	-
Ça ne donne rien de conduire vite	<b>2%</b>	-	-	-	-	-
Notre comportement / État d'esprit peut nuire à notre conduite	<b>1%</b>	2%	9%	4%	10%	-
Ne pas conduire en état d'ébriété / Pas d'alcool au volant / Ne pas boire et conduire	<b>1%</b>	1%	2%	3%	2%	3%
La vitesse peut faire perdre le contrôle	<b>1%</b>	1%	1%	1%	1%	-
Mieux planifier ses déplacements	<b>1%</b>	1%	-	1%	2%	-
Être attentif en conduisant	<b>1%</b>	-	4%	-	-	-
Réduire son stress	<b>1%</b>	-	1%	1%	16%	-
Ça cause moins d'accidents sur les routes	<b>1%</b>	-	-	-	-	-
On se fait toujours rattraper aux feux rouges	<b>1%</b>	-	-	-	-	-
Ça ne sert à rien de se presser et de risquer sa vie / Vaut mieux arriver en retard et en vie	-	4%	-	4%	-	-
Les zones de 50 km/h sont particulièrement dangereuses	-	1%	8%	-	-	-
Un accident, ça peut arriver à tout le monde	-	-	1%	n/a	n/a	n.a.
Un accident a des conséquences sur d'autres personnes de l'entourage	-	-	-	8%	-	-
Éviter, diminuer les accidents, la mortalité sur les routes	-	-	-	-	2%	-
Les dangers du cellulaire au volant	-	-	-	-	1%	-
Faire prendre conscience des risques liés à la vitesse	-	-	-	-	-	21%
Autres	<b>6%</b>	4%	3%	10%	8%	7%
Ne sait pas / Refus	<b>2%</b>	4%	3%	2%	1%	2%

Note : En 2004 : « ...qu'on essaie de communiquer par cette campagne publicitaire ? »

\* En 2004 : Cette catégorie comprenait les mentions « Prendre son temps peut nous sauver la vie » et « Ne vaut pas la peine d'aller plus vite / de prendre des risques ».

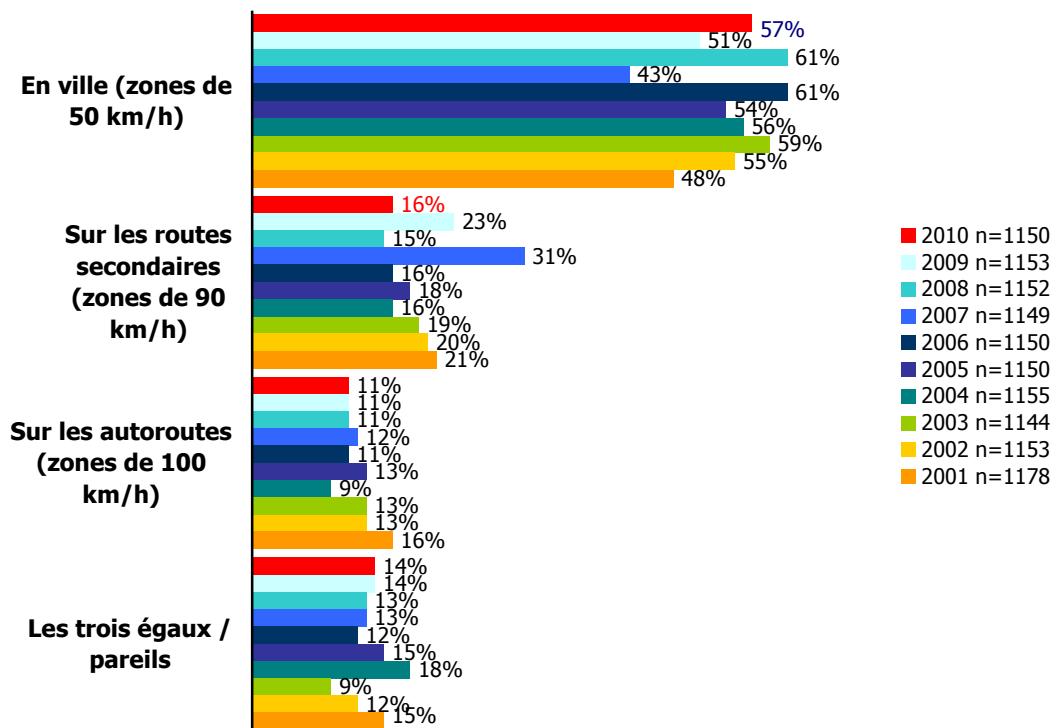
**C4. Diriez-vous que cette (ces) publicité(s) est (sont) ... pour vous sensibiliser aux dangers et aux conséquences de la vitesse au volant ?** Base : Répondants se souvenant d'une ou des publicités télévisées

	Très efficace	Assez efficace	Peu efficace	Pas du tout efficace	Efficace TOTAL	Inefficace TOTAL
<b>2010 n=872</b>	<b>21%</b>	<b>52%</b>	<b>22%</b>	<b>5%</b>	<b>73%</b>	<b>27%</b>
2009 n=836	27%	48%	17%	6%	75%	23%
2008 n=741	39%	45%	10%	5%	84%	15%
2007 n=890	26%	52%	17%	4%	78%	21%
2006 n=828	19%	53%	21%	7%	72%	28%
2004 n=973	25%	51%	19%	5%	76%	24%
2003 n=976	24%	54%	18%	4%	78%	22%
2002 n=945	42%	42%	12%	4%	84%	16%
2001 n=970	33%	48%	14%	5%	81%	19%

Note : Avant 2005 : « ... cette campagne est ... »

Avant 2005 : la base inclut seulement ceux qui se souviennent de la publicité et qui conduisent.

**D2. À votre avis, est-ce que les excès de vitesse sont plus dangereux ... ?**  
Base : Ensemble des répondants



Note : Base conducteurs de 2001 à 2003.

**D3. À votre avis, l'utilisation du photo-radar sera-t-il un moyen ... pour réduire la vitesse sur les routes ?** Base : Ensemble des répondants

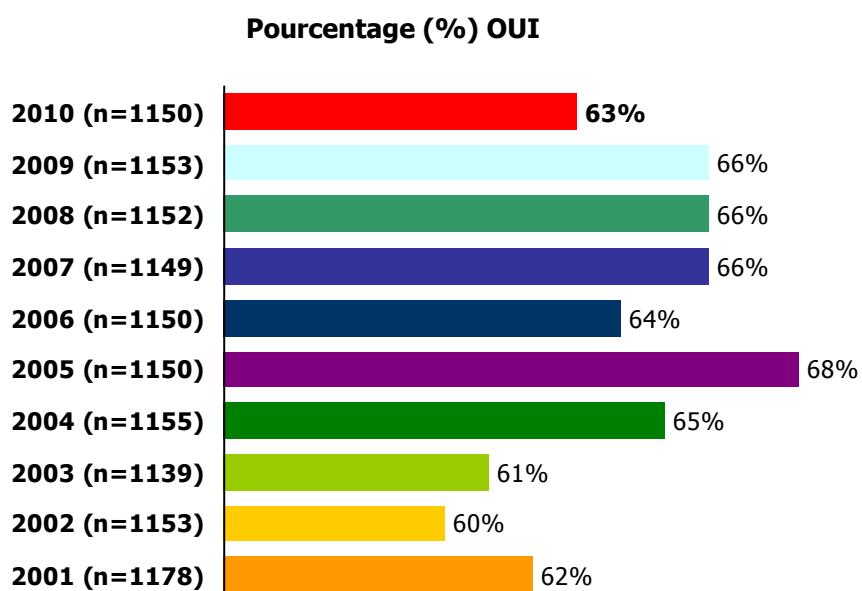
	Très efficace	Assez efficace	Peu efficace	Pas du tout efficace	NSP / Refus	Efficace TOTAL	Inefficace TOTAL
<b>2010 n=1150</b>	<b>29%</b>	<b>40%</b>	<b>16%</b>	<b>9%</b>	<b>5%</b>	<b>69%</b>	<b>27%</b>
2009 n=1153	30%	41%	19%	8%	2%	71%	27%
2008 n=1152	31%	37%	16%	12%	3%	68%	28%
2007 n=1149	29%	42%	16%	10%	3%	71%	26%
2006 n=1150	34%	38%	15%	12%	1%	72%	27%
2005 n=1150	28%	38%	16%	15%	3%	66%	31%
2004 n=1155	25%	41%	15%	17%	2%	66%	32%
2003 n=1116	29%	40%	19%	12%	-	69%	31%
2002 n=1153	29%	34%	17%	17%	-	63%	34%
2001 n=1178	21%	39%	23%	17%	-	60%	40%

Note : En 2003, 2002 et 2001 : Base conducteurs; pour ces années, les résultats excluaient les NSP et les refus.

Note : En 2008 : « À votre avis, l'utilisation du photo-radar serait-il un moyen...pour réduire la vitesse sur les routes ? ».

Note : Les années précédentes à 2008 : « À votre avis, l'utilisation du photo-radar serait-il un moyen... pour les policiers afin de réduire ... ».

**D4. Selon vous, la vitesse maximale des véhicules devrait-elle être limitée lors de leur fabrication ?** Base : Ensemble des répondants



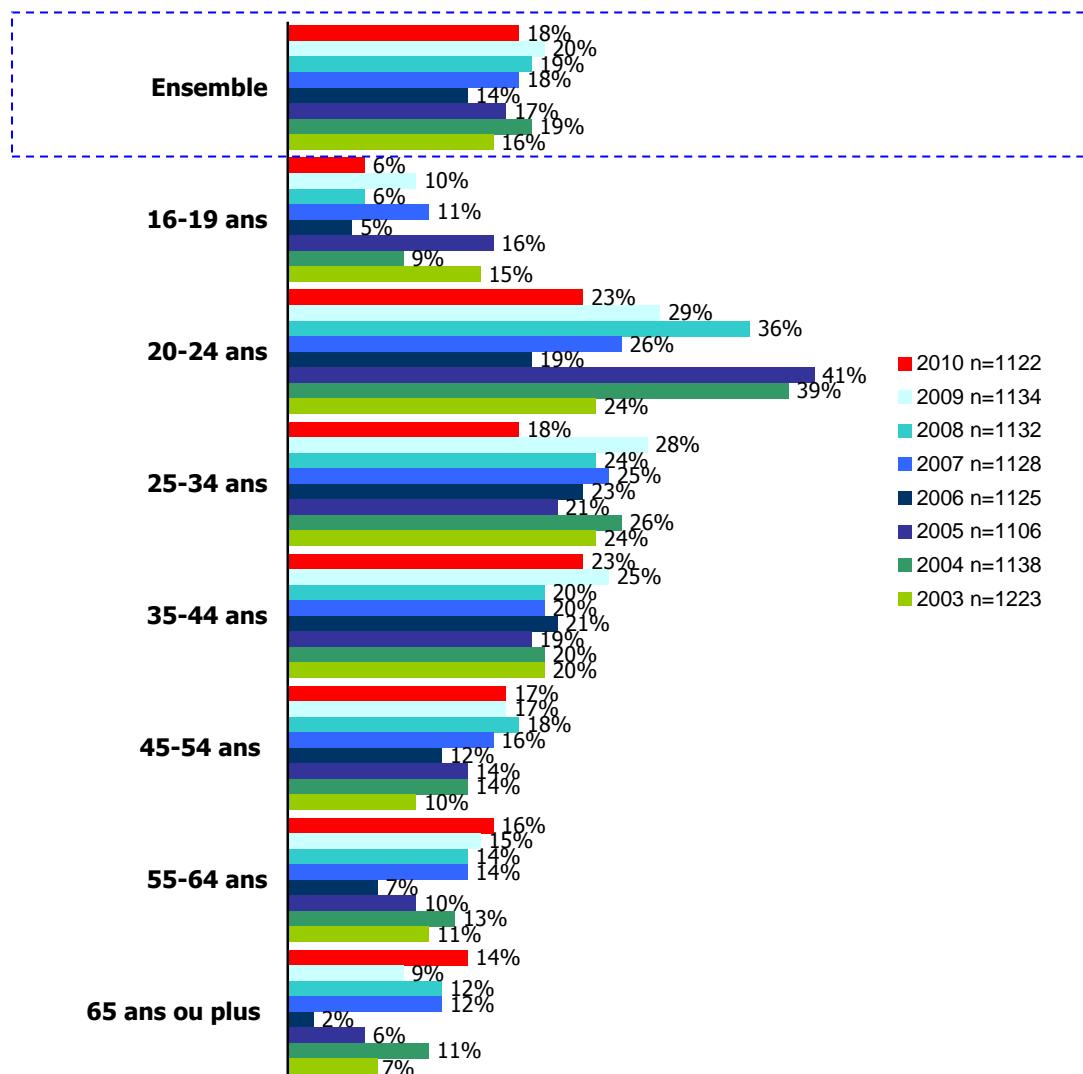
## D5. À quelle vitesse devrait-on limiter (barrer) les véhicules lors de la fabrication ?

Base : Répondants souhaitant que la vitesse maximale des véhicules soit restreinte

	100 km/h ou moins	De 101 à 125 km/h	De 126 à 140 km/h	Plus de 140 km/h	Moyenne
<b>2010 n=755</b>	<b>18%</b>	<b>43%</b>	<b>25%</b>	<b>11%</b>	<b>122,7 km/h</b>
2009 n=797	20%	45%	19%	12%	123,1 km/h
2008 n=792	20%	43%	21%	13%	122,0 km/h
2007 n=810	21%	40%	24%	13%	123,0 km/h
2006 n=769	14%	45%	26%	14%	124,9 km/h
2005 n=827	14%	39%	24%	19%	127,0 km/h
2004 n=787	23%	38%	23%	15%	124,0 km/h
2003 n=697	21%	42%	24%	13%	123,0 km/h
2002 n=709	18%	43%	27%	12%	124,0 km/h
2001 n=727	22%	40%	25%	13%	n.d.

## D6. Avez-vous reçu une ou des contraventions pour excès de vitesse au cours des deux dernières années ? Base : Conducteurs

Pourcentage (%) OUI



**D7A. Vous m'avez dit plus tôt rouler plus vite que la vitesse autorisée dans les zones de 50 km/h ou de 90 km/h, pourquoi dépassiez-vous les limites de vitesse ?** Base : Conducteurs qui dépassent de plus de 10 km/h la limite autorisée dans les zones urbaines ou sur les routes secondaires

Total des deux mentions possibles	2010 n=488	2009 n=499	2008 n=533	2007 n=601	2006 n=602	2005 n=626	2004 n=624	2003 n=608	2002 n=789
Suit la circulation	<b>26%</b>	28%	31%	33%	31%	28%	37%	28%	14%
Par habitude / Inattention / Ne se rend pas compte de son excès de vitesse	<b>19%</b>	20%	14%	18%	19%	13%	9%	n.d.	n.d.
Pour gagner du temps / Tout le temps pressé	<b>11%</b>	13%	17%	12%	15%	21%	22%	23%	34%
Route dégagée / Peu de trafic / Pas de piéton / La route est belle / La connaît	<b>11%</b>	10%	12%	16%	15%	17%	5%	11%	6%
Limites ne sont pas assez élevées	<b>11%</b>	9%	10%	9%	14%	14%	13%	19%	16%
Dépasse de très peu la limite permise	<b>9%</b>	12%	10%	11%	8%	9%	n.d.	n.d.	n.d.
Police tolère plus que la limite	<b>7%</b>	7%	7%	6%	6%	6%	3%	6%	n.d.
C'est une vitesse confortable	<b>2%</b>	3%	n.d.						
Est bon conducteur / A un bon contrôle	<b>2%</b>	2%	4%	3%	4%	5%	7%	12%	5%
Aime la vitesse	<b>2%</b>	2%	3%	2%	3%	3%	4%	5%	8%
A un bon véhicule / Ne sent pas la vitesse	<b>2%</b>	2%	2%	1%	3%	3%	3%	21%	23%
Ce n'est pas dangereux / C'est plus dangereux de ne pas rouler vite	<b>1%</b>	2%	n.d.						
Pour dépasser quelqu'un qui roule lentement	<b>1%</b>	n.d.							
Autres	<b>7%</b>	4%	6%	10%	3%	4%	10%	1%	6%
Ne sait pas	<b>4%</b>	3%	3%	2%	2%	n.d.	3%	2%	6%
Nie dépasser les limites de vitesse	<b>3%</b>	3%	3%	2%	1%	1%	2%	3%	4%

Note : En 2002, la question a été posée à l'ensemble de ceux qui ont dit circuler à plus de 50 km/h dans les zones de 50 km/h.

**E1. En moyenne, combien d'heures d'écoute de la télévision faites-vous chaque semaine ?**  
 Base : Ensemble des répondants

	5 heures ou moins	6 à 10 heures	Plus de 10 heures	Moyenne
<b>2010 n=1150</b>	<b>26%</b>	<b>26%</b>	<b>46%</b>	<b>13,8 heures</b>
2009 n=1153	33%	25%	41%	12,2 heures
2008 n=1152	28%	27%	44%	12,8 heures
2007 n=1149	27%	29%	44%	13,0 heures
2006 n=1150	29%	26%	44%	13,6 heures
2005 n=1150	25%	30%	45%	14,1 heures

**E2. Quelles sont les trois stations de télévision que vous regardez personnellement le plus souvent ?** Base : Ensemble des répondants

3 mentions possibles	2010 Total n=1150	2010 1 <sup>er</sup> mention n=1150	2009 Total n=1153	2009 1 <sup>er</sup> mention n=1153
TVA	51%	28%	53%	30%
Radio-Canada (SRC)	40%	19%	42%	19%
V (anciennement TQS)	17%	3%	19%	4%
RDS (réseau de sport)	16%	6%	17%	9%
RDI	12%	5%	10%	4%
LCN	11%	4%	10%	4%
Canal Découverte / Canal D	10%	3%	9%	3%
Canal Vie	9%	1%	8%	1%
Série Plus	8%	3%	9%	3%
Télé Québec	7%	1%	7%	2%
CTV	6%	3%	6%	3%
Super Écran	6%	2%	5%	1%
CBC	5%	2%	5%	2%
Canal Z	5%	2%	4%	1%
Historia	5%	1%	3%	-
TV5	3%	1%	3%	1%
CNN	3%	1%	2%	1%
Discovery	3%	1%	2%	1%
Art TV	2%	-	3%	-
Fox	2%	1%	3%	1%
ABC	2%	-	2%	1%
NBC	2%	1%	2%	1%
Global	2%	-	2%	-
TSN	2%	1%	2%	-
MeteoMedia	2%	-	2%	-
Musique Plus	2%	1%	1%	-
Vrak TV, Canal famille	2%	1%	1%	-
CBS	2%	-	1%	-
Canal Évasion	2%	-	1%	-
Télétoon	1%	1%	2%	1%
TLC	1%	-	2%	1%
CFCF	1%	-	1%	-
Space	1%	-	-	-
HGTV (Home & Garden television)	1%	-	-	-
Mystère	1%	-	-	-
Autres	12%	3%	9%	2%
Aucun canal en particulier	4%	4%	2%	2%
Ne sait pas / Refus	1%	1%	2%	2%

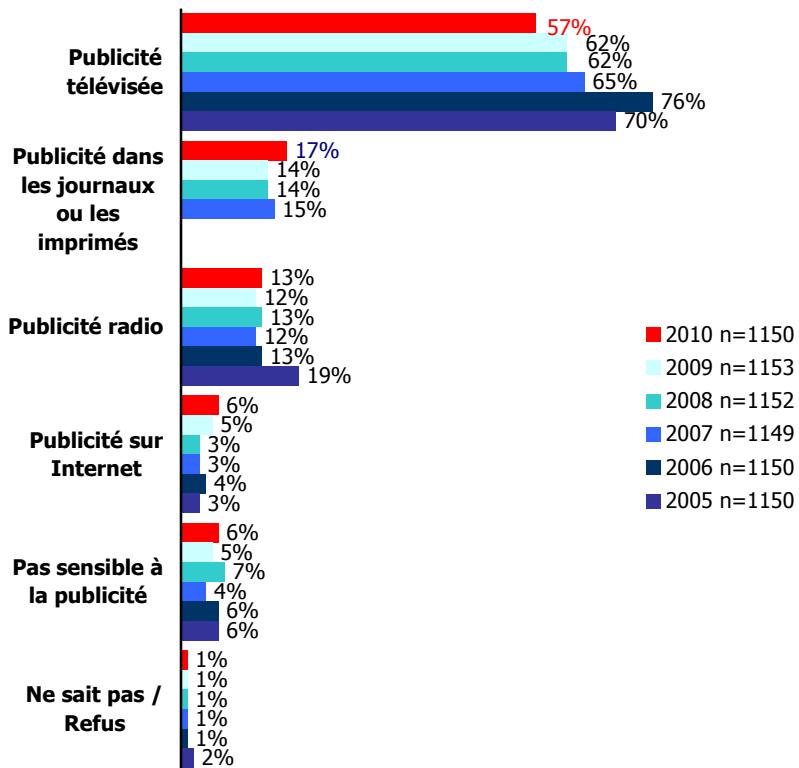
Stations de télévision les plus écoutées par les hommes	Total des 3 mentions					
	2010 n=479	2009 n=464	2008 n=457	2007 n=449	2006 n=473	2005 n=483
⇒ TVA	45%	47%	56%	54%	49%	56%
⇒ Radio-Canada (SRC)	39%	38%	37%	43%	41%	47%
⇒ RDS (réseau de sports)	26%	28%	25%	29%	21%	22%
⇒ V (anciennement TQS)	18%	20%	30%	39%	38%	36%

**E4. De façon générale, diriez-vous que vous aimez ... regarder les publicités présentées avant le film principal ? On parle bien ici des publicités présentées avant le film et non pas des bandes-annonces.** Base : Ensemble des répondants

	2010 n=1150	2009 n=1153	2008 n=1152	2007 n=1149	2006 n=1150	2005 n=1150
Beaucoup	<b>8%</b>	7%	9%	8%	7%	9%
Assez	<b>19%</b>	17%	20%	23%	22%	20%
Peu	<b>20%</b>	22%	20%	23%	26%	22%
Pas du tout	<b>37%</b>	37%	32%	37%	35%	39%
Ne se souvient pas d'en avoir vu / Ne va jamais au cinéma / Ne sait pas	<b>16%</b>	17%	19%	6%	10%	10%
<b>Oui TOTAL</b>	<b>27%</b>	24%	29%	31%	29%	29%
<b>Non TOTAL</b>	<b>57%</b>	59%	52%	60%	61%	61%

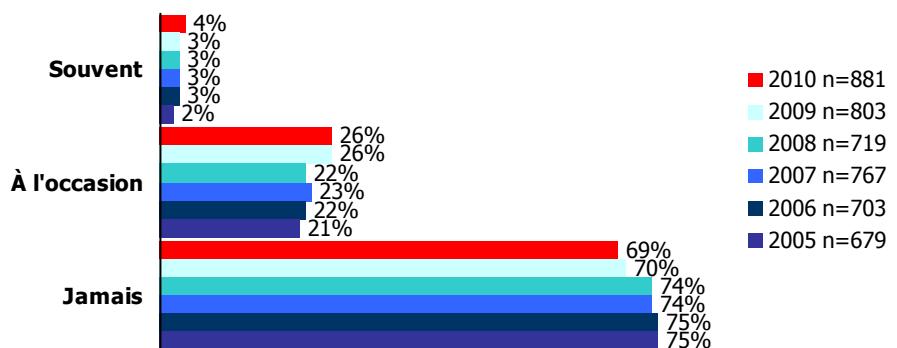
**E5. Dans l'ensemble, quel type de publicité attire LE PLUS votre attention ? Est-ce... ?**

Base : Ensemble des répondants



Note : En 2007, la mention « Publicité dans les journaux ou les imprimés » a été ajoutée.

**E7. Habituellement, regardez-vous ... les publicités qui apparaissent sur les sites Internet (pop up, bandeau ou autre type de publicité) ?** Base : Répondants qui naviguent sur Internet



## Annexe 3 : Questionnaire

### REGIO (I):

MTL RMR .....	1
QC RMR .....	2
AUTRES RÉGIONS.....	3

---

### INTRO:

Date : \$D Heure : \$H

Bonjour (bon après-midi, bonsoir), mon nom est \$I de LÉGER MARKETING du bureau de Montréal. Nous complétons aujourd'hui une importante étude sur la sécurité routière et nous apprécierions votre collaboration. Tout d'abord, êtes-vous âgé de 16 ans ou plus?

ARGUMENTS : Votre opinion compte. Léger Marketing est une firme de renom au Canada. Le sondage d'aujourd'hui porte sur l'actualité et les tendances sociales. Sachez qu'il n'y a pas de mauvaise réponse. Quand puis-je vous contacter de nouveau ? Quel serait le meilleur moment pour vous contacter ? À qui dois-je demander de parler la prochaine fois que j'appellerai ? Y a-t-il une autre personne dans le foyer à qui nous pouvons parler ?

OUI, CONTINUER L'ENTREVUE ..... 01 D

---

### INT04:

QUESTION FILTRE

Combien de personnes de 16 ans ou plus habitant chez vous présentement détiennent un permis de conduire valide pour la conduite d'une automobile au Québec?

1 personne.....	01
2 personnes .....	02
3 personnes .....	03
4 personnes .....	04
5 personnes .....	05
6 personnes ou plus.....	06
Aucune ! Remerciez et terminez.....	N1 => /FIN
Refus ! Insistez sur la confidentialité et l'importance de la participation au sondage avant d'enregistrer ce code!	RD => /FIN

### INT05:

Pourrais-je parler à cette personne s'il vous plaît?

=> +1  
si NON INT04=#1

Oui - poursuivre avec la personne sélectionnée.....	01 => INT50
Personne sélectionnée absente ou non disponible -!	
RETOUR A L'INTRO ET PRENDRE RENDEZ-VOUS.....	02 => INTRO
Refus ! Insistez sur la confidentialité et l'importance de la participation au sondage avant d'enregistrer ce code! .....	RD => /FIN

---

### INT06:

QUESTION DE SÉLECTION

De ces <INT04> qui détiennent un permis de conduire, combien sont actuellement présentes à la maison? Pourrais-je parler à celle qui sera la prochaine à fêter son anniversaire?

=> +1  
si INT04=#1

Oui - poursuivre avec la personne sélectionnée.....	01
Personne sélectionnée absente ou non disponible -!	
RETOUR A L'INTRO ET PRENDRE RENDEZ-VOUS.....	02 => INTRO
Refus ! Insistez sur la confidentialité et l'importance de la participation au sondage avant d'enregistrer ce code! .....	RD => /FIN

---

**INT50:**

Avant de commencer l'entrevue, je tiens à vous mentionner que pour des fins de contrôle de la qualité, il est possible que cette entrevue soit enregistrée. Est-ce qu'on peut débuter?

\$PRONTO RECORD

filename=\$P\$Q.WAV

fileformat=WAVE\_6

Oui ..... 01

Non, refus - REMERCIEZ ET TERMINEZ ..... DR => /FIN

---

**QA1:**

En tant que conducteur, environ quelle distance parcourez-vous annuellement sur les routes au Québec?

LIRE AU BESOIN - Mettre la limite dans la catégorie inférieure

A un permis mais ne conduit jamais.....	0	=> QB1
Moins de 5 000 km (moins de 3 000 milles).....	1	
5 000 km à 10 000 km (3 000 - 5 999 milles).....	2	
10 000 km à 15 000 km (6 000 - 8 999 milles).....	3	
15 000 km à 20 000 km (9 000 - 11 999 milles).....	4	
20 000 km à 25 000 km (12 000 - 14 999 milles).....	5	
25 000 km à 30 000 km (15 000 - 17 999 milles).....	6	
30 000 km et plus (18 000 milles et plus).....	7	
NSP/NRP .....	9	

---

**QA2:**

En général, à combien évaluez-vous votre vitesse moyenne EN VILLE dans les zones de 50 KM/H?

(Approximativement)

NOTEZ LA VITESSE MOYENNE

\$E 020 200  
NSP/NRP ..... 999

---

**QA4:**

En général, à combien évaluez-vous votre vitesse moyenne dans les zones de 90 KM/H sur LES ROUTES SECONDAIRES du Québec? (Approximativement)

NOTEZ LA VITESSE MOYENNE

\$E 030 200  
NSP/NRP ..... 999

---

**QA6:**

**< b > LIRE < /b >**

Diriez-vous que le risque que vous courez d'être arrêté pour excès de vitesse...  
...EN VILLE dans les zones de 50 KM/H est...?

... très élevé .....	1
... assez élevé.....	2
... assez faible .....	3
... très faible.....	4
NSP/NRP .....	9

---

**QA7:**

**< b > LIRE < /b >**

Diriez-vous que le risque que vous courez d'être arrêté pour excès de vitesse...  
...SUR LES ROUTES SECONDAIRES du Québec dans les zones de 90 KM/H est...?

... très élevé .....	1
... assez élevé.....	2
... assez faible .....	3
... très faible.....	4
NSP/NRP .....	9

---

**QA8:****< b > LIRE < /b >**

Imaginons que vous êtes dans une zone de limite de vitesse de 50 KM/H en ville.

...Si vous roulez à 60 KM/H, diriez-vous que le risque d'avoir un accident serait...?

... très élevé .....	1	=> QA9A
... assez élevé.....	2	
... assez faible .....	3	
... très faible ou nul.....	4	
NSP/NRP .....	9	

**QA8B:****< b > LIRE < /b >**

Imaginons que vous êtes dans une zone de limite de vitesse de 50 KM/H en ville.

...Si vous roulez à 70 KM/H, diriez-vous que le risque d'avoir un accident serait...?

... très élevé .....	1
... assez élevé.....	2
... assez faible .....	3
... très faible ou nul.....	4
NSP/NRP .....	9

**QA9A:****< b > LIRE < /b >**

Imaginons que vous êtes dans une zone de limite de vitesse de 90 KM/H.

...Si vous roulez à 105 KM/H, diriez-vous que le risque d'avoir un accident serait...?

... très élevé .....	1	=> QA10
... assez élevé.....	2	
... assez faible .....	3	
... très faible ou nul.....	4	
NSP/NRP .....	9	

**QA9B:****< b > LIRE < /b >**

Et, imaginons que vous êtes dans une zone de limite de vitesse de 90 KM/H.

...Si vous roulez à 120 KM/H, diriez-vous que le risque d'avoir un accident serait...?

... très élevé .....	1
... assez élevé.....	2
... assez faible .....	3
... très faible ou nul.....	4
NSP/NRP .....	9

**QA10:**

En général, conduisez-vous MOINS VITE, À LA MÊME VITESSE ou PLUS VITE que les autres conducteurs dans les zones de 50 KM/H?

LIRE

Moins vite .....	1
À la même vitesse.....	2
Plus vite.....	3
NSP/NRP .....	9

**QA11:**

En général, conduisez-vous MOINS VITE, À LA MÊME VITESSE ou PLUS VITE que les autres conducteurs dans les zones de 90 KM/H?

LIRE

Moins vite .....	1
À la même vitesse.....	2
Plus vite.....	3
NSP/NRP .....	9

**QA14:**

écran [modèle 3] -> QA15

permutation -> QA15

**< b > LIRE < /b >**

Diriez-vous que vous êtes TOUT À FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT EN DÉSACCORD ou TOUT À FAIT EN DÉSACCORD avec les énoncés suivants.

...La surveillance policière sur les routes devrait être intensifiée pour faire respecter les limites de vitesse

... Tout à fait d'accord .....	1
... Plutôt d'accord.....	2
... Plutôt en désaccord.....	3
... Tout à fait en désaccord .....	4
NSP/NRP .....	9

**QA15:**

**< b > LIRE < /b >**

Diriez-vous que vous êtes TOUT À FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT EN DÉSACCORD ou TOUT À FAIT EN DÉSACCORD avec les énoncés suivants.

...Un conducteur qui roule vite garde tout de même la maîtrise de son véhicule.

... Tout à fait d'accord .....	1
... Plutôt d'accord.....	2
... Plutôt en désaccord.....	3
... Tout à fait en désaccord .....	4
NSP/NRP .....	9

**QA16:**

**< b > LIRE < /b >**

Considérez-vous que la limite de vitesse est présentement trop élevée, adéquate ou trop basse...

...EN VILLE dans les zones de 50 KM/H?

Trop élevée .....	1
Adéquate .....	2
Trop basse .....	3
NSP/NRP .....	9

**QA17:**

**< b > LIRE < /b >**

Considérez-vous que la limite de vitesse est présentement trop élevée, adéquate ou trop basse...

...Dans les zones de 100 KM/H sur LES AUTOROUTES du Québec?

Trop élevée .....	1
Adéquate .....	2
Trop basse .....	3
NSP/NRP .....	9

**QA18:**

**< b > LIRE < /b >**

Considérez-vous que la limite de vitesse est présentement trop élevée, adéquate ou trop basse...

...Dans les zones de 90 KM/H sur LES ROUTES SECONDAIRES du Québec?

Trop élevée .....	1
Adéquate .....	2
Trop basse .....	3
NSP/NRP .....	9

**QA19A:****< b > LIRE < /b >**

Diriez-vous que les faits suivants représentent une infraction (faute) TRÈS GRAVE, GRAVE, MOYENNE ou LÉGÈRE...

...Un excès de vitesse de 10 KM/H dans une zone où le maximum est de 50 KM/H?

Très grave.....	1	=> QA19C
Grave .....	2	
Moyenne.....	3	
Légère .....	4	
Aucune infraction.....	5	
NSP/NRP .....	9	

**QA19B:****< b > LIRE < /b >**

Diriez-vous que les faits suivants représentent une infraction (faute) TRÈS GRAVE, GRAVE, MOYENNE ou LÉGÈRE...

...Un excès de vitesse de 20 KM/H dans une zone où le maximum est de 50 KM/H?

Très grave.....	1
Grave .....	2
Moyenne.....	3
Légère .....	4
Aucune infraction.....	5
NSP/NRP .....	9

**QA19C:****< b > LIRE < /b >**

Diriez-vous que les faits suivants représentent une infraction (faute) TRÈS GRAVE, GRAVE, MOYENNE ou LÉGÈRE...

...Un excès de vitesse de 15 KM/H dans une zone où le maximum est de 90 KM/H? (Sur une route secondaire)

Très grave.....	1	=> QA20
Grave .....	2	
Moyenne.....	3	
Légère .....	4	
Aucune infraction.....	5	
NSP/NRP .....	9	

**QA19D:****< b > LIRE < /b >**

Diriez-vous que les faits suivants représentent une infraction (faute) TRÈS GRAVE, GRAVE, MOYENNE ou LÉGÈRE...

...Un excès de vitesse de 30 KM/H dans une zone où le maximum est de 90 KM/H? (Sur une route secondaire)

Très grave.....	1
Grave .....	2
Moyenne.....	3
Légère .....	4
Aucune infraction.....	5
NSP/NRP .....	9

**QA20:****< b > LIRE < /b >**

Diriez-vous que vous êtes TOUT À FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT EN DÉSACCORD ou TOUT À FAIT EN DÉSACCORD avec les énoncés suivants.

...Les sanctions encourues pour les excès de vitesse devraient être plus sévères

... Tout à fait d'accord .....	1
... Plutôt d'accord.....	2
... Plutôt en désaccord.....	3
... Tout à fait en désaccord .....	4
NSP/NRP .....	9

**QA20B:**

Selon-vous quelles sont les principales sanctions qu'un conducteur reçoit à la suite d'un excès de vitesse de plus de 40 km/h au-dessus de la limite permise, par exemple, rouler à 90 km/h dans une zone de 50 km/h?

NE PAS LIRE

Amendes.....	01	N
Points d'inaptitude .....	02	N
Suspension du permis de conduire .....	03	N
Saisie du véhicule .....	04	N
Noter la réponse : .....	96	O
NSP/NRP .....	99	X

**QA21:**

écran [modèle 3] -> QA22

permutation -> QA22

Diriez-vous que vous êtes TOUT À FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT EN DÉSACCORD ou TOUT À FAIT EN DÉSACCORD avec les énoncés suivants.

...Il est très important d'amener les gens à rouler moins vite qu'actuellement dans les zones de <u>50 KM/H</u>

... Tout à fait d'accord .....	1
... Plutôt d'accord.....	2
... Plutôt en désaccord.....	3
... Tout à fait en désaccord .....	4
NSP/NRP .....	9

**QA22:**

Diriez-vous que vous êtes TOUT À FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT EN DÉSACCORD ou TOUT À FAIT EN DÉSACCORD avec les énoncés suivants.

...Il est très important d'amener les gens à rouler moins vite qu'actuellement dans les zones de <u>90 KM/H</u>

... Tout à fait d'accord .....	1
... Plutôt d'accord.....	2
... Plutôt en désaccord.....	3
... Tout à fait en désaccord .....	4
NSP/NRP .....	9

**QB1:**

Au cours des dernières semaines, vous souvenez-vous avoir vu, lu ou entendu de la publicité contre la vitesse au volant?

Oui .....	1	
Non .....	2	=> QBX
NSP/NRP .....	9	=> QBX

**QB2A:**

Dites-moi ce dont vous vous rappelez comme publicité à ce propos? Y a-t-il autre chose dont vous vous souvenez?

NE PAS LIRE - SONDEZ - 5 MENTIONS POSSIBLES

Publicité télévisée avec un policier sur les lieux d'un accident qui explique que rouler plus vite pour gagner du temps augmente le risque d'avoir un accident. On présente un graphique montrant que le risque d'accident augmente avec la vitesse .....	01	
Publicité télévisée avec un automobiliste qui arrive à un coin de rue et à chaque fois que le feu de signalisation passe au vert, il démarre en trombe, mais est toujours rejoint par d'autres automobilistes qui roulaient plus lentement.....	02	
Publicité radio anglaise où on entend un narrateur expliquer que lorsque nous conduisons rapidement dans une zone urbaine, il faut s'assurer de respecter les limites de vitesse. Que si nous conduisons rapidement, nous allons devoir quand même arrêter à la prochaine lumière rouge, arrêt ou aux lignes de piétons. Qu'en ville, il y aura toujours quelque chose pour nous ralentir. Que c'est comme ça et ça permet la sécurité de chacun. ....	03	
Slogan « Un accident ça frappe beaucoup de monde ».....	04	
Slogan « On est tous responsables de notre conduite » .....	05	
Slogan « We are all responsible for our conduct on the road » .....	06	
Site Internet SAAQ.....	07	
Slogan "La vitesse tue" .....	08	
Reportage dans les médias (radio, télé, journaux, etc.) .....	09	
Ralentissez!/ralentir/Ne pas rouler vite.....	10	N
La vitesse au volant .....	11	N
Réduire sa vitesse fait économiser de l'essence .....	12	N
Panneaux sur la route .....	13	N
Publicité de la SAAQ.....	14	N
Ralentir près des chantiers / Ralentir près des sites de construction.....	15	N
Accidents / Morts / Blessés .....	16	N
Les policiers vont être plus vigilants / plus présents lors des vacances de construction.....	17	N
Publicité montrant une collision entre une moto et une automobile .....	18	N
Affichage du nombre des points et du montant de la contravention correspondant à chaque niveau d'excès de vitesse.....	19	N
Surveillance radar / photo-radars .....	20	N
Conduite avec facultés affaiblies (Alcool, drogue...) .....	21	N
Slogan "Attention à nos enfants" .....	22	N
La route n'est pas une piste de course (Et variantes) .....	23	N
Publicité avec un jeune qui entre à la maison en taxi et demande de l'argent à son père .....	24	N
Publicités (Général).....	25	N
Publicités / événements impliquant des jeunes .....	26	N
Distractions au volant (Cellulaire, Ipod...).....	27	N
Excès de vitesse / Vitesse au volant.....	28	N
Rouler vite peut causer des accidents / peut causer des décès .....	29	N
Mentions de médias (journaux, télévision, Internet, radio) .....	95	N
Autre (PRÉCISER) .....	96	O
NSP/NRP .....	99	X

**QBX:**

Au cours des dernières semaines, vous souvenez-vous d'avoir entendu, sur une STATION DE RADIO ANGLOPHONE, une publicité où le narrateur explique que lorsque nous conduisons rapidement dans une zone urbaine, il faut s'assurer de respecter les limites de vitesse. Que si nous conduisons rapidement, nous allons devoir quand même arrêter à la prochaine lumière rouge, arrêt ou aux lignes de piétons. Qu'en ville, il y aura toujours quelque chose pour nous ralentir. Que c'est comme ça et ça permet la sécurité de chacun.

=> +1  
si NON REGIO=#1

Oui .....	1
Non .....	2
NSP/NRP .....	9

---

**QB3A:**

AU COURS DES DERNIÈRES SEMAINES, vous souvenez-vous d'avoir vu À LA TÉLÉVISION une publicité où l'on montre un policier sur les lieux d'un accident qui explique que rouler plus vite pour gagner du temps augmente le risque d'avoir un accident. Il dit qu'il est ridicule de risquer sa vie pour gagner à peine deux minutes. Pendant cette publicité, on présente un graphique montrant que le risque d'accident augmente avec la vitesse.

...Vous souvenez-vous de cette publicité à la télévision?

=> +1  
si QB2A=#1

Oui .....	1
Non .....	2
NSP/NRP .....	9

---

**QB3B:**

AU COURS DES DERNIÈRES SEMAINES, vous souvenez-vous d'avoir vu À LA TÉLÉVISION une publicité montrant un homme pressé au volant se faire rattraper à trois reprises aux feux rouge par deux autres automobilistes, un homme et une femme avec une voix hors champ mentionnant que «c'est ridicule de penser que la route est un endroit pour gagner du temps» et termine en posant la question, «ça vous arrive» ?

...Vous souvenez-vous de cette publicité à la télévision?

=> +1  
si QB2A=#2

Oui .....	1
Non .....	2
NSP/NRP .....	9

---

**QB4:**

Maintenant, je vais vous lire deux énoncés en lien avec cette(s) publicité(s) télévisée(s).  
Tout d'abord, trouvez-vous que cette(s) publicité(e) télévisée(s) est(sont)...?

LIRE - UNE SEULE MENTION POSSIBLE

=> QBXY  
si QB3A=#2-#3 ET QB3B=#2-#3; ON SAUTE A QBXY SI NON/REFUS AUX DEUX PUBS

...Très facile(s) à comprendre .....	1
...Facile(s) à comprendre .....	2
...Difficile(s) à comprendre .....	3
...Très difficile(s) à comprendre.....	4
NSP/NRP .....	9

**QB5:**

Selon vous, ces publicités télévisées sont-elles TRÈS, ASSEZ, PEU ou PAS DU TOUT RÉALISTES?

Très réaliste .....	1
Assez réaliste .....	2
Peu réaliste .....	3
Pas du tout réaliste .....	4
NSP/NRP .....	9

---

**QB10:**

Pouvez-vous me dire le slogan qui était utilisé dans ces publicités télévisées sur la vitesse au volant?

NE PAS LIRE - 3 MENTIONS POSSIBLES

Rouler plus vite pour gagner du temps c'est ridicule .....	01	
Rouler plus vite augmente le risque d'accident.....	02	
"La vitesse tue" .....	03	
"Pensez-y, ralentissez" .....	04	
"Un accident ça frappe beaucoup de monde" .....	05	
"On est tous responsables de notre conduite" .....	06	
Prendre quelques minutes de plus/ Ne pas se presser pour être en vie	07	N
"Tout peut arriver dans une zone de 50 km/h, ne l'oubliez jamais.		
Ralentissez" .....	08	N
"Maintenant vous le savez" .....	09	N
Ca ne vaut pas la peine de risquer sa vie afin de gagner quelques minutes .....	10	N
Ca ne donne rien de rouler plus vite .....	11	N
Autres (PRÉCISER).....	96	O
NSP/NRP .....	99	X

---

**QBXY:**

Vous souvenez-vous d'avoir vu ou entendu le slogan "On est tous responsables de notre conduite" ?

Oui .....	1
Non .....	2
NSP/NRP .....	9

**QB13A:**

D'après vous, quelle est l'idée principale qu'on essaie de communiquer par ces publicités télévisées?  
Y a-t-il autre chose?

NE PAS LIRE - SONDEZ - 3 MENTIONS POSSIBLES

=> QD2

si QB3A=#2,#3 ET QB3B=#2,#3 ; ON SAUTE A QD2 SI NON/REFUS AUX DEUX PUBS

Rouler plus vite pour gagner du temps c'est ridicule .....	01
Rouler plus vite pour gagner du temps augmente le risque d'accident .....	02
Les zones de 50 km/h sont particulièrement dangereuses .....	03
Un accident ça frappe beaucoup de monde .....	04
On est tous responsable de notre conduite .....	05
Inciter à réduire sa vitesse de conduite .....	06
Notre comportement/état d'esprit peu nuire à notre conduite .....	07
Mieux planifier ses déplacements .....	08
Réduire son stress .....	09
La vitesse au volant est dangereuse .....	10
Qu'on peut tuer quelqu'un si on roule trop vite .....	11
La vitesse tue .....	12
Qu'on doit prendre son temps/aller moins vite .....	13
Qu'on peut blesser quelqu'un si on roule trop vite .....	14
De respecter les limites de vitesse .....	15
La vitesse fait perdre le contrôle .....	16
Être prudent sur la route/faire attention sur la route .....	17 N
Pas d'alcool au volant/ne pas boire et conduire .....	18 N
Ça ne sert à rien de se presser et de risquer sa vie/vaut mieux arriver en retard et en vie .....	19 N
On n'est pas seul sur la route/penser aux autres .....	20 N
***D'être attentif sur la route / lorsqu'on conduit .....	21 N
***Un accident ça peut arriver à tout le monde / à n'importe qui .....	22 N
***Ça cause moins d'accident .....	23 N
***Ça ne donne rien de conduire vite .....	24 N
***Avertir les gens / Sensibiliser les gens .....	25 N
***On se fait toujours rattraper (Aux feux, aux Stops) .....	26 N
Autre, précisez .....	96 O
NSP/NRP .....	99 X

**QC2A:**

écran [modèle 3] -> QC2E

permutation -> QC2E

Diriez-vous que vous êtes TOUT À FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT EN DÉSACCORD ou TOUT À FAIT EN DÉSACCORD avec les énoncés suivants en lien avec ces publicités TÉLÉVISÉES.

...Ces publicités vous ont fait réfléchir sur la vitesse au volant...

... Tout à fait d'accord .....	1
... Plutôt d'accord .....	2
... Plutôt en désaccord .....	3
... Tout à fait en désaccord .....	4
NSP/NRP .....	9

**QC2B:**

Diriez-vous que vous êtes TOUT À FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT EN DÉSACCORD ou TOUT À FAIT EN DÉSACCORD avec les énoncés suivants en lien avec cette publicité TÉLÉVISÉE.

...Suite à ces publicités, vous avez personnellement réduit votre vitesse au volant

... Tout à fait d'accord .....	1
... Plutôt d'accord .....	2
... Plutôt en désaccord .....	3
... Tout à fait en désaccord .....	4
NSP/NRP .....	9

**QC2C:**

Diriez-vous que vous êtes TOUT À FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT EN DÉSACCORD ou TOUT À FAIT EN DÉSACCORD avec les énoncés suivants en lien avec cette publicité TÉLÉVISÉE.

...Suite à ces publicités, vous respectez davantage les limites de vitesse

... Tout à fait d'accord .....	1
... Plutôt d'accord.....	2
... Plutôt en désaccord.....	3
... Tout à fait en désaccord .....	4
NSP/NRP .....	9

---

**QC2D:**

Diriez-vous que vous êtes TOUT À FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT EN DÉSACCORD ou TOUT À FAIT EN DÉSACCORD avec les énoncés suivants en lien avec cette publicité TÉLÉVISÉE.

...Ces publicités vous ont fait réfléchir sur le risque de tuer ou blesser quelqu'un à cause de la vitesse

... Tout à fait d'accord .....	1
... Plutôt d'accord.....	2
... Plutôt en désaccord.....	3
... Tout à fait en désaccord .....	4
NSP/NRP .....	9

---

**QC2E:**

Diriez-vous que vous êtes TOUT À FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT EN DÉSACCORD ou TOUT À FAIT EN DÉSACCORD avec les énoncés suivants en lien avec cette publicité TÉLÉVISÉE.

...Ces publicités vous ont fait prendre conscience que rouler plus vite que la limite permise pour gagner du temps augmente le risque d'avoir un accident et qu'on risque notre vie pour à peine deux minutes

... Tout à fait d'accord .....	1
... Plutôt d'accord.....	2
... Plutôt en désaccord.....	3
... Tout à fait en désaccord .....	4
NSP/NRP .....	9

---

**QC4:**

Diriez-vous que cette(s) publicité(s) est(sont) TRÈS EFFICACE(S), ASSEZ EFFICACE(S), PEU ou PAS DU TOUT EFFICACE(S) pour vous sensibiliser aux dangers et aux conséquences de la vitesse au volant?

Très efficace(s).....	1
Assez efficace(s).....	2
Peu efficace(s).....	3
Pas du tout efficace(s).....	4
NSP/NRP .....	9

---

**QD2:**

À votre avis, est-ce que les excès de vitesse sont plus dangereux...?

LIRE - UNE SEULE MENTION POSSIBLE

...En ville dans les zones de 50 KM/H.....	1
...Sur les routes secondaires dans les zones de 90 KM/H .....	2
...Sur les autoroutes (100 KM/H) .....	3
(NE PAS LIRE) Les trois égaux/pareils.....	5
(NE PAS LIRE) Pas un problème du tout.....	7
NSP/NRP .....	9

**QD3:**

À votre avis, l'utilisation du photo-radar est-il un moyen TRÈS efficace, ASSEZ efficace, PEU ou PAS DU TOUT efficace pour réduire la vitesse sur les routes? \* (Le photo-radar est un dispositif de caméra jumelé à un radar qui prend automatiquement des photos des licences des véhicules qui roulent à vitesse excessive.)

Très efficace.....	1
Assez efficace.....	2
Peu efficace.....	3
Pas du tout efficace .....	4
NSP/NRP .....	9

**QD3B:**

Êtes-vous personnellement TRÈS FAVORABLE, PLUTÔT FAVORABLE, PLUTÔT DÉFAVORABLE ou TRÈS DÉFAVORABLE à l'installation de photo-radar sur les routes du Québec?

LIRE

...Très favorable .....	1
...Plutôt Favorable.....	2
...Plutôt défavorable.....	3
...Très défavorable.....	4
NSP/NRP .....	9

**QD4:**

Selon vous, la vitesse maximale des VÉHICULES devrait-elle être limitée lors de leur fabrication?

Oui .....	1
Non .....	2
NSP/NRP .....	3

=> QD6  
=> QD6

**QD5A:**

À quelle vitesse devrait-on limiter (barrer) les VÉHICULES lors de la fabrication? VÉRIFIER SI LA RÉPONSE EST EN KM/H ou EN MILLE/H.

CODEZ ICI L'UNITÉ DE RÉPONSE selon KM/H ou MILLE/H

KM/H .....	1
MILLE/H.....	2
À la limite maximale permise sur les routes .....	7
NSP/NRP .....	9

=> QD6  
=> QD6

**QD5B:**

CODEZ ICI LA VITESSE en &lt;QD5A&gt;

\$E 50 300

NSP/NRP ..... 999

**QD6:**

Avez-vous déjà reçu une ou des contraventions pour excès de vitesse au cours des deux dernières années?

=> QE1  
si QA1=#1; A UN PERMIS MAIS NE CONDUIT JAMAIS

Oui .....	1
Non .....	2
NSP/NRP .....	9

**QD7A:**

Vous m'avez dit plus tôt rouler plus vite que la vitesse autorisée dans les zones de 50 KM/H ou de 90 KM/H, pourquoi dépassez-vous les limites de vitesse? Y a-t-il une autre raison?

NE PAS LIRE - 2 MENTIONS

=> +1

si NON QA2>=60 ET NON QA4>=100

Les limites sont pas assez élevées .....	01
Pour gagner du temps / tout le temps pressé .....	02
J'ai un bon véhicule / je ne sens pas que je vais vite .....	03
Je suis bon conducteur / j'ai un bon contrôle .....	04
J'aime la vitesse .....	05
Pour suivre la circulation, le trafic .....	06
Route dégagée/peu de trafic/pas de piétons/la route est belle .....	07
Par habitude/par inattention/ne se rend pas compte qu'il/elle dépasse la vitesse permise .....	08
Un certain excès de vitesse est toléré (par les policiers, par la loi) .....	09
Dépasse de très peu la vitesse permise (15km/h, 10km/h,...) .....	10
J'ai l'impression de ne pas avancer .....	11 N
Ce n'est pas dangereux/c'est plus dangereux de ne pas rouler vite .....	12 N
C'est une vitesse confortable .....	13 N
Pour dépasser quelqu'un qui roule lentement .....	14 N
Autre (PRÉCISER) .....	96 O
Aucune autre .....	97 X
Nie dépasser les limites de vitesse .....	98 X
NSP/NRP .....	99 X

**QD8:**

Diriez-vous que vous êtes TOUT À FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT EN DÉSACCORD ou TOUT À FAIT EN DÉSACCORD avec l'énoncé suivant :

...Rouler plus vite que la limite permise fait gagner du temps

...Tout à fait d'accord .....	1
...Plutôt d'accord .....	2
...Plutôt en désaccord .....	3
...Tout à fait en désaccord .....	4
NSP/NRP .....	9

**QF1:**

Honnêtement, parmi les six raisons suivantes, laquelle est LA PLUS susceptible de VOUS inciter à ralentir, est-ce...?

LIRE (rotation)

rotation -> 6 .....	
...Le risque pour ma vie .....	01
...Le risque pour la vie des autres (ceux qui m'accompagnent et les autres personnes sur la route) .....	02
...Le gaspillage d'essence, donc d'argent .....	03
...L'augmentation de gaz à effet de serre relâché dans l'atmosphère lorsque j'accélère .....	04
...Le jugement des autres (ex. la peur du ridicule) .....	05
...Le risque d'être arrêté et de recevoir une contravention .....	06
Toutes les raisons mentionnées .....	95 N
(NE PAS LIRE) Autre, précisez : .....	96 O
(NE PAS LIRE) Rien ne m'inciterait à ralentir .....	97
NSP/NRP .....	99

**QF2:**

Maintenant, parmi les cinq raisons suivantes, laquelle est LA MOINS susceptible de VOUS inciter à ralentir, est-ce...?

LIRE (rotation)

rotation -> 6 .....	
élimination -> 6 .....	
selon QF1.....	
...Le risque pour ma vie .....	01
...Le risque pour la vie des autres (ceux qui m'accompagnent et les autres personnes sur la route) .....	02
...Le gaspillage d'essence, donc d'argent .....	03
...L'augmentation de gaz à effet de serre relâché dans l'atmosphère lorsque j'accélère .....	04
...Le jugement des autres (ex. la peur du ridicule).....	05
...Le risque d'être arrêté et de recevoir une contravention .....	06
(NE PAS LIRE) Autre, précisez :.....	96 O
(NE PAS LIRE) Rien ne m'inciterait à ralentir .....	97
NSP/NRP .....	99

---

**QE1:**

En moyenne, combien d'heures d'écoute de la télévision faites-vous chaque SEMAINE? \*\*\*Arrondir à l'heure près ... (Exemple : pour 1h30 inscrire 2 heures)

Bornes: 001 à 150

\*\*\*ATTENTION! Au total, une semaine compte 168 heures

\$E 1 150	
Moins d'une heure .....	000
NSP/NRP .....	999

---

**QE2:**

Quelles sont les TROIS STATIONS de télévision que vous regardez PERSONNELLEMENT LE PLUS SOUVENT?

NE PAS LIRE - 3 MENTIONS POSSIBLES

Radio-Canada (SRC).....	01
V (anciennement TQS) .....	02
TVA .....	03
Télé Québec .....	04
RDS (réseau de sport) .....	05
Global .....	06
CTV .....	07
Canal Découverte / Canal D .....	08
Canal Vie .....	09
Musique Plus .....	10
Much Musique .....	11
Vrak TV, Canal famille .....	12
Télétoon .....	13
LCN .....	14
RDI .....	15
TV5 .....	16
Super Écran .....	17
Canal Z .....	18
Série Plus .....	19
Fox .....	20
TLC .....	21
ABC .....	22
NBC .....	23
CNN .....	24
CBC .....	25
CBS .....	26
Historia .....	27
CFCF .....	28
Space .....	29
Discovery .....	30
Canal Évasion .....	31
Art TV .....	32
TSN .....	33 N
MeteoMedia .....	34 N
HGTV / Home & Garden television .....	35 N
*** Mystère .....	36 N
Autre (PRÉCISER) .....	96 O
Aucun canal en particulier .....	97 X
Ne sait pas (relancer) .....	98 X
Refus .....	99 X

**QE3:**

AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS, combien de fois environ êtes-vous allé au cinéma?

LIRE AU BESOIN

Jamais .....	0
1 à 3 fois .....	1
4 à 10 fois .....	2
11 à 20 fois .....	3
Plus de 20 fois .....	4
NSP/NRP .....	9

**QE4:**

De façon générale, diriez-vous que vous aimez BEAUCOUP, ASSEZ, PEU ou PAS DU TOUT REGARDER les publicités présentées AVANT le film principal ? On parle bien ici des publicités présentées avant le film et non pas des bandes-annonces.

Beaucoup .....	1
Assez .....	2
Peu .....	3
Pas du tout .....	4
Il n'y en a pas / Je ne me souviens pas d'en avoir vu .....	7
Ne va jamais au cinéma .....	5
NSP/NRP .....	9

**QE5:**

Dans l'ensemble, quel type de publicité attire LE PLUS votre attention ? Est-ce...?

LIRE LES 4 CHOIX (en rotation) - UNE MENTION POSSIBLE

permutation -> 4 .....	
...la publicité télévisée ? .....	1
...la publicité radio ? .....	2
...la publicité sur Internet ? .....	3
...la publicité dans les journaux ou les imprimés ? .....	4
(NE PAS LIRE) N'est pas sensible à la publicité .....	7
NSP/NRP .....	9

**QE6A:**

Pour quelle(s) raison(s) utilisez-vous un ordinateur à la maison? NOTE : si le répondant dit pour Usage personnelle, demander de préciser

NE PAS LIRE - 3 MENTIONS POSSIBLES

Courriel .....	01
Messagerie instantanée .....	02
Musique .....	03
Film / vidéo .....	04
Devoir/travail .....	05
Navigation sur Internet (recherche documentaire/écouter la radio sur Internet / écouter des émissions de télévision) .....	06
Faire des achats sur Internet (payer des comptes / acheter des disques, livres, etc.) .....	07
Télécharger des fichiers sur Internet (film, musique, livre, logiciel, etc.)	08
Participation à des blogues, des forums, des sites de rencontre, des sites de profils personnels .....	09
Jeux vidéo (sur Internet ou sur l'ordinateur) .....	10
Loisir et divertissement (En général) .....	11 N
*** Finance / Transactions bancaires .....	12 N
*** Lire les nouvelles / Lire les journaux en ligne .....	13 N
*** Traitement de texte .....	14 N
*** Photo .....	15 N
*** Pour communiquer (SAI) .....	16 N
*** Internet (SAI) .....	17 N
*** N'utilise pas d'ordinateur .....	95 N
Autre (PRÉCISER) .....	96 O
N'a pas d'ordinateur .....	97 X
NSP/NRP (relancer pour 1 raison) .....	99 X

**QE6B:**

De façon générale lorsque vous naviguez sur Internet, diriez-vous que vous êtes fidèle à des sites ou plutôt que vous avez tendance à en visiter plusieurs, sans vraiment être fidèle à l'un d'eux?

Plutôt fidèle .....	1
Peu fidèle / En visite plusieurs .....	2
Ne navigue pas sur Internet .....	7
NSP/NRP .....	9

=> +5

**QE6C:**

Visitez-vous souvent, à l'occasion ou jamais des sites internet gouvernementaux visant la prévention de la santé ou des problèmes sociaux (ex. port du condom, violence conjugale, drogue, infections transmises sexuellement, sécurité routière, sécurité au travail)?

Souvent .....	1	=> +2
À l'occasion .....	2	
Jamais .....	7	
NSP/NRP .....	9	

---

**QE6D:**

Pourquoi ne visitez vous pas régulièrement ces sites?

NE PAS LIRE - 3 MENTIONS POSSIBLES

Pas d'intérêt .....	01	
Pas le temps.....	02	
Ne les connaît pas.....	03	
Ne me concerne pas .....	04	
Trop moralisateur .....	05	
Je visite ces sites au besoin / Je visite ces sites pour des informations spécifiques .....	06	N
Je n'utilise pas Internet souvent / Je n'utilise pas les ordinateurs souvent.....	07	N
J'ai d'autres sources d'informations.....	08	N
*** Le site est compliqué / Navigation compliquée .....	09	N
*** J'oublie / Je n'y pense pas.....	10	N
*** J'y vais seulement dans le cadre de mon travail.....	11	N
*** Je n'en ai pas eu l'occasion.....	95	N
Autre (PRÉCISER) .....	96	O
NSP/NRP .....	99	X

---

**QE7:**

Habituellement, regardez-vous SOUVENT, À L'OCCASION ou JAMAIS les publicités qui apparaissent sur les sites Internet (pop up, bandeau, ou autre type de publicité)?

Souvent .....	1	
A l'occasion .....	2	
Jamais .....	3	
NSP/NRP .....	9	

---

**TWIT:**

Au cours du dernier mois, vous est-il arrivé de discuter ou d'échanger du contenu en lien avec la vitesse au volant avec des amis, des parents ou des proches par L'INTERMÉDIAIRE DES MÉDIAS SOCIAUX tels que Facebook ou Twitter, ou en visitant et donnant des commentaires sur des blogues ?

Oui .....	1	
Non .....	2	
NSP/NRP .....	9	

---

**AGE:****LES DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES**

Nous terminons avec quelques questions pour classification, mais avant, je tiens à vous remercier du temps que vous m'avez consacré jusqu'à maintenant, votre collaboration est grandement appréciée. À quel groupe d'âge appartenez-vous? Est-ce ...?

LIRE

... 16-19 ans.....	1	
... 20-24 ans.....	2	
... 25-34 ans.....	3	
... 35-44 ans.....	4	
... 45-54 ans.....	5	
... 55-64 ans.....	6	
... ou 65 ans et plus .....	7	
Refus.....	9	

---

**SCOL:**

Au total, combien d'années d'études avez-vous complétées? Est-ce...?

LIRE

... 12 ans et moins (secondaire ou moins) .....	1
... 13 à 15 ans (collégial) .....	2
... ou 16 ans et plus (universitaire) .....	3
NSP/NRP .....	9

**LANGU:**

Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison?

(Si deux également, mettre la langue d'entrevue).

Français .....	1
Anglais.....	2
Autre .....	3
NSP/NRP .....	9

**OCCUP:**

Laquelle des activités suivantes décrit le mieux votre situation actuelle?

LIRE

... Vous travaillez à temps plein (25 heures ou plus par semaine) .....	01
... Vous travaillez à temps partiel.....	02
... Vous êtes en chômage ou à la recherche d'un emploi.....	03
... Vous êtes à la maison sans chercher d'emploi .....	04
... Vous êtes retraité (rentier).....	05
... Vous êtes étudiant(e).....	06
... Vous êtes en congé de maladie/maternité/invalidité .....	07 N
Autre .....	96 O
NSP/NRP .....	99

**REVEX:**

Dans quelle catégorie se situe le REVENU TOTAL avant impôts de tous les membres de votre foyer, est-ce...? (Toujours mettre la borne dans la catégorie inférieure)

LIRE

...19,999\$ et moins .....	1
...entre 20,000\$ et 39,000\$ .....	2
...entre 40,000\$ et 59,000\$ .....	3
...entre 60,000\$ et 79,000\$ .....	4
...entre 80,000\$ et 99,000\$ .....	5
...100,000\$ et plus.....	6
NSP/NRP .....	9

**SEXE:**

Indiquez le sexe du répondant:

Homme.....	1
Femme .....	2

**INT99:**

*Fin de l'entrevue. Durée: \$T Date: \$D Heure: \$H Questionnaire: \$Q*

LÉGER MARKETING VOUS REMERCIE DE VOTRE PARTICIPATION

En terminant l'entrevue ("CO"), l'intervieweur atteste ce qui suit: " Je déclare que cette entrevue a été effectuée avec la personne mentionnée, en conformité avec l'échantillon généré et que toutes les questions exigeant une réponse ont été posées au répondant."

Complété ..... CO D => /FIN